



MERCREDI 7 FÉVRIER 1996

No 36183 - 116e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00
(TVA incluse)

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Bosnie

Affaire embarrassante

Le gouvernement bosniaque a arrêté un général serbe et sept autres officiers soupçonnés d'avoir participé ou d'avoir été les témoins de crimes de guerre. Du coup, la République serbe (RS, entité serbe de Bosnie) a suspendu «tout contact» avec la Fédération de Bosnie-Herzégovine. Cette affaire embarrasse aussi les experts internationaux.

Page 2

Etats-Unis

La Floride menacée



Le froid persiste aux Etats-Unis (photo Keystone-AP). Jusqu'à présent, il a coûté la vie à 89 personnes dans le centre du pays. Les thermomètres continuent de battre des records à la baisse. Après le centre, la vague de froid venue de l'Arctique se déplaçait vers le sud-est et menaçait la production d'agrumes de Floride.

Page 6

Grand Conseil neuchâtelois

Marathon forestier

Le Grand Conseil neuchâtelois a approuvé hier par 97 voix sans opposition une nouvelle loi sur les forêts. Son objectif est de conserver les forêts du canton et d'assurer la promotion du bois indigène. Le droit forestier neuchâtelois entre ainsi en conformité avec le droit fédéral. L'ancienne loi datait de 1917.

Page 17

Le 7 février 1971, les femmes obtenaient le droit de vote

Un effarant long débat

Il y a exactement 25 ans aujourd'hui, les mâles suisses octroyaient à leurs compagnes le droit de vote au niveau fédéral. Mais le score sans appel (deux tiers de oui) a été obtenu après un bon siècle de lutte et une campagne parfois effarante. Dix ans plus tard, les femmes obtenaient la garantie constitutionnelle de l'égalité de traitement. Un principe qui a encore du mal, parfois, à se concrétiser.

Berne
François NUSSBAUM

Le 7 février 1971, les hommes approuvaient à 65,7% le droit de vote et d'éligibilité des femmes (contre 33% en 1959). Si le non l'a emporté dans les cantons d'Uri, Schwytz, Obwald, Glaris, les deux Appenzell, Saint-Gall

et Thurgovie, trois cantons romands se sont distingués dans l'autre camp: Genève (91%), Vaud (84%) et Neuchâtel (82,4%), suivis de Bâle-Ville (82,2%). Le Liechtenstein était désormais le seul pays d'Europe sans vote féminin.

DEPUIS 1830

La première proposition en faveur du vote de femmes date de 1830 à Berne. Mais il faudra attendre la fin de la Première Guerre mondiale pour que quelques scrutins aient lieu (Genève, Neuchâtel), sans succès toutefois. Au niveau fédéral, la question revient sur le tapis dans les années 1945-50. Notre confrère Alain Pichard («24 Heures») a recensé quelques perles des débats sous la Coupole.

Comme ce paysan schytzois qui assure que, d'abord, les femmes étaient absentes du Grütli en 1291, qu'ensuite un homme serait humilié par l'élection de son épouse (il devrait faire la cuisine!), et qu'enfin les citadines voteraient plus souvent

que les campagnardes (qui sont plus souvent enceintes).

MOINS INTELLIGENTES

Un Valaisan fulmine: les femmes sortiraient sans autorisation de leur mari pour aller militer. Un député médecin sait de quoi il parle: les femmes ont un cerveau plus petit et sont donc moins intelligentes. Un Lucernois donne dans le cynisme: elles ne sont en tout cas pas plus intelligentes, donc la démocratie n'y gagnerait rien.

Le débat s'enlise jusqu'en 1958, où les Chambres approuvent le vote féminin. Mais, l'année suivante, le peuple rejette à deux contre un. Genève, Vaud et Neuchâtel acceptent, et profitent de l'occasion pour introduire le suffrage féminin au niveau cantonal. D'autres suivent. En 1971, enfin, la majorité populaire bascule. Tous les cantons s'adaptent progressivement, sauf Appenzell RI, contraint finalement par un arrêt du Tribunal fédéral (1990).

ELLES S'AFFIRMENT

Deux politologues bernois ont analysé 150 votations entre 1977 et 1995. Ils constatent que les femmes ont voté à peu près comme les hommes jusqu'en 1985 (5% de différence, en moyenne). Elles se sont affirmées par la suite, faisant même pencher la balance lors de certains scrutins: nouveau droit matrimonial, moratoire nucléaire, article pénal contre le racisme, initiative des Alpes.

C'est une enquête sur l'impact social des 25 ans du droit de vote des femmes!



Les femmes restent clairement sous-représentées dans les instances politiques: 21,5% au Conseil national, une sur sept au Conseil fédéral.

Par ailleurs, le principe constitutionnel de l'égalité (voté en

1981) ne s'est concrétisé que l'an dernier dans une loi d'application. Un des effets attendus devrait être la réduction des différences de salaires, qui atteignent encore, en moyenne, 25%.

F.N. (avec agences)

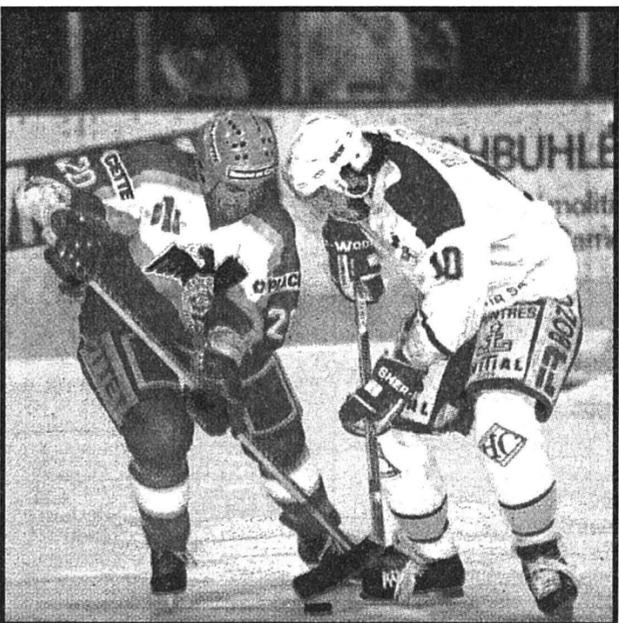
Pionnières neuchâteloises

La première femme suisse à entrer dans un Parlement communal fut, en 1960, Hélène Dubied-Chollet, à Colombier. Autre première suisse: la même année, une femme entre au Grand Conseil neuchâtelois, la Chaux-de-Fonnière Raymonde Schweizer.

En 1968, Lise Girardin est la première femme maire du pays, à Genève. Malgré cela, elle n'a pas pu voter ce 7 février 1971. Mais le résultat du vote lui permettra immédiatement d'être la première femme conseillère aux Etats. (fn)

Hockey sur glace - L'essentiel pour le HCC

Deux points sans saveur



Olivier Ecoeur - Patrick Oppliger

Le HCC a battu GE Servette 6-3, sans pour autant convaincre. (Impar-Galley)

Page 9

OPINION

Paraître avant d'être...

Titre aguicheur pour un article qui ne l'est guère dans le dernier numéro de «L'Hebdo»: «Expo 2001, comment éviter le naufrage».

Une hydre à cinq têtes caricature les protagonistes d'une réunion apparemment fumeuse, dont il ne ressort rien si ce n'est qu'un contre-projet d'Expo pourrait être élaboré!

Entre les écailles du monstre lacustre et le clapotis d'une vague dont le misérabilisme ferait pleurer Hokusai, grimacent Nicolas Hayek, grand ordonnateur de la SMH, David de Pury, signataire d'un récent Livre blanc sur le progrès social version patronale musclée, les indissociables penseurs de la Suisse de demain, frères siamois du stylo, Meyer-Pilet, le premier est patron des rédacteurs en chef de Ringier et le second créateur et directeur du «Nouveau Quotidien». La présence du cinquième est digne de ces dessins amusants où il faut chercher l'erreur: Gilles Petitpierre!

Comment notre ami Petitpierre, esprit individualiste s'il en est, s'est fourvoyé dans ce colloque très représentatif de la pensée unique reste un mystère, à moins qu'il ait servi d'alibi neuchâtelois.

L'«Hebdo» fait grand cas, et même sa couverture, de la réunion à Bienne de ce quintet de ténors qui, dénonçant l'insignifiance du projet de l'«Expo 2001», veut y donner «tonus et vision».

«Blick», il y a dix jours, dans un article truffé d'erreurs, «L'Hebdo» cette semaine qui fait une tempête d'une légère brise, «Facts» demain, qui

ne saurait être en reste dans une actualité sans relief, que voilà un tir en relais bien orchestré dans la mouvance de Ringier. Finalement, rien qui dépasse l'agitation anecdotique.

L'«Expo 2001» ne peut être comparée à celle de 1964, à Lausanne, précédée des mêmes affres, questions et inquiétudes, en quoi notre nature profonde n'a pas beaucoup évolué, celle de nos cinq visionnaires encore moins.

La force et l'originalité de l'«Expo 2001» seront celles du pays. Elle veut rassembler les potentialités créatives de toute la Suisse. Les expositions précédentes groupaient en un même lieu différents thèmes bien définis. En 2001, rien de semblable. Des liaisons interactives entre plusieurs sites permettront de concrétiser le dessein à futur de la Suisse.

Nous avons cinq ans pour construire cette exposition et on voudrait, au bout de huit mois déjà, la présenter comme si elle devait ouvrir ses portes demain.

Il y a tout de même un aspect positif autour du projet de l'«Expo 2001» que l'on fait mousser ça et là avec bonheur ou mansuétude méprisante: ne pas encore savoir ce qu'elle sera et s'en soucier, c'est clamer bien haut que nous ne savons plus qui nous sommes, et moins encore où nous allons et ce qui nous unit face à un destin flou et mou.

Rien que pour cela, il vaut la peine d'y réfléchir, mais avec un esprit de bâtisseur, chacun apportant sa pierre au lieu de la lancer... pour faire des ronds dans l'eau!

Gil BAILLOD



Entreprises et commerces neuchâtelois!
Une manière révolutionnaire de vous manifester.
Figurez dans notre numéro spécial

Parution: jeudi 29 février 1996
Délai de remise des annonces: **jeudi 15 février 1996**

1er Mars Histoire(s) neuchâteloise(s)

PUBLICITAS
La Chaux-de-Fonds Tél. 039/210 410
Le Locle Tél. 039/311 442

Général serbe bosniaque arrêté par le gouvernement de Sarajevo

Une affaire embarrassante

Un général serbe bosniaque, accusé de crimes de guerre, a été arrêté par le gouvernement de Sarajevo. Les Serbes estiment qu'il s'agit d'une prise d'otage. Cette affaire embarrasse aussi les experts internationaux. L'homme n'a pas été inculpé par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie de la Haye (TPI).

Huit Serbes, dont le général Djordje Djukic et son adjoint le colonel Aleksa Krsmanovic, ont été faits prisonniers par les autorités bosniaques le 30 janvier. Les dirigeants de la force multilatérale de paix (IFOR) sont confrontés à une situation difficile, résultant des différences d'interprétations de l'accord de paix de Dayton.

Sarajevo affirme que le général Djukic et son second «ont non seulement participé mais aussi organisé l'assassinat de civils». Leur arrestation est donc conforme à l'esprit de l'accord. Pour les dirigeants serbes, le général a été victime d'un kidnapping qui met en danger la libre circulation décrétée à Dayton.

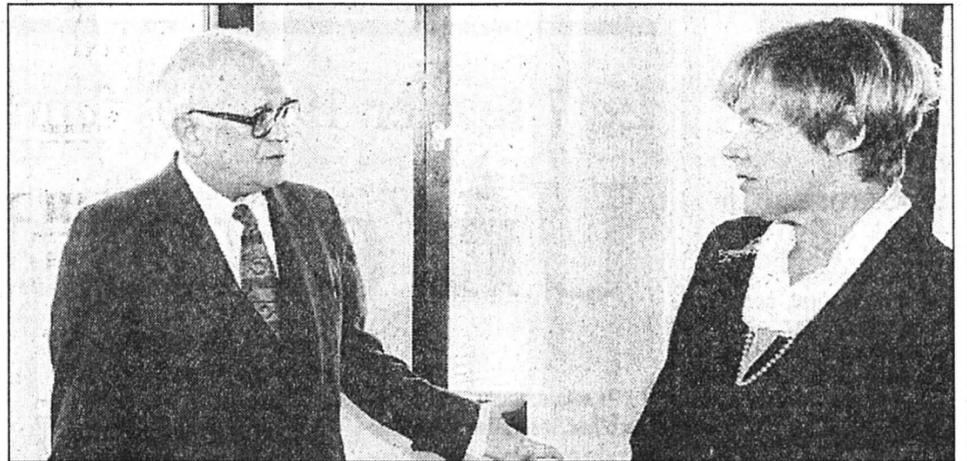
A la suite de cette décision, «la République serbe (RS, entité serbe de Bosnie) a suspendu mardi «tout contact» avec la Fédération de Bosnie-Herzégovine. Elle a «interdit» sine die à ses représentants de se rendre dans la partie de Sarajevo sous contrôle gouvernemental, a annoncé l'agence SRNA.

«C'est très préoccupant et personne n'est satisfait de cette situation. Ce n'est pas vraiment utile pour la poursuite du processus de paix de détenir un général», a déclaré le porte-parole de l'IFOR. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) est autorisé à rendre visite au général, a-t-il précisé.

«Nous sommes surpris que le général ait été arrêté sur des soupçons de crimes de guerre, alors qu'il n'est pas inculpé» par le TPI, a estimé de son côté le colonel britannique James Ellroy. Le TPI qui enquête sur les crimes de guerre en ex-Yougoslavie, n'a jusqu'à présent inculpé aucun des huit hommes figurant sur cette liste de prisonniers bosniaques.

RÔLE DE BELGRADE

Selon une source policière bosniaque, ces arrestations vont surtout «permettre de mettre en lumière les liens organiques entre Belgrade, dont dépend directement le général Djukic, avec



Enquête sur les charniers en Bosnie

Elizabeth Rehn, rapporteur spécial de l'ONU, a été reçue par le vice-président bosniaque Nikola Koljevic. (Keystone-AP)

les criminels serbes de Bosnie». Le chef des services de sécurité bosniaques a demandé à des représentants du TPI d'interroger ces Serbes. «Les non inculpés seront libérés», a-t-il ajouté.

A La Haye, le TPI a indiqué n'avoir connaissance que de trois Serbes bosniaques détenus par les autorités de Sarajevo. Les enquêteurs internationaux vérifieront si les charges qui leur sont imputées sont de sa compétence. (ats, afp, reuter)

Effort pour l'IFOR

La force multinationale de l'OTAN (IFOR) a dépensé quelque 76 millions de dollars pour le déploiement des troupes en ex-Yougoslavie. La plupart des frais sont liés aux contrats de location pour abriter les bureaux de l'IFOR et héberger le personnel en Croatie et en Bosnie depuis décembre, a indiqué hier l'OTAN à Zagreb. Sur l'ensemble de ces contributions financières, selon M. Palm, la Grande-Bretagne arrive en première position avec plus de 28 millions de dollars, suivie par la France avec 12 millions de dollars, l'Italie avec 700.000 dollars et enfin les Etats-Unis avec 124.000 dollars. La Russie n'a dépensé que 6300 dollars. (ats, afp)

BRÈVES

Roumanie

Mineurs en grève

Plus de 160.000 mineurs se sont mis hier matin en «grève d'avertissement» pour une journée, à l'appel de la Centrale nationale confédérative des syndicats des mineurs de Roumanie (CNCSMR), a-t-on appris de source syndicale. Ils réclament notamment une hausse des salaires et le maintien des subventions de l'Etat à ce secteur.

OLP

Nouvelle charte en vue

L'OLP va se doter d'une nouvelle charte. Celle-ci sera basée sur la création d'un Etat palestinien avec Jérusalem pour capitale, a-t-on appris hier auprès du Comité exécutif de l'OLP réuni à el-Arish, en Egypte. Le Conseil national palestinien (CNP, parlement en exil) doit encore entériner cette charte, probablement avant fin avril. Israël conditionne l'engagement des négociations sur le statut définitif des territoires autonomes en mai à la modification de la charte.

Burkina Faso

Démission

Le premier ministre du Burkina Faso, Roch Marc Christian Kaboré, a remis hier sa démission au président Blaise Compaoré. Membre de tous les cabinets ministériels depuis 1989, M. Roch Marc Christian Kaboré, 42 ans, avait été chargé en mars 1994 de former le nouveau gouvernement. Proche du président Compaoré, il était considéré comme l'un des «barons» du pouvoir.

Algérie

Voiture piégée

Cinq personnes ont été tuées et 22 blessées, lundi soir, dans un attentat à la voiture piégée en Algérie, ont annoncé hier les services de sécurité. Le véhicule a explosé devant l'hôpital d'Ain-Bessam à environ à 70 km au sud-est d'Alger.

Irak et ONU

A huis clos

Des négociations à huis clos entre les délégations irakienne et onusienne devaient s'ouvrir hier au siège des Nations Unies à New York. Elles pourraient déboucher sur une levée partielle de l'embargo contre l'Irak, permettant à Bagdad d'échanger du pétrole contre de la nourriture.

Le 26e Forum économique s'est achevé à Davos

Les Balkans au centre des débats

Le Forum économique de Davos s'est achevé par d'intenses discussions sur la réhabilitation économique de l'ex-Yougoslavie. Le président hongrois Arpad Goencz a proposé de consacrer une partie de l'aide internationale au dédommagement des pays voisins lésés par le conflit. Une conférence doit réunir les principaux donateurs en avril.

«Aucune région du monde n'offre autant d'opportunités d'investissement que la Bosnie, où tout est à reconstruire», a déclaré hier le premier ministre bosniaque Hasan Muratovic. La réhabilitation du commerce, du secteur touristique, des transports et des télécommunications sont parmi les principaux défis lancés aux donateurs et aux hommes d'affaires. La production industrielle atteint actuellement 5% de son niveau d'avant-guerre et 80% de la population dépend de l'aide humanitaire.

Le haut-représentant chargé

des aspects civils des accords de paix, Carl Bildt, a insisté sur la nécessité de rélier les infrastructures énergétiques et les voies de communication des différentes régions de l'ex-Yougoslavie, notamment pour des raisons politiques. Le déminage de la région est également crucial.

NOMBREUX ATOUTS

Les atouts de l'ex-Yougoslavie sont nombreux: une main-d'œuvre qualifiée, des ressources naturelles (forêts et potentiel hydroélectrique) et un secteur privé déjà important (50% du PNB). Selon Christine Wallrich, directrice de la Banque mondiale (BM) pour l'Europe de l'Est, la Bosnie pourrait parvenir rapidement à un taux de croissance annuel de 30% avec une politique adéquate et l'aide internationale.

Les donateurs se réuniront en avril pour examiner le détail des projets d'aide à la reconstruction. Quelque 5 milliards de dol-

lars sont nécessaires pour couvrir les programmes les plus urgents, dont 600 millions ont déjà été réunis. En quatre ans de guerre, la Bosnie et la Croatie ont subi respectivement pour 45 milliards de dollars et 27 milliards de marks de dégâts.

Les pays voisins de l'ex-Yougoslavie ont également souffert du conflit, en particulier de l'embargo contre Belgrade. Le président hongrois Arpad Goencz a chiffré les pertes de son pays à 2,5 milliards de dollars. Il a réclamé une part de l'aide internationale, l'établissement d'un crédit d'exportation pour les pays de la région ainsi que la possibilité de participer au processus de reconstruction.

Le processus de paix au Moyen-Orient et en Irlande du Nord, la Russie avant les élections présidentielles, l'Union européenne, le Marché commun sud-américain (MERCOSUR) ont été les autres sujets importants abordés depuis jeudi dans le cadre du Forum. (ats)

Espagne

Socialiste assassiné

Fernando Mugica Herzog, avocat et membre connu du Parti socialiste espagnol, frère d'un ancien ministre de la Justice de Felipe Gonzalez, a été tué par balles hier près de son bureau de Saint-Sébastien, dans le Pays basque, par deux jeunes hommes qui se sont enfuis à pied. La police tend à attribuer cet assassinat à l'ETA.

L'homme a été atteint à la nuque. Il est mort peu après son transport à l'hôpital.

Cet assassinat survient au lendemain de la découverte d'une cache d'armes de l'ETA dans un appartement de la localité basque de Pasai-San Pedro. La police régionale y a saisi explosifs, détonateurs, dispositifs de retardement et manuels de fabrication de bombes. (ap)

Affaire Whitewater

Clinton à la barre?

Le président Bill Clinton a fait savoir hier qu'il avait bien reçu d'un juge de l'Arkansas une citation à comparaître dans le cadre de l'affaire Whitewater. Le président a ajouté qu'il était disposé à «coopérer d'une manière appropriée» avec le juge.

Le communiqué de l'avocat du couple présidentiel ne fournit aucun détail sur ce que pourrait être cette «manière appropriée». Il semble cependant s'agir d'une référence à une formule qui permettrait à M. Clinton de témoigner sans avoir à se rendre devant le tribunal. Bill Clinton n'est pas le premier président en exercice appelé à témoigner dans un procès. Avant lui, Gerald Ford, Ronald Reagan et Jimmy Carter s'étaient trouvés dans cette situation. (ats, afp)

Haïti

Transition démocratique

René Préal, élu à la présidence haïtienne le 17 décembre dernier avec 87,9% des suffrages, succède aujourd'hui à Jean Bertrand Aristide.

Celui-ci avait été élu en décembre 1990 puis renversé par l'armée avant d'être rétabli au pouvoir par une intervention militaire des Etats-Unis.

Depuis la chute de la dictature des Duvalier le 7 février 1986, Haïti a connu dix ans de «transition démocratique» sanglante qui n'ont pas seulement fait des milliers de morts. Ils ont aussi achevé de ruiner un pays qui était déjà le plus pauvre de l'hémisphère américain et dont le revenu annuel per capita a chuté ces dernières années de 350 à 268 dollars (de 400 à 310 francs). (ats, afp)

Warren Christopher en voyage en Syrie

Pas de percée à Damas

Le président syrien Hafez al-Assad et le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher se sont entretenus pendant plus de trois heures hier à Damas. Ils n'ont fait aucune annonce significative.

A sa sortie de l'entretien, M. Christopher a déclaré qu'il avait évoqué avec le chef de l'Etat syrien «les progrès faits à Wye Plantation», près de Washington, lors de la dernière session de pourparlers entre Syriens et Israéliens fin janvier.

Contrairement à sa dernière venue à Damas le 12 janvier, M. Christopher n'a fait aucune annonce précise immédiatement après sa rencontre avec le président syrien concernant une reprise prochaine des négociations bilatérales à Wye Plantation. Warren Christopher a qualifié sa rencontre avec M. Assad de «bonne» et a dit apprécier la «courtoisie et l'hospitalité» du président syrien.

La 17e navette régionale de

M. Christopher entre Damas et Jérusalem, où il se trouvait, se déroule alors qu'Israël se prépare à organiser des élections anticipées au printemps. Selon des sources diplomatiques, l'un des objectifs de M. Christopher à Damas était d'assurer le président Assad que ces élections anticipées n'entraveraient pas le processus de paix et que les pourparlers pourraient continuer «dans n'importe quel cas de figure».

DES CRAINTES

La Syrie s'est d'ailleurs irritée hier de ces perspectives d'élections. «Il est difficile de soutenir que les élections n'influeraient pas sur le processus de négociations avec la Syrie», écrit le journal gouvernemental Tichrine dans un éditorial signé de son rédacteur en chef.

Il prend ainsi le contre-pied de Shimon Peres qui avait affirmé que des élections anticipées n'affecteraient pas le processus de paix. (ats, afp, reuter)

La Tchétchénie en état d'alerte maximal

Moscou durcit le ton

Le commandant en chef des troupes russes en Tchétchénie a menacé hier de donner l'ordre à ses troupes de tirer à vue si les manifestants de Grozny servaient de bouclier à des attaques armées. Pour sa part, le commandant des indépendantistes a ordonné la mise en «alerte maximale» des forces tchétchènes.

Le général russe Viatcheslav Tikhomirov a déclaré à l'agence de presse Interfax que des combattants séparatistes cherchaient à infiltrer les manifestations qui ont lieu dans le centre de Grozny pour la troisième journée consécutive. Alors que des milliers de manifestants se sont rassemblés devant le palais présidentiel en ruines, le général Tikhomirov a ajouté que ses troupes étaient en mesure de repousser toute attaque.

Depuis dimanche, des milliers de partisans du général indépendantiste Djokhar Douaïev défient les troupes fédérales et le gouvernement prussien de Grozny. Ils réclament le retrait de Tchétchénie des troupes envoyées par Moscou en décembre 1994. Leur nombre s'est encore accru hier avec l'arrivée d'autres manifestants séparatistes venant de diverses régions de Tchétchénie. Le gouvernement prussien de Dokou Zavgaiïev a créé hier matin une cellule de crise pour répondre à la manifestation. Elle a été notamment chargée d'organiser des pourparlers entre les anciens, les autorités religieuses et les leaders des manifestants, de régler plusieurs problèmes économiques et sociaux et de renforcer la protection de sites stratégiques dans la ville, ajoute Interfax. (ats, reuter, afp)

OFFRES D'EMPLOI



Le secteur scolaire de la Fondation «LES PERCE-NEIGE» met au concours pour son Service Educatif Itinérant un poste à temps partiel

d'éducatrice spécialisée

Tâches:
- travail éducatif à domicile;
- soutien aux familles.
Exigences:
- diplôme d'éducatrice spécialisée ou titre jugé équivalent;
- quelques années de pratique.
Entrée en fonctions: tout de suite ou à convenir.
Conditions de travail selon convention collective de travail neuchâteloise.
Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, sont à adresser à Mme C. Bosshard, directrice du secteur scolaire, centre «Les Perce-Neige», 2208 Les Hauts-Geneveys.

28-41318

DIVERS

**cabaret • dancing
LA BOULE D'OR**
(039) 23 31 22 ouvert jusqu'à 4h



Tous les soirs dès 17 heures
APÉRITIF
avec artistes

132-782841

OFFRES D'EMPLOI

FONCEUR ET RESPONSABLE
c'est le style de notre

REPRÉSENTANT(E)

Nos atouts: formation, salaire de base + frais + commissions + gratification. Véhicule indispensable. Appelez-nous au **037/82 20 20**

17-186074

ADIA
039/23 63 83
31, AV. LÉOPOLD-ROBERT
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Notre client engage pour un mandat déterminé un

PROGRAMMEUR

pour automate avec commande Siemens S5 ou équivalent

Mandat avec l'opportunité d'être prolongé ou d'être engagé définitivement.

Pour tout renseignement appeler **P. Blaser au 23 63 83**

Sponsor officiel du HCC
Système de Qualité Certifié
ISO 9002/EN 29002
Reg. N° 11/35-01

Nous cherchons pour le 16 février ou date à convenir
chauffeur-livreur
à temps partiel, connaissant bien la ville.
Se présenter au magasin de fleurs MOTTIER, av. Léopold-Robert 83, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 23 86.

132-782828

RESTAURANT DES RECETTES «CHEZ MAX»
2416 Les Brenets Tél. 039/32 11 80
Jours de fermeture: mercredi et jeudi
Engage pour le 1er avril 1996 ou à convenir
Sommelière
connaissant les deux services (semaine de 5 jours, 5 semaines de vacances, 13e salaire)
Permis valable.
Prendre rendez-vous par téléphone.

132-782660

AUBERGE «LA PUCE»
2333 LA FERRIÈRE
cherche

cuisinier(ère)

avec expérience, sachant travailler seul(e).
Permis B ou C, avec voiture.
Dès le 1er mars.
Tél. 039/63 11 44

132-782877



Vous avez quelques heures de libre par semaine et vous désirez les rentabiliser!

Sans investissement financier, nous vous offrons une formation d'

intermédiaire

pour différentes régions du canton. Pour de plus amples informations, laissez vos coordonnées sur le répondeur 038/44 15 79, on vous recontactera.

Ce que Just apporte est bon!

226-36070

FOYER



Nous engageons:

un(e) ergothérapeute diplômé(e) à temps partiel (50%)

- Capable de travailler de façon indépendante en collaboration avec une équipe pluridisciplinaire.
- Motivé(e) et si possible au bénéfice d'une expérience auprès de personnes handicapées physiques.
- Tâches principales: conseil en moyens auxiliaires, soutien envers l'équipe soignante, traitements individuels et activités en petits groupes pour les résidents.
- Salaire et conditions de travail selon conventions de travail ANEMPA.

Les offres écrites avec curriculum vitae et copies de certificats sont à adresser à la Direction du Foyer, rue des Moulins 22, 2300 La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 17 février 1996.

132-782820



Cattin Machines SA

Equipements pour l'industrie verrière

Notre entreprise est spécialisée dans la conception, la fabrication et la distribution dans le monde entier d'équipements électrothermiques de haut niveau technique destinés à la fabrication de verre de sécurité pour l'industrie automobile et du bâtiment.

Nous recherchons pour engagement tout de suite ou à convenir

UN INGÉNIEUR ETS EN ÉLECTROTECHNIQUE
ou titre équivalent, pour la **MISE EN SERVICE**
de nos équipements

- Nous demandons:
- quelques années d'expérience;
 - une disponibilité pour des déplacements à l'étranger de 2 à 6 semaines;
 - de bonnes connaissances de l'anglais ou de l'allemand.

Faire offres manuscrites avec documents habituels à:

CATTIN MACHINES SA
service du personnel, boîte postale
2301 La Chaux-de-Fonds

132-782613



La Commission scolaire met au concours un poste de

sous-directeur(trice) de l'école primaire

Titre:
- diplôme d'instituteur(trice).

Expérience pédagogique
- 10 ans de pratique (minimum) en tant que titulaire d'une classe.

Profil souhaité
- bonne connaissance des programmes, des méthodologies de l'école primaire et du système scolaire neuchâtelois en général;

- sens pédagogique;
- intérêt pour les questions administratives et d'organisation;
- facilité de contact;
- grande capacité de travail;
- goût pour la recherche et l'innovation;
- dynamisme;
- esprit de collaboration et de travail en équipe.

Traitement: légal.

Entrée en fonction:
1er août 1996 ou date à convenir.

Renseignements:
Monsieur Jean-Michel Kohler, directeur de l'école primaire, Serre 14, 2300 La Chaux-de-Fonds, 039/276 361.

Les offres manuscrites avec curriculum vitae sont à adresser à Monsieur Jean-Martin Monsch, président de la Commission scolaire, Hôtel-de-Ville 1, 2300 La Chaux-de-Fonds jusqu'au 29 février 1996.

Vidéotex: * NE #
Audiotex: 24 21 21

132-782718

Feu: 118

Croyez-en nos prix!

Jusqu'au 10.2
Lapin entier

frais de Hongrie
9.50
le kg

au lieu de 16.-

Jusqu'au 10.2

Filet de soles

de Hollande, barquette de 100 - 400 g environ
4.00
100 g

au lieu de 6.40

Jusqu'au 10.2

Salade pommée

la pièce
1.50

L'ACTUALITÉ FRAÎCHEUR

MIGROS
NEUCHÂTEL-FRIBOURG

28-41260

Réduction des cotisations aux caisses-maladie

Droit d'urgence exclu

Le système de réduction des cotisations à l'assurance-maladie relève des cantons. Ces derniers ont dû légiférer, dans la perspective de l'entrée en vigueur de la LAMal, pour mettre sur pied un système de réductions ou modifier le système existant.

C'est ce que répond hier le Conseil fédéral à la conseillère nationale socialiste Christiane Brunner que lui demandait, par une motion, d'utiliser la voie de l'arrêté fédéral urgent (AFU) pour faire baisser le montant des cotisations des familles.

La députée genevoise demandait entre autres que les subsides fédéraux disponibles soient intégralement utilisés. Actuellement, la Confédération et les cantons économisent près de 700 millions de francs au titre des subventions non distribuées.

INCOMPATIBILITÉ

Pour 1996, la modification de la LAMal et l'édiction d'un AFU pourraient être incompatibles avec certaines réglementations cantonales, en particulier celles qui prévoient justement une réduction des primes pour les enfants pour les familles à revenus modestes.

La question de la réduction

des primes sera toutefois discutée avec la Conférence des directeurs cantonaux des affaires sanitaires. Pour le moment, souligne le gouvernement, les cantons doivent trouver leurs propres solutions, selon les compétences qui sont les leurs.

Le Conseil fédéral examinera les dispositions prises dans la

perspective de la réduction des primes. Si des mesures sont nécessaires, il en discutera avec les cantons. Ce n'est qu'en cas de nécessité que le gouvernement contraindra les cantons à agir.

Les cantons avaient jusqu'à fin janvier pour présenter leur système de réduction de primes à l'Office fédéral des assurances

sociales. Les résultats des analyses ne seront pas connus avant plusieurs mois. (ap)

Monsieur Prix

La prime d'assurance-accidents, désormais obligatoire pour les chômeurs et fixée par la CNA à 3,1% de l'indemnité journalière, est inacceptable, selon l'Union syndicale suisse (USS). L'USS a demandé hier à Monsieur Prix d'intervenir.

Selon la nouvelle loi sur l'assurance-chômage, les personnes au chômage doivent obligatoirement être assurées contre les accidents auprès de la CNA. Celle-ci a fixé récemment les primes correspondantes à 3,1% de l'indemnité journalière de chômage.

L'USS considère que ce taux est beaucoup trop élevé et inacceptable. Il dépasse le tarif le plus élevé (2%) pour accidents non professionnels appliqué à des salariés. Pour des personnes au chômage dont le revenu est déjà réduit, des primes pareillement élevées ne sont pas supportables, selon l'USS qui demande au surveillant des prix de se pencher sur ce problème. (ap)



Christiane Brunner

La conseillère nationale socialiste voulait un arrêté fédéral urgent pour faire baisser le montant des cotisations des familles à revenus modestes. (asl-a)

PTT

Le courrier B ralentit

Une lettre sur dix en courrier A et une sur vingt en courrier B n'arrive pas à destination dans les délais promis par la poste, selon un test du magazine alémanique de consommateurs «prüf mit». Cinq ans après l'introduction du courrier à deux vitesses, le courrier A est devenu plus ponctuel, le courrier B moins.

Pour son test publié hier, le magazine a fait envoyer 858 lettres en courrier A et 676 lettres en courrier B à travers le pays en novembre dernier. 26 personnes dans 25 communes différentes envoyèrent les lettres en les apportant dans un bureau de poste peu avant la fermeture ou en les glissant dans une boîte aux lettres avant la dernière levée.

Résultats: 90,7% des lettres affranchies au tarif A sont arrivées à destination le lendemain de l'envoi. Pour les lettres en courrier B, 95,4% sont parvenues à bon port dans les délais, soit trois jours après l'envoi.

La ponctualité des lettres en courrier A s'est avérée plus souvent défaillante lors d'un envoi entre deux villages (13% des cas) que lors d'une opération entre deux villes (6%). La poste travaille aussi plus rapidement le samedi qu'en semaine. 170 des 182 lettres postées un vendredi soir étaient chez le destinataire le lendemain, ce qui correspond à un taux de réussite de 93,4%. (ats)

BRÈVES

TVA

Commandements de payer

Quelque 11.000 entreprises soumises à la TVA ont reçu ces jours des commandements de payer. Les montants dus se chiffrent par millions de francs.

Violence de Saint-Gall Voiture identifiée

L'adolescente de 13 ans violée et brutalisée vendredi dans le Rheintal saint-gallois est parvenue à décrire exactement la voiture de son agresseur. Il s'agit d'une VW-Golf blanche immatriculée à Feldkirch (Argovie).

Genève

Première suisse

Un centre de soins et de prévention de récurrence du suicide chez les jeunes ouvrira ses portes en octobre à Genève.

DMF

Un drone tombe

Un avion sans pilote, un drone, de l'armée suisse est tombé en panne de moteur mardi matin dans le Muotathal (SZ). Son parachute s'est ouvert et le drone a terminé sa descente à une vingtaine de mètres d'une maison d'Illgau.

Risques à l'exportation Projet en consultation

Les exportateurs doivent pouvoir se protéger contre les pertes subies en cas de dépréciation du franc suisse. La garantie contre les risques à l'exportation pourrait à l'avenir calculer ses indemnités au cours du change en vigueur au moment du règlement du sinistre. Un projet a été mis en consultation.

Recensement

Deux motions

Le recensement de la population de l'an 2000 doit être simplifié et celui de 2010 devra se baser uniquement sur les registres administratifs et non sur des questionnaires envoyés aux ménages. Le Conseil fédéral est prêt à accepter deux motions de la commission de gestion du Conseil national.

Consommation de viande

En recul

La tendance à un recul de la consommation de viande s'est maintenue en Suisse en 1995. La population a mangé 14.000 tonnes de viande de bœuf, de veau, de porc ou de mouton de moins que l'année précédente. Cela correspond à une baisse moyenne de 4,2%.

Office fédéral de la statistique: population

Toujours plus de pendulaires

Le nombre de pendulaires est en constante augmentation en Suisse. Dans les cinq plus grandes agglomérations de Zurich, Berne, Bâle, Genève et Lausanne, une personne active sur deux ne travaille pas dans sa commune de domicile, a indiqué hier l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Dans ces agglomérations, seules 102.000 personnes allaient travailler dans une autre commune que celle de leur domicile en 1950. Leur nombre est passé à 637.000 en 1990, soit six fois plus, selon l'étude réalisée à la demande de l'OFS par l'Office d'études socio-économiques et statistiques de la ville de Lausanne. La mobilité intercommunale concerne désormais une personne active sur deux, alors que la proportion n'était que de 14% quarante ans auparavant.

La croissance spectaculaire de la mobilité quotidienne s'explique notamment par la dispersion de la population urbaine et par les mutations de l'organisation économique dans les agglomérations.

Les entreprises choisissent de nouveaux sites d'implantation en fonction d'avantages liés à une localisation privilégiée et du prix du terrain. Les lieux de travail se trouvent alors localisés à des endroits particuliers: dans les centres pour un grand nombre d'activités du secteur tertiaire et dans certaines communes adjacentes pour la plupart des activités industrielles. D'autres communes de la banlieue ont une vocation surtout résidentielle.

CROISSANCE

De manière générale, la population des cinq plus grandes agglomérations a augmenté de 61%

entre 1950 et 1990, passant de quelque 1,5 million à près de 2,4 millions. Cette croissance a touché particulièrement les communes périphériques. La dispersion de la population résidente vers les «couronnes» des agglomérations se reflète aussi dans le nombre de personnes venant travailler dans les villes de Zurich, Berne, Bâle, Lausanne et Genève tout en étant domiciliées ailleurs. De 73.000 en 1950, elles ont passé à 406.000 en 1990.

LA VOITURE

L'étude montre que les pendulaires se déplaçant d'une commune à l'autre utilisent souvent leur voiture: environ 40% d'entre eux se déplacent de cette manière dans les agglomérations de Berne et Bâle et cette proportion dépasse 50% dans celles de Lausanne, Genève et Zurich. (ap)

Contrôles radars annoncés à «La Première»

La police approuve

Emboitant le pas à ses petites soeurs locales, la première chaîne de la Radio suisse romande («La Première») annonce sur ses ondes les contrôles radars repérés par ses auditeurs. Inaugurée il y a deux semaines, cette nouvelle pratique a reçu la bénédiction des polices cantonales romandes.

Daniel Favre, adjoint du directeur de l'information à «La Première», se défend de mettre les bâtons dans les roues de la police. «Nous avons décidé de diffuser les contrôles radars signalés par nos auditeurs après avoir reçu le feu vert des officiers de circulation.» Auparavant, la Radio romande faisait état seulement des contrôles annoncés par certaines polices elles-mêmes.

HAUSSE DES APPELS

Depuis deux semaines, le nombre d'appels d'auditeurs a forte-

ment augmenté, a déclaré M. Favre hier. Actuellement, les annonces de radars sont diffusées lors des bulletins routiers du début de matinée et de fin d'après-midi. Il est question de les inclure également dans tous les flashes d'information.

«En tout cas, ces informations semblent répondre à un besoin», reconnaît Daniel Favre. Elles ont un effet préventif, car elles rappellent aux automobilistes les limitations de vitesse et le risque de se faire pincer. Par ailleurs, les polices disposent désormais de radars montés sur voiture, qu'elles peuvent rapidement déplacer lorsque le contrôle est repéré. A condition que les agents écoutent la radio, ajoute M. Favre.

PAS CONTRE

Le major Jean-Paul Gruaz, chef du service de la circulation à la police vaudoise, n'est pas oppo-

sé à ces annonces: «Les polices romandes en ont discuté, en effet, avec la Radio romande lors de la réunion annuelle consacrée à l'information routière.» Ces annonces ont un effet de sensibilisation auprès des automobilistes. Ces derniers arrivent à signaler des radars là où il n'y en a pas, ce qui est tout bénéfique pour la sécurité.

Contrairement à la police lausannoise, la police vaudoise n'annonce pas à l'avance ses contrôles. «Les automobilistes savent que nos moyens sont limités et nous ne voulons pas créer de «zones libres» en dehors des points où se trouvent les radars», indique le major. L'efficacité des annonces par la police est limitée. Durant une période d'essai, la police cantonale bernoise a signalé les contrôles radars. Elle n'a pas constaté pour autant une baisse des infractions, ajoute M. Gruaz. (ats)

Femme enceinte étranglée au Lac-Noir

Le meurtrier s'est rendu

Un Suisse alémanique de 27 ans, domicilié en Singine, a avoué avoir étranglé son amie jeudi dernier dans un chalet au Lac-Noir. La victime, originaire du canton de Zoug, était âgée de 28 ans et enceinte de quatre mois. Le meurtrier avait annoncé la disparition de son amie à la police. Lundi, il s'est présenté à la justice après avoir consulté un avocat, a indiqué le juge d'instruction Carlo Buletta.

Après avoir tué son amie, l'homme a transporté le corps dans un tonneau en plastique

et l'a dissimulé dans des bûches au bord de la Sarine. Il a avoué son crime lundi. Le tonneau contenant le corps a été retrouvé. L'autopsie effectuée à l'Institut médico-légal de Lausanne a montré que la victime avait été étranglée.

Les motifs du crime ne sont pas encore clairement élucidés. Mais le drame semble dû à la grossesse de la jeune femme. Elle était enceinte de quatre mois, probablement des œuvres de son ami. Ce dernier est marié, a précisé à AP le juge d'instruction Carlo Buletta. (ap)

Caisse de pensions de Landis & Gyr

Un gros trou

La débâcle de la caisse de pensions de Landis & Gyr a occasionné des dommages pour 170 millions de francs. Le rapport final met en évidence des erreurs de tous les organes et personnes concernés. En tant que médiateur, l'ancien conseiller fédéral Fritz Honegger doit trouver des solutions pour régler les dommages.

Le fait que la caisse de pensions de Landis & Gyr devait faire face à une grosse perte a été rendu public en novembre 1994. Le trou était dû au non-respect des directives de placement, avait alors expliqué le conseil de fondation. Au début de 1995, le Département de l'intérieur du canton de Zoug nommait Revisuisse Price Waterhouse S.A. comme organe extraordinaire de contrôle.

ERREURS

Selon ce rapport tous les organes et toutes les personnes concernés ont fait des erreurs. Celles-ci ont conduit à des dommages pour un montant de quelque 170 millions de francs.

Frédéric Haas, patron de la caisse de pensions de Landis & Gyr, a exercé son activité d'investissement d'une façon qui n'était conforme ni aux directives de placements internes, ni aux dispositions fédérales légales en la matière. Il n'a infor-

mé les instances supérieures que de façon lacunaire. Il a contribué aux pertes d'une manière déterminante. Pour M. Haas, il est évident qu'il sert de bouc émissaire. Le rapport montre que les organes responsables étaient informés de la stratégie de placements et de ses risques. Que les directives de placements aient été complétées avec retard ne change rien au fait que son activité de placements correspondait aux décisions de la commission des finances ou avait été approuvée par celle-ci.

CONTRÔLE INSUFFISANT

Josef Follpracht, président de la commission des finances, a négligé de veiller à la mise en place d'un système de contrôle pour cette activité de placements complexe. Celui-ci lui aurait permis, ainsi qu'à la commission des finances, de surveiller le directeur de la caisse de pensions.

Il a pourtant indiqué au président du conseil de fondation que les mécanismes de contrôle étaient suffisants.

Willi Kissling, président du conseil de fondation et patron du groupe, n'a pas assez surveillé l'activité de la commission des finances et a autorisé une organisation interne lacunaire de la caisse. Son comportement a été de nature à contribuer aux pertes. (ats)

DIVERS

FUST
APPAREILS ELECTROMENAGERS
CUISINES/BAINS, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO, PHOTO, PC

BRAUN TEFAL
LauraStar NOVAMATIC etc.

Repasser

Fers à repasser à vapeur des Stations de repassage des Stations de repassage "pro" dès

Fr. 29.-
Fr. 299.-
Fr. 890.-

Nous vous proposons les meilleures marques, modèles et systèmes aux prix les plus bas*. Nos conseillers résoudreont tous vos problèmes de repassage de façon optimale.

* Garantie du prix le plus bas! (votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas) • Conseils professionnels et démonstration • Paiement contre facture • Réparation pour toutes les marques et modèles

SOLDES! C'est parti!

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust, Bd. des Eplatures 44 039/ 26 11 50
La Chaux-de-Fonds, Jumbo 039/ 26 68 65
Bienna, Hyper-Fust, Vendredi, ouverture nocturne jusqu'à 21 h, Rte. Soleil 122 032/ 52 16 00
Bienna, Rue Centrale 36 032/ 22 85 25
Marin, Marin-Centre 038/ 33 48 48
Neuchâtel Fust/Torre, Rue des Terreaux 7 038/ 25 51 51
Réparation rapide toutes marques 155 91 11
Service de commande par téléphone 155 56 66

et dans toutes les succursales
Jelmeli
INNOVATION • AUX ARMOURINS

IMMOBILIER

LA CHAUX-DE-FONDS
Magnifique 4 pièces, 101 m², terrasse 19 m². Cheminée de salon. Garage. Mensualité Fr. 1534.- + ch.
3 pièces dans les combles, 64 m², terrasse 13 m². Cheminée de salon. Garage. Mensualité Fr. 1128.- + ch.
☎ 038/24 57 31. 28-40436

À LOUER 132-782648

Léopold-Robert 32
à La Chaux-de-Fonds

APPARTEMENT 3 PIÈCES

Loyer avantageux
Fr. 646.- + charges

Libre de suite

NOUVEAU

Service de location 24h/24 en composant le No 039/23 71 28 pour connaître la liste de nos objets à louer

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

28-41195

CASTEL REGIE

A louer à La Chaux-de-Fonds
Rue des Bouleaux 13 et 15

APPARTEMENTS 1 1/2 PIÈCE

Libres tout de suite ou à convenir.
Loyers: Fr. 350.- + charges.

2034 Peseux 038/31 78 03

à louer

Appartements renouvés. 3 1/2 et 4 1/2 pièces à **Courtételle**

Nous louons à Courtételle à la Rue de la Sorne des appartements renouvés. Situation très tranquille et ensoleillée, grand parc avec place de jeux et ruisseau romantique.

3 1/2 pièces: dès Fr. 720.- + charges
4 1/2 pièces: dès Fr. 890.- + charges

Appartements renouvés avec tapis neuf. Libre tout de suite.
Premier mois gratuit

Pour renseignements et visite
066 22 86 04 M. Marquis
061 781 42 21 P. Dätwyler

03-334272/4x4

LA QUALITÉ EN ACTION

L'action-fraicheur
du 7.2 au 10.2

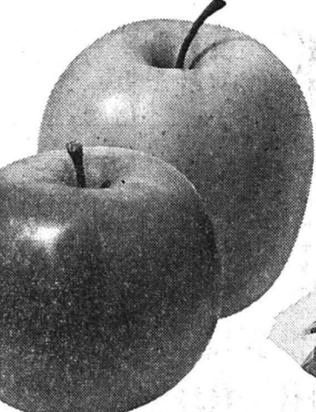
Pommes de table du pays
Classe I
de la production Migros-Sano

«Golden Delicious»
le kg **2.50**
2.40

le cabas, le kg **2.30**
2.20

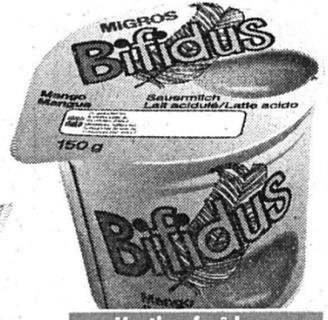
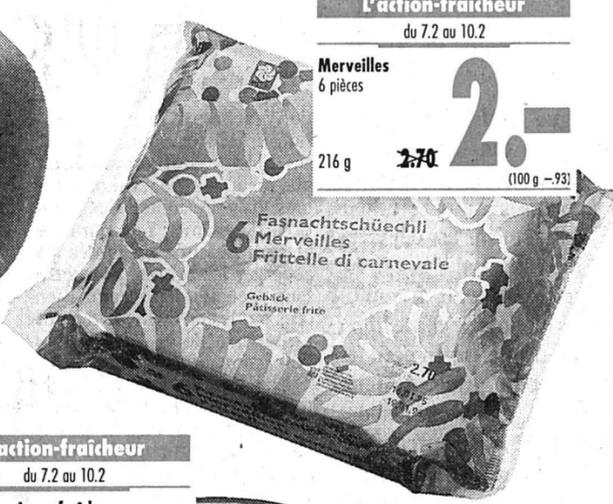
«Idared»
le kg **2.30**
2.20

le cabas, le kg **2.20**



L'action-fraicheur
du 7.2 au 10.2

Merveilles
6 pièces
216 g **2.70**
(100 g -93)



L'action-fraicheur
MULTIPACK du 7.2 au 13.2

Tous les Bifidus en gobelet de 150 g
-15 de moins

Exemple:
Bifidus mangue 150 g **0.70**
-0.55
A partir de 2 gobelets au choix (100 g -37)

Sugar Puffs

Action
du 7.2 au 13.2

Sugar Puffs
375 g **2.40**
(100 g -64)

Action
JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

T-shirt de dame
95% acétate,
5% élasthanne **20.-**

L'action-fraicheur
du 7.2 au 10.2

Toutes les pizzas fraîches
180-450 g
1.- de moins

Exemple:
Pizza Prosciutto 350 g **4.80**
3.80 (100 g 1.09)

En vente dans les MM et MAM

Actions
JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Bâtons aux noisettes
1 kg **6.-** au lieu de 8.20

Ravioli aux œufs
le lot de 4 x 440 g 1760 g **6.-** au lieu de 8.- (100 g -34)

Essuie-tout ménagers Favorit
8 rouleaux de 68 feuilles 544 feuilles **6.40** au lieu de 7.20

Essuie-tout ménagers Tissus
100% papier recyclé
8 rouleaux de 100 feuilles 800 feuilles **6.-** au lieu de 6.80

du 7.2 au 10.2

Grapefruits blancs de Floride
le filet de 1 kg env. **1.90**
le kg
le cabas de 2-3 kg env. **1.80**

FLORIDA

Grapefruits «Ruby Red» à chair rose de Floride
le filet de 1 kg env. **1.90**
le kg
le cabas de 2-3 kg env. **1.80**

FLORIDA

Pommes de terre «Charlotte»
du pays, le cabas de 2,5 kg **2.80**
(1 kg 1.12)

du 7.2 au 13.2

Tous les chewing-gums sans sucre
-40 de moins

Exemple: Fruity fresh sugarless 60 g **1.60** au lieu de 2.- (10 g -27)

Farce pour vol-au-vent
410 g **2.70** au lieu de 3.40 (100 g -66)
810 g **4.70** au lieu de 5.90 (100 g -58)

M-Drink UHT
lait partiellement écrémé
1 litre **1.60** au lieu de 1.80

Beurre à rôtir
490 g **4.50** au lieu de 5.70 (100 g 1.-)

Beurre à rôtir soft
250 g **2.55** au lieu de 3.25 (100 g 1.02)

Cervelas
2 pièces, 200 g **1.40** au lieu de 2.10 (100 g -70)

«Cantadou»
fromage frais de France
125 g **2.50** au lieu de 3.20 (100 g 2.-)

Emincé de poulet du Brésil
 surgelé
le kg **11.-** au lieu de 13.50

Suprêmes de filets de cabillaud de Terre-Neuve
 surgelés
400 g **4.90** au lieu de 6.30 (100 g 1.23)

du 7.2 au 20.2

Tout l'assortiment SECURE contre l'incontinence
1.- de moins

Exemple: Secure light 22 pièces **3.80** au lieu de 4.80

Action
du 7.2 au 13.2

Tout l'assortiment des riz préparés
170/250 g
-50 de moins

Exemple:
Riz USA avec riz sauvage 170 g **2.40**
1.90 (100 g 1.12)

Action
JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Chemise d'homme
manches longues
pur coton **15.-**

Molfina

Action
MULTIPACK du 7.2 au 20.2

Tampons, serviettes et protège-slip Molfina
-30 de moins

Exemple:
Serviettes minces Molfina 30 pièces **2.40**
1.80
A partir de 2 produits au choix

MIGROS

IMMOBILIER

IMMEUBLE À VENDRE

La Chaux-de-Fonds
Entrée ouest de la ville

Comprenant: 16 appartements, un local commercial, 6 garages, 14 places de parc.
Loyers raisonnables.
Les appartements sont tous loués.
Pour renseignements et notice, sans engagement, s'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET SA
Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 78 33. Fax 039/23 77 42
132-781702

A louer à Corgémont

locaux de bureaux
dans bâtiment renouvé et transformé.
Prix de location: dès Fr. 105.-/m²/an.
Pour renseignements:
☎ 032/97 12 22 ou 01/830 55 33.
249-172514

gb À VENDRE

Immeubles locatifs jumelés dans le quartier nord-ouest de la ville. Dégagement important. Situation ensoleillée.
Pour tous renseignements, s'adresser à **Géranica & Bolliger SA**
avenue Léopold-Robert 12
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 33 77

MEMBRE UNPI
132-782734

A louer rue Jacob-Brandt 6 à La Chaux-de-Fonds

Grand 3 1/2 pièces
entièrement renouvé, cuisine agencée, 2 salles d'eau. Libre tout de suite.
Fr. 900.- + charges.
Gérance Peruccio
Mlle Grün
☎ 039/31 16 16
241-68203

Feu: 118

ÉTUDE DE M^{rs} JEAN-LOUIS WERNLI ET VINCENT GOBAT
NOTAIRES À DELÉMONT ET COURRENDLIN

A vendre à DEVELIER, milieu du village

HABITATION, GARAGE ET LOCAUX COMMERCIAUX

comprenant:
au rez-de-chaussée: locaux commerciaux (ancienne boulangerie), un studio et un garage;
à l'étage: appartement de 4 chambres, un salon avec cheminée, une salle de bains-lessiverie, une cuisine habitable et une terrasse;
combles: appartement de 2 chambres, un salon, douche-WC, cuisine habitable.

Superficie: 877 m².
Prix intéressant.

Pour tous renseignements, visites et offre, s'adresser uniquement par écrit, au notaire soussigné.
Par commission: M^r Jean-Louis Wernli, notaire, avenue de la Gare 38, 2800 Delémont.
241-068219/4x4

Etats-Unis: la vague de froid continue de battre des records

Au tour de la Floride!

La vague de froid venue de l'Arctique, qui en l'espace d'une semaine a coûté la vie à 89 personnes dans le centre des États-Unis, s'est déplacée vers le sud-est du pays. Le mercure continuait à multiplier les records de chute libre, au point de mettre en péril les agrumes de Floride, de faire éclater les canalisations des maisons à la Nouvelle-Orléans et de geler des bateaux de pêche à leur mouillage en Caroline du Nord.

La semaine dernière, la température était descendue jusqu'à moins 51 degrés (Celsius) à Tower, dans le Minnesota. Lundi, de nouveaux records, vieux de 110 ans, ont été battus dans le Sud avec moins 7 degrés à la Nouvelle-Orléans et moins 23 à Lynchburg, en Virginie.

A la Nouvelle-Orléans, les canalisations de plusieurs habitations ont éclaté, d'autant que leur construction sur pilotis — par crainte des inondations — expose particulièrement la tuyauterie au froid.

En Caroline du Nord, la température la plus élevée a été enregistrée à Cape Hatteras où il faisait... moins 10. Un pêcheur

de Wanchese a dû casser la glace autour de son chalutier.

En Floride, le thermomètre est allé jusqu'à afficher moins 5 degrés au beau milieu des plantations d'agrumes. Les maraîchers se sont aussitôt précipités pour asperger les arbres, allumer des feux et cueillir les oranges menacées par le gel, de façon à en tirer rapidement le jus au lieu de les voir irrémédiablement pourrir.

Les agriculteurs affirmaient toutefois que, pour l'instant, les températures n'étaient pas restées assez longtemps à ce niveau pour provoquer des pertes graves. Pour autant, ils attendaient toutefois avec angoisse les heures à venir, décisives pour cette industrie lourde de quelque huit milliards de dollars (40 milliards de FF).

Quant aux touristes venus chercher le soleil, shorts à fleurs dans la valise, ils n'en reviennent pas de trouver une eau à trois degrés, et les plages de Miami Beach sont désertes. Seul un touriste britannique intrépide a un moment caressé l'idée d'un plongeon, mais il n'a finalement risqué que le bout d'un doigt de pied dans les vagues avant de le retirer précipitamment.

HÉBERLUÉS

Pendant ce temps, les automobilistes éberlués du Mississippi se colletaient avec une couche de



Apoka en Floride

Le froid menace les agrumes et les fleurs. A témoin ce champ de roses en pot qui a été arrosé pour le protéger.

glace de plusieurs centimètres sur les routes du centre et le nord de l'Etat.

Dans l'Etat de Washington, des avalanches ont fait s'abattre des blocs de neige et de rochers sur des autoroutes, dont deux ont dû être fermées à la circulation dans la région de Seattle.

Un homme enseveli a pu être sauvé de justesse.

En revanche, dans l'Oregon, à Philomath, un arbre emporté par un glissement de terrain a coûté la vie au conducteur d'un camion au cours de la nuit de lundi. Les deux enfants qui se

trouvaient à ses côtés n'ont été que blessés.

Sur l'Aéroport international de Portland, un avion de la compagnie Delta Airlines avec 79 passagers a bord a glissé hors de la piste. Personne à son bord n'a été blessé. (ap)

78 février 1927 — Egérie du Saint-Germain-des-Prés des années 50, Juliette Gréco naît à Montpellier. Elle est devenue l'un des phares de l'âge d'or de la chanson française. C'est Jean-Paul Sartre qui lui a écrit sa première chanson en 1949. Elle est restée fidèle à son répertoire («Si tu l'imagines»). Elle fit quelques apparitions au cinéma et a écrit un recueil de souvenirs «Jujube».

BRÈVES

Ukraine

Poissons pris dans la glace

Des milliers de tonnes de poissons gelés sont pris dans la glace exceptionnellement épaisse qui recouvre le Dniepr et les autorités d'Ukraine redoutent le dégel. Le Ministère de l'environnement a expliqué hier qu'à la vague de froid s'ajoutait une baisse du débit de la rivière telle que les poissons sont pris au piège du gel. Lors du dégel, les poissons morts risquent de contaminer le lac-réservoir de Krememtchouck, qui alimente en eau potable plusieurs villes. Ce réservoir est à 3,5 m en dessous de son niveau normal.

Luebeck

Incendie meurtrier commémoré

Plusieurs centaines de personnes se sont réunies hier à la cathédrale de Luebeck. Les participants ont honoré la mémoire des victimes de l'incendie d'un foyer de demandeurs d'asile. Dix personnes, dont trois enfants, avaient péri le 10 janvier dernier dans les flammes. La présidente de l'Etat régional de Schleswig-Holstein, Ute Erdsiek-Rave (SPD), a estimé que les citoyens avaient une dette envers les survivants du drame. Elle a souligné qu'ils devaient leur procurer «la sécurité, un toit et le moyen de gagner leur vie digne».

Liz Taylor

Septième divorce

Elisabeth Taylor, la célèbre actrice américaine «oscarisée», a engagé lundi une procédure de divorce avec son septième mari, un travailleur du bâtiment, Larry Fortensky (photo Keystone-AP). Elle a parlé de différences irréconciliables.



Tremblement de terre dans le sud de la Chine

Secours étrangers: Pékin hésite

La Chine a lancé hier un appel à la communauté internationale pour secourir les dizaines de milliers de victimes du séisme qui a fait au moins 250 morts samedi dans le sud du pays. Mais Pékin hésite à autoriser les secours étrangers à intervenir dans les zones sinistrées.

Le tremblement de terre survenu samedi dans une région mon-

tagneuse du nord-ouest de la province, proche du Tibet, a fait par ailleurs 15.000 blessés et des milliers de sans-abri. «Nous ne pouvons pas écarter la possibilité que le bilan des victimes s'alourdisse encore», a déclaré le porte-parole du Ministère des Affaires étrangères. Celui-ci a précisé que 330.000 maisons s'étaient effondrées. «L'aide humanitaire de l'ensemble de la

communauté internationale est la bienvenue», a ajouté le porte-parole.

DON JAPONAIS

Un fonctionnaire de la Direction générale du gouvernement du Yunnan a pour sa part affirmé que la province «a besoin de médicaments mais pas de médecins». Il confirmait ainsi la réticence de certaines autorités à accepter des étrangers dans les zones les plus touchées. Un porte-parole du Bureau des Affaires étrangères de la province a indiqué au téléphone que les autorités locales sont en train d'étudier des propositions émanant d'organisations humanitaires non gouvernementales françaises et américaines.

Le Ministère des affaires civiles a, de son côté, demandé mardi une aide officielle au PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) à Pékin, a-t-on appris de bonne source. Dès dimanche soir, la Croix-Rouge de Chine s'était aussi adressée à la communauté internationale à laquelle a notamment répondu son homologue du Japon en offrant un don de 330.000 dollars (380.000 francs). (ats, afp)



Province du Yunnan

Les sans-abri souffrent du manque d'eau et de vivres ainsi que du froid glacial. (Keystone-AP)

Première étape du Pape au Guatemala

Message de paix

Le pape Jean Paul II est arrivé hier à Esquipulas à 150 km à l'est de Guatemala où il a été accueilli par des dizaines de milliers de fidèles. La veille, le souverain pontife a atterri à Guatemala pour une visite de deux jours. Il s'agit de la première étape d'une tournée du Saint-Père en Amérique centrale et au Venezuela.

Le souverain pontife a été

reçu par le nonce apostolique et le président du Guatemala Alvaro Arzu. Dans son discours, le président a salué en la personne de Jean Paul II «le messager de la paix» en souhaitant que sa présence aide à la solution des conflits «d'une nation saignée par l'injustice et l'affrontement armé». La guerre civile dans ce pays a fait 100.000 morts et 40.000 disparus. (ats, afp)

Argentine

Alpiniste suisse tué

Un alpiniste suisse est mort en Argentine sur les pentes de l'Aconcagua, a annoncé lundi l'agence argentine Telam. L'alpiniste suisse a été pris d'insuffisances respiratoires alors qu'il évoluait à une altitude de 3000 mètres. Il est redescendu vers la ville de Horcones, mais en dépit des soins qu'il a reçus, il n'a pu survivre. Il est le deuxième alpiniste à trouver la mort cette année sur ce sommet qui culmine à 6959 m. (ats, reuter)

Zoo de Pékin

Pandas en manque!

Les 14 pandas géants du zoo de Pékin souffrent de problèmes digestifs, perdent du poids et se défendent moins bien contre les maladies parce que le zoo ne peut pas leur fournir assez de leur nourriture favorite, le bambou.

Le zoo s'approvisionnait en bambou dans la région de Jiao-zuo (centre de la Chine). Mais les producteurs locaux ont vendu leurs plantations, jugées peu rentables. (ap)

Un mois après la mort de l'ancien président François Mitterrand

Marchands de souvenirs voraces à Jarnac

Maillots et écharpes arborant une ombre brodée de François Mitterrand avec sa signature et l'inscription «Jarnac». Même effigie sur des briquets: Jarnac, où a été enterré le 11 janvier l'ancien président français, n'échappe pas à la voracité des marchands de souvenirs.

Cette ville de 5000 habitants dans le sud-ouest de la France a été propulsée sous les feux de l'actualité par la sépulture de son illustre citoyen. Le maire de

Jarnac, Maurice Voiron, ne cache pas son désarroi face à ce commerce: «Cela n'a rien de méchant mais ce n'est pas très heureux».

La Municipalité veut «tenter de fixer des limites en matière de documents ou d'objets à vendre» aux nombreux militants socialistes, sympathisants, curieux et promeneurs du dimanche venus de toute la France qui envahissent le cimetière des Grand'Maisons. Ils sont en moyenne 10.000 le week-end, quelque 500 en semaine, qui

font le bonheur des restaurateurs, pâtisseries ou marchands de fleurs.

PÈLERINAGE

Moult précautions sont prises pour canaliser ce pèlerinage. Le parcours est fléché en sens unique dès l'entrée du cimetière, où deux gendarmes sont en faction toute la journée.

Une passerelle de bois en forme de L est dressée autour de la tombe pour éviter que les sépultures avoisinantes ne soient piétinées.

Cela n'empêche pas le maire d'estimer qu'un jour ou l'autre, les familles vont se fâcher, les gens voudront récupérer leur tombe. Je ne sais pas comment je vais faire». Pour faire face à ce dilemme, il a décidé de prendre conseil auprès de son collègue de Colombey-les-Deux-Eglises, où repose depuis 25 ans le général de Gaulle.

Mais cette initiative n'a pas plu à tout le monde et le maire a reçu des lettres d'insultes qui lui reprochent de comparer François Mitterrand avec le général

de Gaulle. Autre cible de critiques, le curé de Jarnac. Il a aussi été assailli par des lettres d'insultes pour avoir célébré en son église les obsèques de l'ancien chef de l'Etat en présence de «la maîtresse» et de la «fille adultérine» de M. Mitterrand. Devant l'adversité, le père Jacques Fau, tout en notant dans une lettre ouverte le «désarroi» de ses interlocuteurs «face à la dégradation de l'image de la famille aujourd'hui», a préféré partir se reposer une dizaine de jours.

(ats, afp)



444.-
Redevance de leasing mensuelle. MPV Mazda avec transmission automatique, climatisation, ABS, jantes alu, airbag. Moteur: V6 3.0i (152 ch).

Prix net Fr. 35'899.-/versement lors de la livraison: Fr. 4'000.-. Durée du contrat: 60 mois. Kilométrage annuel: 15000 km. Assurance casco complète non comprise. Caution non requise. Garantie de 3 ans ou 100 000 km. Prix avec TVA 6,5% incluse.

MAZDA

Votre concessionnaire
à La Chaux-de-Fonds:

GARAGE DE L'AVENIR SA

Progrès 90
Tél. 039/23 10 77

276-25327/ROC

IMMOBILIER

À VENDRE À COFFRANE
Magnifique villa de 7 pièces avec piscine

Spacieux et agréable à vivre
● cheminée de salon
● jardin d'hiver
● pergola
● grand jardin
● garage

Société AZIMUT, ☎ 038/31 51 09
28-40408

À LOUER
Croix-Fédérales 44 à La Chaux-de-Fonds

APPARTEMENTS DE 3 1/2 PIÈCES

Cuisine agencée. Balcon. Ascenseur. Libres au 1.4.96 et 1.6.96
Notre liste est à votre disposition à nos bureaux

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

96 VILLA INDIVIDUELLE

A vendre aux Brenets. Elle est composée de 6 chambres, 2 salles de bains avec baignoire, 2 WC, sauna, cuisine agencée, coin à manger, salon et coin cheminée, 3 terrasses et garage double. Situation exceptionnelle. Vue sur le lac.
Pour plus de renseignements, s'adresser à **Gérançia & Bolliger SA** avenue Léopold-Robert 12 2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 33 77

MEMBRE UNPI 132-782589

La Chaux-de-Fonds
A louer tout de suite ou pour date à convenir

Appartement 2 pièces
Fr. 600.- + charges ainsi que

Appartement 3 pièces
Fr. 920.- + charges.
Avec cuisines et salles de bains rénovées.

Pour tous renseignements, appelez le 031/300 42 44.

5-267561
TRANSPAN AG
Liegenchaftenverwaltung
Länggassstrasse 54, 3000 Bern 9
Tel. 031 300 42 42 Fax 031 300 42 49

132-781409
À LOUER
Quartier des Foulets
à La Chaux-de-Fonds

Appartements 1 1/2, 2, 3 et 3 1/2 pièces

Tout confort, cuisines agencées. Vue imprenable. Ascenseur. Libres de suite ou à convenir.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous appeler et n'oubliez pas que notre liste est à votre disposition.

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

Publicité intensive,
Publicité par annonces

L'annonce,
reflet vivant du marché

Feuilleton de «L'IMPARTIAL» 98

Mary Higgins Clark

Recherche jeune femme aimant danser

Roman

(Droits réservés: Sciaky Presse et Albin Michel)

Nan si joyeuse à l'idée d'aller passer l'été en France. Nan qui aimait danser. «Je pourrais danser la nuit entière.»

Erin Kelley avait-elle aussi un pied chaussé d'une chaussure à talon haut lorsqu'on l'avait retrouvée morte?

Talon haut? Qu'évoquaient ces deux mots? Impatiemment, Greta ouvrit le *Times* à la page des mots croisés.

Le téléphone sonna. C'était Gregory Layton. Elle avait fait sa connaissance au dîner du club l'autre soir. La soixantaine à peine entamée, il était juge fédéral et vivait dans le Kent à une trentaine de kilomètres de là. «Un veuf séduisant», lui avait chuchoté Priscilla Clayburn. Il était séduisant, et il l'invitait à dîner avec lui ce soir. Greta accepta et reposa le téléphone, soudain impatiente d'être à ce soir.

Dorothy arriva sur le coup de 9 heures.

– J'espère que vous n'avez pas à sortir, ce matin, madame Sheridan. Il fait un temps de chien.

Elle apportait le courrier, y compris un gros paquet qu'elle tenait sous son bras. Elle déposa le tout sur

la table et fronça les sourcils.

– C'est bizarre, il n'y a pas d'adresse d'expéditeur. J'espère que ce n'est pas une bombe ou je ne sais quoi.

– Sans doute encore un de ces envois loufoques. Maudite émission.

Greta commença à tirer sur la ficelle du paquet, puis s'arrêta, prise d'un soudain sentiment de panique.

– Ça n'a pas l'air d'une plaisanterie. Je préfère appeler Glenn Moore.

Le commissaire principal Moore venait d'arriver à son bureau.

– Ne touchez pas à ce paquet, madame Sheridan, lui ordonna-t-il d'un ton sec. Nous arrivons tout de suite.

Il prévint la police d'Etat. Ils promirent de faire parvenir au plus vite un détecteur de bombe à la résidence des Sheridan.

A dix heures, tenant le paquet avec d'infinies précautions, un officier de

l'équipe de désamorçage le plaça devant les rayons X.

Depuis le living-room où elle était restée cantonnée avec Dorothy, Greta entendit un éclat de rire soulagé. Dorothy sur les talons, elle s'élança dans la cuisine.

– Ça ne risquait pas d'exploser, m'dam, la rassura-t-on. Rien là-dans à l'exception d'une paire de chaussures dépareillées.

Greta vit l'expression ébahie de Moore, sentit le sang quitter son visage à mesure que l'emballage était retiré, dévoilant une boîte de chaussures au couvercle orné d'un croquis de soulier de bal. Le couvercle une fois soulevé, apparurent à l'intérieur, nichées dans du papier de soie, une sandale du soir à haut talon et une chaussure de jogging usagée.

– Oh, Nan! Nan!

(A suivre)

L'EXPRESS RTN présentent...
STARMANIA
L'OPERA ROCK DE MICHEL BERGER ET LUC PLAMONDON



VENDREDI 15 MARS 96 A 20H30
PATINOIRE DU LITTORAL-NEUCHATEL

POUR COMMANDER VOTRE (VOS) BILLET(S) AVANT LE 16 FEVRIER 1996, VEUILLEZ NOUS RETOURNER LE BON DE COMMANDE, CI-DESSOUS, A L'ADRESSE SUIVANTE:
MYSTERY AGENCY - 16, RUE SISMONDI - 1201 GENEVE
NOUS PRENDRONS VOTRE COMMANDE EN CONSIDERATION A RECEPTION DE VOTRE PAIEMENT SUR NOTRE:
C.C.P. 12 - 86 846 . 5
LE(S) BILLET(S) VOUS PARVIENDRA(ONT), PAR PLI RECOMMANDE, AU PLUS TARD LE 4 MARS 1996, LES MEILLEURES PLACES SERONT ATTRIBUEES EN FONCTION DE L'ENREGISTREMENT DES PAIEMENTS.

PRELOCATION

NOMBRE BILLET (S)	PRIX	TOTAL
.....	46.-
.....	56.-
.....	66.-
.....	76.-

+ FRAIS **FRS 10.-**

TOTAL A NOUS VERSER SUR LE C.C.P. 12 - 86 846 . 5

NOM PRENOM

ADRESSE VILLE

TEL. DATE SIGNATURE

DIVERS

POMPES FUNEBRES

NIGGLI S.A. SERVICE PERMANENT

Saint-Imier P. Kupferschmid
Tél. 039 / 41 27 55

ACCORDÉONS toutes marques, neufs et occasions. Locations, réparations.

RODOLPHE SCHORI, importateur LEMANIA, Industrie 34, 1030 BUSSIGNY, tél. 021 701 17 17 (lundi fermé).

EROS Sex shop

CABINES VIDEO
K7 Vidéo - Location-vente
Revues - Accessoires
Lingerie sexy - Cuir - Latex
Numa-Droz 80a
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 00 18

Police-secours: 117

L'annonce, reflet vivant du marché

VACANCES VOYAGES

MALTE
8 jours standing
AIR MALTA
Genève
Hôtel***(*)
Pension complète
Fr. 885.-
ou
haut de gamme
Business class
Palace *****
Fr. 1850.-
EUROCHARTER CH
027/38 23 86

AUTOS MOTOS VELOS

Achète au plus haut prix VOITURES
bus, camionnettes, Kilométrage, état sans importance. Paiement comptant.
077/47 61 89

DIVERS

«NE LAISSEZ PLUS SOMNOLER VOTRE ARGENT»

CGF

BERNARD VAUCHER
Conseils en placement & gestion de fortunes
Investissements adaptés à vos objectifs!
Discretion, confidentialité!
Disponibilité à toute épreuve quel que soit votre capital!
Chemin des Bosses 5 2400 Le Locle
Tél. 039/31 93 33 Fax 039/31 13 35

BOURSE

Swiss Market Index
Graphique montrant l'évolution de l'indice suisse de janvier à février.

Indices

	05/02	06/02
SPI	2114.47	2130.88
SMI	3221.70	3253.80
Dow Jones	5407.59	5454.55
DAX	2419.01	2428.28
CAC 40	1985.59	1988.47
Nikkei	20653.40	20751.20

Dollar US
Graphique montrant l'évolution du dollar américain de janvier à février.

Billets

	Achat	Vente
USA	1.15	1.24
Angleterre	1.79	1.91
Allemagne	80.5	83
France	23.1	24.4
Belgique	3.88	4.08
Hollande	71.75	74.75
Italie	0.0745	0.079
Autriche	11.4	11.9
Portugal	0.75	0.83
Espagne	0.92	1.02
Canada	0.82	0.9
Japon	1.09	1.19

Taux d'intérêt suisses

	3 mois	6 mois	12 mois
Crédit Suisse			
Comptes à terme de Fr. 100'000.- à Fr. 500'000.-	1.37	1.37	1.37
Oblig. de caisse	2.50	3.25	3.75
Banque Nationale Suisse Rendement moyen des obligations de la Confédération	4.29	4.30	
Taux Lombard	3.62	3.62	

Taux d'intérêt étrangers

Euro-Marché à partir de Fr. 100'000.-

	3 mois	6 mois	12 mois
CHF/Sfr	1.56	1.62	1.87
USD/US\$	5.12	5.00	4.93
DEM/DM	3.12	3.12	3.18
GBP/£	6.06	5.99	5.99
NLG/ƒ	2.87	2.87	2.93
JPY/¥	0.37	0.31	0.62
CAD/CS	5.00	5.06	5.06
XEU/ECU	4.50	4.43	4.40

Bourse suisse

	05/02	06/02
Adia p	210	223
Agie n	85	85
Aluisse p	955	966
Aluisse n	953	964
Amgold C.S.	134.5	132.25
Ares Serono	918	921
Ascom p	1310	1290
Attisolz n	635	637
Banque Coop	890d	890d
Baloise n	2390	2365
Baer Holding p	1240	1250
BB Biotech	3280	3300
BBC p	1383	1393
Bernoise Ass. n	1230	1225
BK Vision p	1490	1515
Bobst p	1880	1900
Buehrle p	106	107
Bucher Holding p	770	770
CFN	541d	541
Ciba-Geigy n	1005	1019
Ciba-Geigy p	1003	1016
Clariant n	385	386
Cortaid p	590	600t
CS Holding n	113.5	114.25
Electrowatt p	432	432
Elco Loser n	530	531
EMS Chemie p	5230	5320
Fischer p	1535	1550
Fischer n	293	294
Forbo n	508	510
Fotolabo n	555	550
Galenica p	405	416
Hero p	530	525
Hero n	130	130
Hilti bp	890	890
Holderbank p	864	855
Immuno	680	685
Interdiscount p	94a	92
Jelmoli p	530	525
Kaba Hold. n	558	552
Kuoni N	2080	2115
Landis & Gyr n	950	950
Lindt Sprüngli p	19600	19700
Logitech n	130	135t
Mercure n	254	255t
Michelin	546	550
Motor Col.	2170	2195
Mövenpick p	410t	410
Nestlé n	1269	1274
Pargesa Holding	1450	1450
Pharmavisio n	6040	6060
Phonak	1080	1110
Pirelli p	142	143
Publicitas bp	1050	1060
Publicitas n	1110	1125
Rentch Walter	183	184
Réassurance n	1194	1216
Richemont	1980	1985a
Rieter n	379	376

Avant bourse

	23	22.5
Astra	23	22.5
Calida	810d	810
Ciment Portland	625d	650
Danzas n	1230	1235t
Feldschlöss. p	2750d	2750d

Amsterdam (HFL)

	71.1	71.6
ABN Amro	71.1	71.6
Akzo	178.8	183.9
Royal Dutch	232.2	233.3
Unilever	235.4	234

Tokyo (Yen)

	1960	2010
Canon	1960	2010
Daiwa Sec.	1530	1510
Fuji Bank	2310	2370
Hitachi	1060	1060
Honda	2350	2340
Mitsubishi el	1220	1210
Mitsubishi Heavy	846	840
Mitsubishi Bank	2300	2300
Mitsui Co	930	922
NEC	1280	1260
Nippon Oil	631	623
Nissan Motor	838	835
Nomura sec	2290	2260

Londres (ESTG)

	72.875	72.25
Amgold	72.875	72.25
Anglo AM	48	47.9375
B.A.T.	5.757	5.75
British Petrol.	5.355	5.34
British Telecom.	3.58108	3.62
BTR	3.33	3.345
Cable & Wir.	4.61962	4.56
Cadbury	5.38	5.35
De Beers P	22.53U	-
Glaxo	9.62837	9.48
Grand Metrop.	4.3315	4.31
Hanson	1.9507	1.905
ICI	8.32707	8.225

Frankfurt (DM)

	160.7d	161d
AEG	160.7d	161d
Allianz N	2829	2830
BASF	348.8	351.4
Bay. Vereinsbk.	43.7	43.85
Bayer	434	437.6
BMW	819.5	820
Commerzbank	348	347.3
Daimler Benz	801	800.5
Degussa	558	539
Deutsche Bank	73.28	73.83
Dresdner Bank	38.85	39.25
Hoechst	436.2	443.7
MAN	437	442.5
Mannesmann	506	510.5
Siemens	835	838.5
VEBA I	65.02	64.9
VW	531	538.5

Paris (FF)

	146.3	147.5
AGF	146.3	147.5
Alcatel	463.5	464.5
BSN	801	805
CCF	71.2	72.1
Euro Disneyland	12.6	12.95
Eurotunnel	5.85	6.35
Gener.des Eaux	534	535
L'Oréal	1423	1425
Lafarge	329.3	332
Total	347.2	340.6

New York (SUS)

	43.375	42.625
Abbot	43.375	42.625
Am Medical	31.625	32
Amexco	45.5	45.5
Amoco	71.125	70.75
Apple Computer	29.25	29.625

Fonds de placements

	05/01	06/02
MMF CS	1433.6r	1433.61e
MMF DM	1885.14r	1885.15e
MMF Ecu	1518.88r	1518.89e
MMF FF	6764.51r	6764.52e
MMF Flh	1287.78r	1287.79e
MMF Sfr	6160.12r	6160.13e
MMF US	1952r	1952.01e
S+M C Sz Sfr	233.55r	238.25e
Eq Fd Em M	1100.51r	1100.51e
Eq Fd LA US	897.74r	897.74e
Eq Fd C E DM	1029.89r	1029.89e
Eq Fd C USA	1380.23r	1380.24e
Cap 1997 DM	1952.91r	1952.91e
Cap 2000 DM	1657.16r	1657.17e
Cap 2000 Sfr	1705.4r	1705.41e
B Fd DM B	1598.87r	1598.88e
B Fd FF B	1194.69r	1194.7e
B Fd £ B	836.58r	836.58e
B Fd CS B	1394.87r	1394.88e
CS Pf Inc Sfr A	1020.5r	1020.51e
CS Pf Inc Sfr B	1091.32r	1091.33e
CS Pf Bld Sfr	1081.07r	1081.08e
CS Pf Grwth Sfr	1009.96r	1009.97e
CS EU Valor Sfr	240.25r	245.25e
CS E Blue-Ch a	231.29r	235.93e
CS E Blue-Ch b	21.21r	195.47e
CS Germ F a	191.63r	195.47e
CS Germ F b	205.49r	209.61e
CS Gold Val Sfr	174.76r	178.25e
CS Jap Megat	192.69r	196.55e
CS Tiger F FS	1557.75r	1588.95e
CS EU Valor Sfr	240.25r	245.25e
CS Act. Suisses	921.75r	920.51e
CS Bd Valor DM	121.01r	122.22e
CS Bd Valor Sfr	116.15r	117.35e
CS Bd Valor US\$	125.32r	126.57e
CS Conv Val Sfr	167.15r	168.85e
CS F Bonds Sfr	88r	89.25e
CS Ecu Bond A	96.33r	97.3e
CS Ecu Bond B	178.96r	180.76e
CS Gulden Bond B	159.38r	160.98e
CS Eur Bond A	212.83r	214.97e
CS Eur Bond B	334.73r	338.09e
CS Euroreal DM	101.28r	106.4e
BPS P Inc Sfr	1166.27r	1166.28e
BPS P I/G Sfr	1194.07r	1194.08e
BPS P G Sfr	1189.73r	1189.74e
BPS P I/G DM	1267.11r	1267.12e
BPS P G DM	1281.96r	1281.96e

Devises

Devises jusqu'à Fr. 50'000.-

	1.179	1.213
USA	1.179	1.213
Angleterre	1.814	1.866
Allemagne	80.61	82.31
France	23.46	23.96
Belgique	3.923	4.003
Hollande	71.98	73.58
Italie	0.0752	0.0772
Autriche	11.46	11.7
Portugal	0.772	0.797
Espagne	0.9485	0.9785
Canada	0.8565	0.8805
Japon	1.1195	1.1535
ECU	1.4785	1.5105

Métaux précieux

OR

	410.7	411.2
\$ Once	410.7	411.2
Lingot	15750	16000
Vreneli 20.-	90	100
Napoléon	88	98
Souver new	96.42	99.83
Souver old	96	99.41
Kruger Rand	487	502

ARGENT

	5.71	5.73
\$ Once	5.71	5.73
Lingot/kg	213	228

PLATINE

	16350	16600
Kilo	16350	16600

Convention Or

	16100
Plage or	16100
Achat	15750
Base argent	260

Divers

	99d	99.75of
Obligestion*	99d	99.75of
Multib		

Hockey sur glace - LNB: le HCC assure l'essentiel, sans plus

Deux points sans saveur

Andy Keller de nouveau blessé - Andy Keller (25 ans), attaquant du CP Berne, sera indisponible durant six semaines environ. Déjà absent du début décembre à la mi-janvier en raison d'un problème tendineux au genou gauche, il s'est déchiré le ligament interne du genou droit lors de la rencontre disputée à Lausanne. Son coéquipier Christian Langer, un défenseur de 26 ans, a pour sa part prolongé son contrat jusqu'à la fin de la saison 1996-97. (si)

● **LA CHAUX-DE-FONDS - GE SERVETTE 6-3**
(2-1 2-1 2-1)

Qu'on le veuille ou non, les play-off accaparent les esprits, qu'ils soient chaux-fonniers ou d'ailleurs. Pas étonnant dès lors que l'affiche proposée hier au soir ait avant tout été prétexte à certains «réglages» dans la perspective de rendez-vous ô combien plus importants, et à plus d'un titre. L'histoire - celle de la saison, pas la grande - ne retiendra donc de ce derby que le fait que le HCC a vaincu pour la quatrième fois de l'exercice les néo-promus, ajoutant deux points sans saveur à son capital. L'essentiel quoi...

Par **Jean-François BERDAT**

Les yeux rivés sur un tomatot éteint depuis belle lurette, François Huppé n'avait qu'une seule préoccupation à l'issue de la rencontre: le résultat d'Olten. Les Soleurois vainqueurs de Coire, les Genevois ne sont donc pas encore certains de prendre part aux play-off. D'où la moue

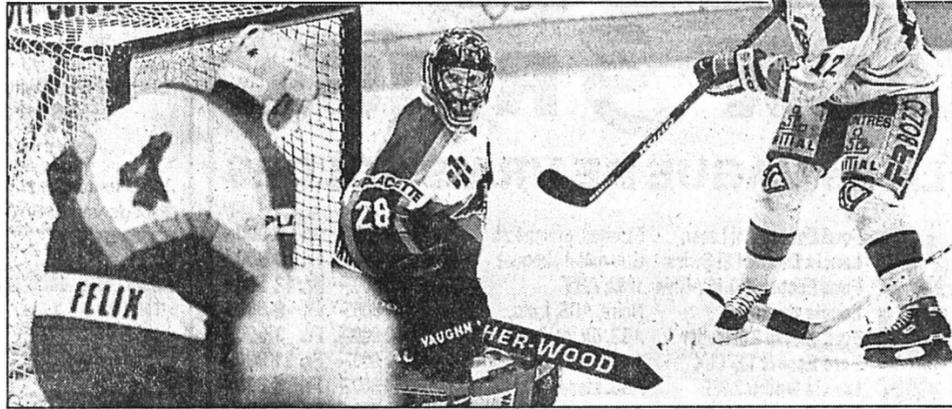
toute de circonstance d'un Québécois au demeurant pas trop mari de la tournure des événements. «Ce soir, nos adversaires nous ont administré une leçon de réalisme. Leur premier bloc était largement supérieur, trop fort. On peut imaginer tous les plans défensifs que l'on veut, quand on a affaire à des gars meilleurs que soi, on ne peut que s'incliner.»

Beau joueur - ses gens n'auront pas tous droit au même compliment... -, l'entraîneur genevois résumait en quelques mots un match au cours duquel le HCC n'a jamais tremblé.

IRRÉSISTIBLE BOZON

Si les gens des Mélézes ont conduit les débats à leur guise, ils n'en ont pas pour tout autant dégagé une impression de sérénité débordante. Supérieurs dans tous les domaines, ils ne sont une fois de plus pas parvenus à concrétiser une domination par moments écrasante, notamment lorsque le premier bloc se trouvait sur la glace. Si elles ont offert quelques dessins «à faire pleurer», les gâchettes habituelles ont pourtant tardé à faire mouche.

Dès lors, c'est le rusé G. Dubois qui a pris le relais, mettant en route un tableau d'affichage qui allait dès lors progresser avec une belle constance. Car si Stehlin a doublé la mise dans son style caractéristique, Cloux



Chris Felix - Jérôme Hagmann - Philippe Bozon
La défense genevoise est aux abois.

(Impar-Galley)

a rapidement raccourci la distance. G. Dubois encore, Elseiner ensuite, remirent un peu d'ordre dans une maison que Stastny secoua pourtant une nouvelle fois, imité bientôt par son compère Müller qui réduisit l'écart à une seule unité.

Flairant sans doute le danger, Bozon se décida alors à prendre les choses en main. Irrésistible, le Français donna le tournis à une défense qui ne sut plus dès lors à quel saint se vouer. En véritable patron, le numéro 12 des Mélézes ne laissa le soin à personne de régler l'affaire, avant d'offrir le sixième à Oppliger. Du grand art, du tout grand art de la part d'un garçon que la proximité des play-off rend plus performant de match en match. «Nous n'avons pas les moyens de résister à ces gens-là, reprenait François Huppé. Défensivement, je n'ai aucun reproche à formuler à mes gars. Offensivement en revanche, nous ne pouvons nous en prendre qu'à nous-mêmes, car on aurait pu leur faire mal...» Avec un peu plus de culot en effet, les Genevois auraient peut-être pu prétendre à mieux face à ce HCC, pas trop enclin à se défoncer.

QUELQUES «ANECDOTES»
On retiendra encore quelques «anecdotes» d'une soirée finale-

ment pas tout à fait ordinaire puisque Shirajev a fait du surplace au niveau des «comp-teurs» et que Schnegg l'a passée hors de sa cage.

Où cela devient plus courant, c'est quand M. Simic demeure fidèle à lui-même, approximatif à l'image de ses acolytes ou quand le teigneux Ecoeur démontre une fois encore qu'il est plus aisé de passer son temps à

distribuer des coups tordus que de marquer des buts. Enfin, Kjell Larsson, l'entraîneur de FR Gottéron - était-il là dans l'optique du tour final LNA/LNB? -, aura sans doute été plus impressionné par Bozon que par le HCC dans son ensemble. Quant à Wicky, ce n'est pas hier soir qu'il aura décroché son contrat pour les Mélézes.

Pour le surplus, il faudra repasser...
J.-F. B.

AUTRES PATINOIRES

● **THURGOVIE - GRASSHOPPER 1-1 a.p.**
(0-0 1-1 0-0 0-0)

Gâttingeursreuti: 1964 spectateurs.
Arbitres: MM. Ballmann, Oberli et Ehmke.
Buts: 27e Schenkel (Schlagenhaut, à 5 contre 4) 0-1. 40e Posma (Stehofer, à 5 contre 4) 1-1. Pénalités: 5 x 2' plus 10' (Daoust) contre Thurgovie, 8 x 2' contre Grasshopper.

● **MARTIGNY-VALAIS - HERISAU 0-4 (0-1 0-1 0-2)**

Forum d'Octodure: 588 spectateurs.
Arbitres: MM. Moreno, D'Ambrogio et Voelker.
Buts: 1re Vilgrain 0-1. 24e Freitag (Guay) 0-2. 48e D. Knecht (Seeholzer) 0-3. 52e Germann (Vilgrain, Weibel) 0-4. Pénalités: 3 x 2' contre Martigny-Valais, 5 x 2' contre Herisau.

● **OLTEN - COIRE 6-3**
(1-0 2-2 3-1)

Kleinholz: 1303 spectateurs.
Arbitres: MM. Schmid, Mandioni et Schmutz.
Buts: 11e Davidov 1-0. 26e Davidov 2-0. 27e Fondado (Schneider) 2-1. 28e Fischer (Davidov, Ackermann, à 5 contre 4) 3-1. 31e Belov (à 4 contre 4) 3-2. 42e Ackermann (Davidov) 4-2. 50e Belov (Cherny, à 5 contre 4) 4-3. 55e Ackermann (Fischer, Davidov, à 4 contre 3) 5-3. 58e Fischer (Ackermann) 6-3. Pénalités: 7 x 2' contre chaque équipe.

CLASSEMENT

1. Grasshop.	35	27	3	5	163-	92	57*
2. Chx-Fds	35	24	5	6	169-	106	53*
3. Thurgovie	35	20	6	9	138-	99	46*
4. Langnau	35	20	3	12	156-	108	43*
5. Herisau	35	17	6	12	141-	105	40*
6. Martigny	35	14	5	16	131-	153	33*
7. Bienne	35	10	3	22	130-	169	23*
8. GE-Serv.	35	8	5	22	94-	146	21
9. Olten	35	7	5	23	96-	171	19
10. Coire	35	6	3	26	108-	177	15

* = en play-off

PROCHAINE JOURNÉE

Mardi 13 février. 20 h: Bienne - GE Servette. Coire - Thurgovie. Grasshopper - Martigny-Valais. Herisau - Langnau. Olten - La Chaux-de-Fonds.

BRÈVE

Hockey sur glace
Olten renonce au voyage
Les joueurs d'Olten, dont le club connaît des difficultés financières, ont renoncé à un voyage d'équipe en Floride. Ils effectueront en revanche un week-end de ski en Suisse. Les joueurs ont déboursé 4000 francs, issus de la caisse d'équipe, pour les verser sur un compte bloqué où l'on compte déjà 35.000 francs.

Mélézes: 2200 spectateurs.

Arbitres: MM. Simic, Schmid et Beutler.
Buts: 5e G. Dubois (Pont) 1-0. 15e Stehlin (Bozon, Oppliger) 2-0. 17e Cloux 2-1. 24e G. Dubois (Chappot, D. Dubois) 3-1. 31e Elseiner (Chappot, Kohler) 4-1. 35e Stastny (Müller, Fonjallaz) 4-2. 47e Müller (à 5 contre 4) 4-3. 50e Bozon (Bourquin, Stehlin, à 5 contre 4) 5-3. 56e Oppliger (Bozon) 6-3.
Pénalités: 3 x 2' contre La Chaux-de-Fonds, 4 x 2' contre GE Servette.

La Chaux-de-Fonds: Meyer; Shirajev, Bourquin; Ott, Reber; D. Dubois, Murisier; Bozon, Oppliger, Stehlin; G. Dubois, Pont, Leimgruber; Kohler, Chappot, Elseiner.

GE Servette: Hagmann; Felix; Fleury; Herlea, Fonjallaz; Leibzig, Serena; Wicky, Mc Kim, Ecoeur; Cloux, Müller, Ledermann; Corthay, Kertudo, Meylan; Stastny.
Notes: La Chaux-de-Fonds sans Bizzozero (blessé), GE Servette sans Honsberger (blessé). Müller (42e) et Reber (54e) tirent sur le poteau.

LNB 1995/96		Bienne	Coire	GE Servette	Grasshopper	Herisau	Langnau	Martigny	Olten	Thurgovie
A l'extérieur	HCC									
A domicile	HCC									
HCC		8-2	4-1	4-3	5-4	4-4	3-4	6-1	6-1	6-2
		7-4	10-2	6-3	3-4	7-5	5-4	7-3	8-4	2-2
Bienne		4-4	7-2	7-3	1-5	2-4	3-6	5-3	6-1	2-5
		6-2	6-4	13.02	4-7	5-2	4-6	4-2	3-3	2-4
Coire		2-4	1-3	6-2	5-4	1-7	4-5	5-5	8-3	3-5
		3-8	3-3	2-3	1-6	4-5	3-5	3-1	5-3	13.02
GE Servette		1-3	5-3	5-1	2-4	8-4	4-1	1-2	2-2	0-2
		3-7	6-3	2-2	1-7	1-6	5-5	2-7	4-1	7-6
Grasshopper		6-2	6-5	5-2	3-3	4-2	5-3	7-1	8-1	1-4
		4-6	10-4	3-2	3-2	3-1	2-0	13.02	6-2	4-2
Herisau		3-0	3-4	7-3	4-3	0-2	1-4	11-1	2-2	4-1
		2-4	7-3	7-1	3-3	7-5	13.02	3-3	8-1	3-3
Langnau		3-7	7-3	6-1	7-2	1-3	2-1	1-3	2-1	3-1
		3-5	7-2	10-3	11-1	3-4	2-5	5-2	10-2	3-3
Martigny		3-3	8-5	9-6	5-2	3-4	4-4	4-3	4-4	1-3
		5-4	5-3	5-7	4-1	5-8	0-4	4-8	4-2	6-3
Olten		0-3	5-4	5-4	3-0	5-5	6-7	4-5	1-7	5-6
		13.02	5-4	6-3	4-2	2-4	0-2	1-6	4-3	2-4
Thurgovie		1-1	8-0	6-4	2-1	1-6	6-1	3-3	8-1	6-2
		4-5	5-4	2-1	6-1	1-1	3-2	4-2	6-7	10-3

D'une pierre deux coups

Prometteurs du strict point de vue sportif, les play-off se présentent plutôt bien sur le plan de l'animation. A l'initiative de la commission financière du HCC - plus particulièrement d'un de ses membres, M. Raymond Lanfranchi -, une action a en effet vu le jour, baptisée «D'une pierre deux coups».

Grâce à l'appui de trois généreux donateurs, 30.000 drapeaux sont actuellement confectionnés par le Centre ASI, à l'effigie du HCC pour une face, de chacun des trois sponsors - dans la proportion d'un tiers - pour l'autre. Numérotés, ces drapeaux seront distribués gratuitement à l'entrée de chaque match et partici-

ront à un tirage au sort qui vaudra un lingot d'or à l'heureux gagnant. Comme quoi venir encourager le HCC pourra rapporter gros.

Par ailleurs, diverses animations seront programmées durant les play-off, histoire de donner un coup de main au Fan's-Club pour «chauffer» les gradins.

D'un budget global de 30.000 francs - pas banal par les temps que nous vivons - dont le tiers est promis au HCC, cette opération apporte une preuve supplémentaire que l'intérêt porté au hockey est sans cesse grandissant dans notre ville.
J.-F. B.

Bienne battu à Langnau
Septième ou huitième

● **LANGNAU - BIENNE 7-2**
(4-1 3-1 0-0)

Invaincu depuis quatre rencontres, Bienne a repris contact avec la réalité des faits. Handicapée au départ, l'équipe de Ramseyer a pris une sacrée leçon de réalisme dans l'Emmental. Maintenant, la question est de savoir si les Seelandaïens termineront à la septième ou à la huitième place du tour qualificatif.

On disait Langnau mal en point ces temps. Erreur qu'il s'agit de corriger sans plus tarder, tant l'équipe dirigée par Cadieux a su maltraiter Bienne au cours d'une partie dont l'issue n'a jamais fait l'ombre d'un doute dans une patinoire de l'Ilfis chaude comme une bouillotte.

Privé de trois titulaires, dont son portier majeur, Bienne n'a pas su trouver les moyens adéquats pour faire face à la furia et à l'agressivité limite, limite, des Alémaniques.

Dans ces circonstances pour le moins particulières, la paire Glowa-Lambert, qu'on ne désire pas conserver dans l'Emmental, s'est donnée un malin plaisir à fatiguer un adversaire

vite dérouter et complètement déstabilisé par la prestation mitigée de Sacha Devaux, le remplaçant de Wahl dans le cage biennoise.

Ilfis: 4009 spectateurs.
Arbitres: MM. Gobbi, Chiappini et Gianolli.

Buts: 8e Tschiemer (Glowa) 1-0. 11e Riessen (Kvartalnov, à 5 contre 4) 1-1. 15e Lambert (Glowa) 2-1. 16e Glowa (Lambert) 2-1. 14e Lambert (à 5 contre 4) 4-1. 21e Glowa (Gerber) 5-1. 24e Nuspliger (Gerber, à 4 contre 5) 6-1. 30e Kvartalnov (Malgin, à 5 contre 4) 6-2. 35e M. Hirschi 7-2.

Pénalités: 10 x 2' contre Langnau, 12 x 2' contre Bienne.

Langnau: Dreier; Baumgartner, Stoller; Aegerter, Beutler; U. Hirschi, Probst; Lambert, Glowa, Gerber; Horak, Nuspliger, Tschiemer; Brechbühl, Baderscher, Friedrich; M. Hirschi.

Bienne: Devaux (36e Wahl); Cattaruzza, Schmid; Pfofi, Ghillioni; S. Dick, Schneider; Muller, Malgin, Grogg; De Ritz, Burillo, M. Dick; Kvartalnov, Schumperli, Riessen; Tschumi, Donghi. (rw)



Ce soir à 20 h 15, sur le canal de la Télévision cantonale Alpha + suivez des reflets filmés de la rencontre HCC - GE Servette

suivi d'un résumé de «Hockey nostalgique» HCC-GE Servette du 5 novembre 1967



Jeudi 8 février 1996
à 20 heures

Ancien-Stand
La Chaux-de-Fonds

GRAND LOTO DES INVALIDES

avec loto tronic

4 CARTONS

50% de marchandise
50% de bons d'achat
1 bahut, 2 lingots d'or
Abonnement Fr. 18.- pour 40 tours
Carte supplémentaire 50 ct
Admis dès 16 ans

132-782027

AUTOS - MOTOS - VELOS

AUX 3 ROIS...

LA 2e VAGUE DE VRAIS SOLDES

SOLDES - SOLDES - SOLDES

Ford Escort 1.4i Laser,	5 portes, gris métal.	Fr. 7 800.-	Fr. 6 000.-
Lancia Dedra 1.8i Swiss	Gris métal., bequet	Fr. 10 800.-	Fr. 9 800.-
Ford Escort 18i 16V Ghia	1992, ABS	Fr. 13 800.-	Fr. 12 500.-
Lancia Thema V6	Noire, ABS, j. alu,	Fr. 11 800.-	Fr. 9 900.-
Ford Sierra 2.0i leader	ABS, dir. assistée	Fr. 8 800.-	Fr. 7 500.-
Ford Escort 1.8i CLX	1992, ABS, 5 portes	Fr. 12 800.-	Fr. 11 900.-
Lancia Dedra 2.0i E	ABS, blanche	Fr. 11 800.-	Fr. 8 800.-
Ford Scorpio 2.9i GHIA	Automatique, 5 portes	Fr. 10 800.-	Fr. 7 800.-
Ford Sierra 2.0i GT	1992, ABS, toit ouvrant	Fr. 14 800.-	Fr. 13 800.-
Lancia Delta HF turbo	1992, blanche, int. recaro	Fr. 13 500.-	Fr. 12 500.-
Ford Escort 1.8i 16V	1993, ABS, dir. assist.	Fr. 14 800.-	Fr. 13 800.-
Opel Corsa 1.4i Swing	1991, blanche	Fr. 7 900.-	Fr. 7 200.-
Ford Escort 1.6i Saphir	5 portes, toit ouvrant	Fr. 6 900.-	Fr. 5 800.-
Lancia Thema V6 LS	1993, climatisation, CD	Fr. 25 500.-	Fr. 23 500.-
Ford Sierra 2.0i CL	Dir. assistée, toit ouv.	Fr. 6 800.-	Fr. 5 500.-
Alfa 33 1.7 16V QV	Rouge, 5 portes	Fr. 8 700.-	Fr. 7 400.-
Ford Escort 1.6i Saphir	5 portes, blanche	Fr. 6 900.-	Fr. 5 500.-
Ford Mondéo			
2.0i Executive	1993, int. cuir, clim.	Fr. 26 900.-	Fr. 23 500.-

4x4

Audi 90 2.3 Quattro	Climat., j. alu, rouge	Fr. 19 800.-	Fr. 17 500.-
Ford Sierra 2.0i CLX 4x4	Blanche, 4 portes	Fr. 12 800.-	Fr. 11 500.-
Ford Sierra 2.9i XR 4x4	Blanche, ABS, toit ouvr.	Fr. 12 500.-	Fr. 8 800.-
Ford Sierra 2.9i XR 4x4	Noire, toit ouvrant	Fr. 9 800.-	Fr. 8 800.-

Breaks

Ford Mondéo 2.0i GLX	1993, blanche	Fr. 21 500.-	Fr. 19 900.-
Subaru Legacy 2.0 4x4	1993, climatisation	Fr. 19 900.-	Fr. 16 800.-

Voitures de direction

		Prix neuf	Prix soldé
Ford Mondeo 2.0i Victory	7000 km, climat., ABS	Fr. 33 570.-	Fr. 27 500.-
Ford Mondeo 2.5 24V	7000 km, climat., ABS	Fr. 37 120.-	Fr. 31 500.-
Ford Orion 1.6i CLX	8000 km, gris métal.	Fr. 24 150.-	Fr. 17 500.-
Lancia Dedra 2.0i LE	7000 km, bleu madras	Fr. 33 600.-	Fr. 24 500.-
Lancia Dedra Break	9000 km, bleu métal.	Fr. 36 850.-	Fr. 31 500.-

Ouvert le samedi toute la journée
Facilités de paiement - crédit - leasing

GARAGE
DES 3 ROIS SA

La Chaux-de-Fonds: 039/26 73 44
Le Locle: 039/31 24 31
Neuchâtel: 039/21 21 11

132-782811

IMMOBILIER

GNE IWS 51
A vendre à La Chaux-de-Fonds,
rue du Parc 103-105, dans immeu-
ble en PPE, rénové en 1989

ATELIER DE 115 m²

Libre immédiatement.
Prix de vente: Fr. 180 000.-

HERZOG & CIE
SERVICES

Tél. 038/24 77 40 - Fax 038/24 77 04

en collaboration avec
Göhner Merkur SA

IMMOTEL 157 0 300
600 autres offres de logements et de
locaux professionnels à acheter ou à louer

249-180408

A LOUER

Grenier 28
à La Chaux-de-Fonds

APPARTEMENT LOFT

Grande pièce ouverte composée de:
cuisine agencée, séjour, cheminée,
chambre à coucher, salle de bains/WC
séparés, cave et buanderie
Grande possibilité d'aménagement.
Libre dès le 1.4.1996

NOUVEAU

Service de location 24h/24 en composant
le No 039/23 71 28 pour connaître la liste
de nos objets à louer

GECO GÉRANCE ET
COURTAGE SA
75 RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

132-781748

A louer
Sonvilier
appartements
2 pièces
Fr. 500.-
et 3 pièces
Fr. 850.-
charges
comprises.

062/756 11 86

14-780474

A louer
aux Bois
appartements
de 2 et 3
pièces
Fr. 750.-
et Fr. 850.-
charges
comprises.

062/756 11 86

14-780475

A vendre à Grans de particulier, dernier étage
très beau studio meublé

+ place de parc. Vue + tranquillité absolues,
proximité immédiate télécabine, à 2 minutes du
centre.

Surface 31 m² + balcon 7 m².

OCCASION RARE.

Pour sportifs. Fr. 108 000.-.
Faire offres sous chiffre Y 036-314994, à
Publicitas, case postale 747, 1951 Sion 1.

A remettre
**cabinet
de physiothérapie**
dans le canton du Jura

pour le 1er août 1996
ou à convenir.
Situation exceptionnelle avec
clientèle importante.

Ecrire sous chiffre G 14-780582 à
Publicitas, case postale 248,
2800 Delémont 1.

14-780582

LE LOCLE
Rue des Envers 39
A louer pour le 1er avril 1996
**APPARTEMENT
DE 4 1/2 PIÈCES**

Rénovées, cuisine agencée, salle de
bains, WC séparés et balcon.
Loyer Fr. 1075.- + acompte charges
Fr. 90.-

Pour traiter, s'adresser à:



Fiduciaire de gestion
et d'informatique SA
Avenue Léopold-Robert 67
2300 La Chaux-de-Fonds
039/23 63 60

132-781740

à louer
nouveau
appartement
deluxe à **Courtételle**

A louer dès le 1.2.96 à Courtételle à
la Rue de la Sorne un appartement
tout neuf. Situation très tranquille et
ensevelie, grand parc avec place de
jeux et ruisseau romantique.

Splendide 2 1/2 pièces Fr. 1150.-
Appartement deluxe: Entrée, cuisine
habitable, salle de bain et salon en
vrai marbre Carrara Bianco, cuisine
luxueuse avec grand frigo, machine à
laver etc. Loyer Fr. 1150.- + charges

Pour renseignements et visite
066 22 86 04 M. Marquis
061 781 42 21 P. Dätwyler

03-334259/4x4

A LOUER
à La Chaux-de-Fonds
dans l'immeuble
Croix-Fédérale 36
(réservé aux personnes à l'AVS/AI)

Appartement 2 pièces

Cuisine agencée.
Balcon.

Loyer modéré.

Ambiance chaleureuse.
Libre de suite ou à convenir.

Pour de plus amples renseignements,
n'hésitez pas à nous appeler et
n'oubliez pas que notre liste est à votre
disposition

GECO GÉRANCE ET
COURTAGE SA
75 RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

132-781950

A louer à Cormoret
Immeuble La Suze 2A

**Appartements
complètement rénovés
avec tout le confort**

2 1/2 pièces, loyer Fr. 500.- + charges
3 1/2 pièces, loyer Fr. 700.- + charges
4 1/2 pièces, loyer Fr. 850.- + charges

Renseignements et visite:
039/44 18 44
Mme Froidevaux

6-104807

LE LOCLE
Rue des Envers 39
**APPARTEMENT
À LOUER
1 chambre**

Cuisine séparée. Salle de bains.
Vestibule.
Loyer Fr. 375.- + acompte charges
Fr. 40.-

Pour traiter, s'adresser à:



Fiduciaire de gestion
et d'informatique SA
Avenue Léopold-Robert 67
2300 La Chaux-de-Fonds
039/23 63 60

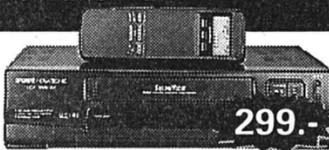
132-782767

DIVERS

FUST C'est parti **Soldes** C'est parti **Soldes** **Fust chez Jelmer INNOVATION**

TV/HIFI/VIDEO/PHOTO/NATEL/PC/CD
PIONEER SONY PHILIPS NOVATRONIC SANYO JVC Panasonic BOSCH Canon OLYMPUS COMPAQ

NOVATRONIC VCR-2095 SV



299.-

• Magnétoscope HQ-VHS • Programmation plus facile grâce au
SHOW-VIEW • 16 enregistrements/1 mois
• Tuner hyperbandes / 60 programmes
• Système VPS intégré / Prise scart

399.-

SANYO VHR-774 EG



598.-

• Magnétoscope HQ-VHS • Son HiFi stéréo/
Bicanal • Programmation plus facile grâce au
SHOW-VIEW / VPS-System • 44 programmes/
Tuner hyperbandes • Programmation du
menu par la télécommande
• Commande Jog-Shuttle pour toutes les fonctions

998.-

Loc. 41.-/m. service-abo incl.

PHILIPS
28 PT 470/00

• Ecran couleur Blackline-S 70 cm
• 100 programmes / Tuner hyperbandes
• Télétexte avec mémoire des pages / Son HiFi stéréo
• Commande par menus sur écran / Télécommande



895.-

1495.-

Loc. 57.-/m. service-abo incl.

JVC
UX-C7

• Chaîne stéréo micro avec
changeur pour 7 CD
• Amplificateur 2 x 35 W sinus
• Amplificateur de basses
• Radio avec 30 stations
programmables
• Magnétocassette auto-reverse
avec commande FullLogic
• Télécommande



898.- 698.-

Loc. 32.-/m. service-abo incl.

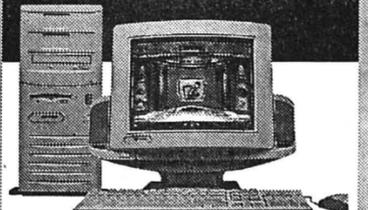
PIONEER
J-200 CD

• Chaîne stéréo midi
2 x 60 W
• Analyseur de spectre
5 bandes /
Amplificateur de basses
• Radio avec 24 stations
programmables
• Double magnétocassette
avec Dolby B, lecteur CD
tourne-disque
• Télécommande



990.- 690.-

Loc. 34.-/m. service-abo incl.



Toutes les nouveautés aux
prix soldés. Toutes les
meilleures marques
livrables à partir du stock.

SIEMENS NIXDORF AST
COMPAQ

FUST Garantie 5 étoiles
* Prix minimal garanti (remboursement
si le produit est offert ailleurs officielle-
ment moins cher dans les 5 jours)
* Service garanti (livraison et raccordement)
* Service de réparation garanti
* Conseils professionnels garantis
* Vaste choix garanti comprenant toutes les
grandes marques

SONY XR-3502 SDK

Amplificateur 4 x 15 W
Radio avec des stations
programmables /
Magnétocassette avec
autoreverse

Autoradio

199.-

289.-

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust,
bd des Eplatures 44
La Chaux-de-Fonds, Jumbo
Porrentruy, Innovation
Bienne, Hyper-Fust, rte de Soleure 122
Bienne, Jelmer

039 26 1222 (PC)
039 26 9444
066 66 8022 (PC)
032 52 16 02 (PC)
032 23 16 26 (PC)

Neuchâtel, Fust/Torre, rue des Terreaux 7
Neuchâtel, Armourins
(PC = proposent également des ordinateurs)
Réparation rapide toutes marques
Service de commande par téléphone
Computer-HOT-LINE (Fr. 2.-/minute)

038 25 51 52
038 24 26 74 (PC)
155 30 22
155 56 66
157 50 30

05-273941 4x4

Problèmes de logement? Faites
confiance à Publicitas pour trouver
rapidement la bonne adresse.
Tél. 039-21 04 10
ou Fax 039-28 48 63.

PUBLICITAS



Hockey sur glace - Qualification olympique: la Suisse en lice

Deux victoires sinon rien



Sven Leuenberger
Les Helvètes n'ont plus droit à l'erreur.

(ASL)

L'équipe de Suisse poursuit cette semaine sa longue marche vers les Jeux olympiques de Nagano, avec ses matches numéro trois et quatre dans le cadre des pré-qualifications. Elle affronte la Slovaquie ce soir à Coire (20 h) et le Danemark samedi à Rødovre (15 h), dans la banlieue de Copenhague.

Pour ces deux rencontres, Simon Schenk affiche une fois encore clairement ses exigences: le Bernois attend de ses sélectionnés qu'ils s'imposent à deux reprises. Le coach national avait émis le même désir avant les deux premiers matches, à la veille de Noël, mais avait enregistré la déception d'un point concédé aux Britanniques à Lausanne.

Un faux pas qui n'a rien de catastrophique, mais que la formation helvétique ne peut se permettre de renouveler.

COURTE PRÉPARATION

Lundi, après avoir accueilli ses joueurs à Flims, Schenk leur a remis en mémoire la rencontre face à la Grande-Bretagne: «En décembre, mon avertissement n'avait pas été pris au sérieux.» L'Emmentalois a ainsi axé sa (courte) préparation sur l'esprit d'équipe et la combativité plus que sur la technique ou les considérations tactiques. «Nous devons être prêts dès le coup d'envoi. Les joueurs devront chasser de leur pensées les play-off ou les questions de transfert».

Méconnue en matière de hockey sur glace, la Slovaquie n'en constitue pas pour autant un adversaire à négliger. Elle n'a certes remporté qu'un seul de ses trois matches jusqu'ici, contre la Hollande, mais elle est à coup sûr plus difficile à manœuvrer que ses résultats peuvent le laisser croire.

A la mi-janvier, Simon Schenk a observé les Slovaques lors de leur défaite (4-5) face à la Grande-Bretagne: «Ils ont eu au moins deux fois plus d'occasions que leurs adversaires. La Slovaquie dispose de deux blocs homogènes de bonne qualité».

CADRE RAJEUNI

Le conseiller national de Trüb-schachen espère que ses joueurs auront, cette fois, pris sa mise en

garde au sérieux. Par rapport aux deux premières confrontations, il a renouvelé presque la moitié de son équipe. Schenk a

La sélection suisse

Gardiens: P. Jaks (Ambri-Piotta), Pavoni (Kloten).

Défenseurs: Balmer (Davos), Bertaglia (Lugano), Gianini (Ambri-Piotta), S. Leuenberger (Berne), Schneider (Kloten), Steinegger (Berne), Voisard (Berne), Zehnder (Zurich).

Attaquants: N. Celio (Ambri-Piotta), M. Celio (Kloten), Fischer (Zoug), Howald (Berne), Ivankovic (Zurich), P. Jaks (Ambri-Piotta), Jeannin (Zurich), Jenni (Lugano), Rogenmoser (Rapperswil), Rothen (Kloten), von Arx (Davos), Vrabec (Berne).

Ski nordique - Marathon des neiges franco-suisse

Il aura lieu coûte que coûte!

Le quatorzième Marathon des neiges franco-suisse, troisième étape de la Suisse-Loppet, aura bel et bien lieu dimanche matin. Reste à savoir où!

Réunis lundi soir, les organisateurs du Ski-Club Les Cernets-Verrières ont en effet décidé de mettre sur pied coûte que coûte leur manifestation. Deux solutions s'offrent à eux: si la neige

daigne enfin tomber en quantité suffisante d'ici à demain, le Marathon se déroulera comme prévu aux Cernets où, pour l'heure, les trois centimètres d'or blanc recouvrant le parcours sont largement insuffisants pour organiser une course de ski de fond. Dans le cas contraire, l'épreuve sera transférée aux Cluds, près de Sainte-Croix-Les Rasses, là où trente à quarante centimètres

de neige garantissent le bon déroulement de ce quatorzième Marathon. Dans les deux cas, les courses OJ, programmées samedi, seront elles aussi maintenues.

La décision définitive sera prise demain. Du côté des Cernets, on ne perd pas espoir. La preuve: la grande cantine de ravitaillement a été montée hier dans le site d'arrivée! (comm)

LE POINT

DÉJÀ JOUÉS

Grande-Bretagne - Hollande	4-1
Danemark - Slovaquie	4-2
Grande-Bretagne - Danemark	1-1
Suisse - Grande-Bretagne	2-2
Hollande - Slovaquie	0-8
Hollande - Suisse	1-7
Slovaquie - Grande-Bretagne	4-5

Ce soir

20.00 Suisse - Slovaquie

Samedi

15.00 Danemark - Suisse

CLASSEMENT

1. Grande-Bretagne	4	2	2	0	12	-	8	6
2. SUISSE	2	1	1	0	9	-	3	3
3. Danemark	2	1	1	0	5	-	3	3
4. Slovaquie	3	1	0	2	14	-	9	2
5. Hollande	3	0	0	3	2	-	19	0

RESTE À JOUER

10.02.96:	Danemark - Suisse
03.04.96:	Slovaquie - Suisse
06.04.96:	Suisse - Hollande
29.10.96:	Slovaquie - Danemark
02.11.96:	Danemark - Hollande
13.11.96:	Gr.-Bretagne - Slovaquie
12.12.96:	Hollande - Gr.-Bretagne
15.12.96:	Hollande - Danemark
18.12.96:	Grande-Bretagne - Suisse
21.12.96:	Slovaquie - Hollande
	Suisse - Danemark

PMUR

Demain à Vincennes, Prix de la Nièvre (trot-attelé, autostart, Réunion I, 5e course, 2100 m, 15 h 47).

Cette rubrique vous est offerte par un dépositaire local du PMU:

Restaurant Cortina

Rue du Bois-Noir 39
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 269 335



Seule la liste officielle du PMU fait foi.

	CHEVAL	MÈTRES	DRIVER	ENTRAÎNEUR	COTE	PERF.	NOTRE OPINION	
1	Bureaucrate	2100	C. Bigeon	C. Bigeon	12/1	Da1a7a	3	La dernière fois, on l'a couru devant alors qu'il préfère attendre.
2	A-côté-de-Javron	2100	P. Lemetayer	P. Lemetayer	28/1	0aDaDm	5	
3	Acapulco	2100	A. Laurent	F.-R. Le Vexier	5/1	0a1a2a	5	Sage, il peut renouveler son exploit du début de meeting.
4	Bay-Century	2100	B. Lefevre	B. Lefevre	11/1	2a3a0a	1	Il risque de se faire un peu enfermer, mais son entourage le voit bien à l'arrivée.
5	Atogos-Vro	2100	J. Verbeeck	F.-R. Le Vexier	7/1	DaDa1a	8	Il est parfois fautif mais il peut, sur sa valeur, inquiéter les favoris.
6	Alix-de-la-Méritée	2100	G. Verva	J.-P. Lefebvre	15/1	0a0a4a	11	Il est revenu à son niveau et sera dans sa catégorie; mais il part en seconde ligne.
7	Adorioz	2100	C. Chalon	A. Bezier	17/1	0aDaDa	18	Il tient une forme qui, au premier échelon, en ferait un bon favori, mais il est difficile de le conseiller chaudement.
8	Bizibi	2100	Y. Dreux	Y. Dreux	9/1	3aDa5a	15	Sa dernière performance nous incite à beaucoup de prudence; s'il répète, il fera la cote.
9	Arbella-du-Houlbet	2100	M. Lenoir	M. Lenpoir	13/1	7a5a0a	13	Il a la qualité nécessaire pour un petit accessit, bien que sa tâche s'annonce difficile.
10	A-Geat-Flower	2100	J.-C. Hallais	L. Jhaize	21/1	0aDm0a	9	LES REMPLAÇANTS:
11	Beau-du-Gîte	2100	S. Lelievre	S. Lelievre	12/1	2a4a0a	9	Son driver est un fin limier et sait préparer de tels engagements; s'en méfier.
12	Balkaline	2100	J.-P. Thomain	A. Barassin	19/1	6a0a9a	4	Possède un potentiel de vitesse comme le prouve sa dernière prestation.
13	Baron-de-Gesvre	2100	J.-P. Darondel	J.-P. Darondel	14/1	3a0a4a		
14	Atus-Gede	2100	C. Bezier	C. Bezier	22/1	0a5a4a		
15	Aiguillon	2100	M. Ballière	M. Ballière	16/1	3a6m0a		
16	Aziz-de-Cruillère	2100	J. Raffin	J. Raffin	25/1	DaDa5a		
17	Arlequin-du-Louvet	2100	D. Cheradame	D. Cheradame	20/1	3a0a3a		
18	Aristote	2100	J. Van Eckhaute	J. Van Eckhaute	16/1	1a6a3a		

IMPAR-PRONO

- 3*
- 5*
- 1*
- 8
- 11
- 18
- 15
- 13

*BASES

COUP DE POKER

- 18
- AU 2/4
- 3 - 1

AU TIERCÉ POUR 16 FRANCS

- 3 - 5 - X

IMPAR-SURPRISE

- 12
- 1
- 8
- 18
- 5
- 3
- 16
- 7



Passat Swiss Star. Vous payez: Fr. 33 000.--



Vous avez économisé: Fr. 4 235.--



Passat Variant Swiss Star. Vous payez: Fr. 34 820.--



Vous avez économisé: Fr. 3 875.--

BIEN-LEASING
PASSAT SWISS STAR
Fr. 14.40 par jour
 Prix catalogue Fr. 37 250.-- / Leasing Fr. 438.00 par mois
 48 mois / 10 000 km par an

Elles vous laissent un joli tas d'argent: les Passat Swiss Star.

La Passat est ultraspacieuse et ses largesses ont de quoi séduire les budgets les plus à l'étroit.

Sachez que notre version spéciale Swiss Star est livrée d'origine avec tous les extra auxquels nous, Suisses, sommes si attachés. D'où un tas de travail en moins pour nous et plus

d'extra à moindre prix pour vous (désolés pour nos voisins qui ne bénéficient pas de cette prestation spéciale suisse!).

Conséquences? Une voiture de classe moyenne parmi les mieux équipées avec double airbag, ABS, climatisation, direction assistée, antidé-

marrage électron., jantes alu, vitres électr., etc. et, qui plus est, la seule à pouvoir vous garantir la qualité VW. Avec la Swiss Star, vous y gagnez à plus d'un titre.



Les Passat Swiss Star.
Vous savez ce que vous achetez.



AMAG, importateur VW, 5116 Schinznach-Bad. Les 550 agents VW ont aussi de belles formules de leasing à partir de fr. 14.40/jour.

Ski alpin - Championnats du monde de la Sierra Nevada

Vingt et un Suisses

Huit adeptes de la vitesse et cinq voire six techniciens feront le déplacement de la Sierra Nevada. Le comité de sélection de la Fédération suisse de ski (FSS) a complété la sélection suisse avec quatre filles des disciplines rapides et quatre techniciennes, plus une remplaçante. La délégation suisse comportera ainsi vingt et un ou vingt-deux skieurs. La Suisse aurait eu la possibilité d'aligner vingt-cinq athlètes.

Une sélection reste en suspens, celle du Valaisan Didier Plaschy (23 ans). Les sélectionneurs souhaiteraient davantage d'engagement de sa part. Le Valaisan n'a pas toutes ses pensées rivées sur le ski. Il est l'un des rares étudiants dans le milieu et il peine à aligner deux manches de slalom consécutives. A Veysonnaz, il était éliminé dès la première manche, après avoir eu l'un des meilleurs temps intermédiaires avec le dossard 44.

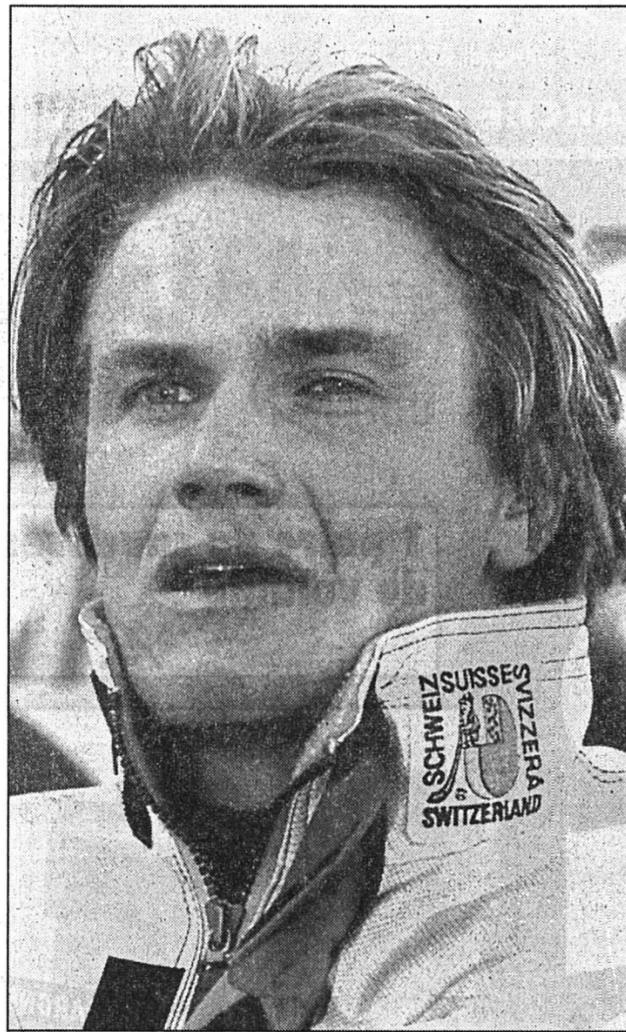
A Sestrières, vingt-deuxième de la première manche avec le dossard 42, il fut injustement disqualifié et le camp suisse lui reprocha de n'avoir pas défendu avec vigueur son point de vue devant le jury. Plus tard, à la vidéo, il était évident que le brillant technicien avait passé sans encombre toutes les portes. Theo Nadig, le chef alpin suisse, a spécifié qu'il ne voulait pas de «touristes» à la Sierra Nevada, à savoir que les sélections seraient effectuées sur la base des résultats.

En homme intelligent, le Saint-Gallois n'a pas moins conscience de l'immense potentiel qui se cache chez cet ancien vice-champion du monde juniors de slalom et du combiné. Il a encore une semaine et deux slaloms de Coupe d'Europe pour forcer la porte. Sa neuvième place de mardi à Altaussee (Aut) n'a pas été jugée convaincante. Avec von Grünigen, Zinsli et Plaschy, l'équipe helvétique de slalom ne serait pas complète, mais elle aurait pourtant fière allure et une belle carte à jouer.

ZINGRE-GRAF FÉBRILE

Chez les filles, c'est également l'une des plus talentueuses qu'il a fallu éliminer. Gabi Zingre-Graf ne sera que remplaçante. La fille de l'ancien multiple champion de Suisse (descente, slalom, géant, combiné) Hans Zingre a toujours été fébrile en course. Sonja Nef et Marlies Oester devenues incontournables, la brillante Karin Roten et la régulière Martina Accola sont partantes certaines. Angelo Maina, le chef de ces dames, est opposé à des éliminatoires internes. «Elles y brûleraient tout leur influx.»

Sept descendeurs disputeront en revanche des éliminatoires internes dans la Sierra Nevada. Urs Lehmann ne serait pas du voyage s'il n'était le champion du monde sortant et, à ce titre, qualifié d'office. Le Grison Franco Cavegn a peu de chances de briller, trois semaines après l'ablation par arthroscopie d'un des quatre ligaments croisés de son genou droit.



Urs Lehmann

Il ne doit qu'à son titre de champion du monde d'être du voyage. (ASL)

NEIGE DIFFICILE

Chez les femmes, Heidi Zeller-Bähler est dans un cas de figure identique. La Bernoise et le Grison doivent avant tout reprendre confiance dans leurs moyens physiques et ne pas montrer de retenue à chaque fois qu'il s'agit de mettre à contribution le genou, dans les courbes par exemple. En attendant, compte tenu des mérites de Cavegn en début de saison, le Grison aura sa chance, au même titre que Mahler, Gigandet, Besse, Herrmann et peut-être Accola, qui pourrait être très à l'aise sur la neige andalouse. Le Davosien n'est cependant prévu que pour le combiné (avec Kernen).

Sur la neige difficile à skier de la Sierra Nevada, Kernen est

partant certain. Normal, il est le seul vainqueur, et même double vainqueur, suisse de la saison (c'était à Veysonnaz). Mais Kernen n'en est pas aveugle pour autant: «Je ne suis pas un glisseur. Si je ne devais pas du tout être dans le coup, je ne tiendrais pas à une participation à tout prix.» (si)

La sélection suisse

MESSIEURS

Descente: William Besse, Franco Cavegn, Xavier Gigandet, Markus Herrmann, Bruno Kernen, Urs Lehmann et Daniel Mahler.
Super-G: William Besse, Marco Hangl, Bruno Kernen et Steve Locher.
Slalom géant: Paul Accola, Urs Kälin, Steve Locher et Michael von Grünigen.
Slalom: Michael von Grünigen, Andreas Zinsli et éventuellement Didier Plaschy.
Combiné: Paul Accola et Bruno Kernen.

DAMES

Descente et super-G: Corinne Rey-Bellet, Madlen Summermatter, Heidi Zeller-Bähler et Heidi Zurbriggen.
Slalom géant: Sonja Nef, Karin Roten et deux skieuses à choisir entre Madlen Summermatter, Heidi Zeller-Bähler et Heidi Zurbriggen.
Slalom: Martina Accola, Sonja Nef, Marlies Oester et Karin Roten.
Remplaçante: Gabi Zingre-Graf.
Combiné: Marlies Oester et éventuellement Corinne Rey-Bellet. (si)

La Sierra Nevada, région superbe et enneigée

C'est beau et c'est haut

De l'autre côté, c'est l'Afrique. Depuis les sommets de la Sierra Nevada, on fait mieux que de la deviner. Au bout de la Méditerranée, pas si impressionnante, à 150 km à vol d'oiseau ou 100 milles marins dans le sillage d'un cargo, on soupçonne Port-Say, l'Algérie, et Melilla, enclave espagnole sur territoire marocain.

Pourtant, au départ de la descente masculine des championnats du monde 1996, on se trouve à 3275 m d'altitude. La neige est là, en abondance, à profusion, par couches de deux mètres, suscitant l'envie des délégations des nations alpines, servies tout l'hiver de la matière première indispensable au ski. Nul besoin d'actionner les cinq cents canons à neige.

MARRAINES IDÉALES

Les skieurs ont exploré les possibilités de la Sierra Nevada depuis belle lurette. Il y a près de vingt ans, Lise-Marie Morerod

inaugurait la présence du Cirque blanc sur cette montagne au sud de Grenade, où le blanc presque maghrébin des murs et des habitations le dispute à la blancheur immaculée de la neige.

Vreni Schneider y avait triomphé, lors des prémondiaux. C'était il y a deux ans, car l'an passé, les Mondiaux n'avaient pu se dérouler dans une Sierra Nevada cette fois privée de neige. Lise-Marie Morerod et Vreni Schneider font figures de marraines idéales avant les joutes qui débiteront lundi pour se poursuivre jusqu'au 25 février.

27.700 À L'HEURE

Pour qui veut faire du ski, la Sierra Nevada andalouse est atteignable en une demi-heure de route depuis Grenade, jadis état musulman, en deux heures depuis Malaga, patrie de Picasso, et en un peu plus depuis Séville.

En réalité, les meilleurs skieurs du monde ne se trouvent que très rarement à de telles altitudes.

Le «Mulhacen», sommet le plus imposant de la contrée, culmine à 3481 m, soit onze mètres de mieux que le Pico de Veleta, sur les pentes duquel se déroulent les épreuves alpines. Ça change les skieurs de Garmisch, où l'arrivée était située à 740 m d'altitude. On se retrouve à pareille altitude uniquement à Vail ou au Chili, à Portillo.

Le domaine skiable vante 2500 hectares pour trente-quatre pistes avec dix-neuf skilifts, remonte-pentes et télécabines (débit: 27.700 personnes à l'heure). Les dimensions sont celles d'une station comme Arosa. Non sans raison, toutes les organisations de protection de la nature ibériques se sont liguées pour défendre la flore et la faune, assez exceptionnelles et carrément uniques dans la Sierra Nevada et La Alpujarra. (si)

L'HORAIRE

Lundi 12 février

11.30 Super-G dames

Mardi 13 février

11.30 Super-G messieurs

Mercredi 14 février

Entraînements descente dames et messieurs

Judi 15 février

Entraînements descente dames et messieurs

Vendredi 16 février

11.30 Descente combiné dames et entraînements descente messieurs

Samedi 17 février

11.30 Descente messieurs

Dimanche 18 février

11.30 Descente dames

Lundi 19 février

10.00 Slalom combiné dames (première manche)

11.30 Descente combiné messieurs

13.00 Slalom combiné dames (deuxième manche)

Mardi 20 février

10.00 Slalom combiné messieurs (première manche)

13.00 Slalom combiné messieurs (deuxième manche)

Mercredi 21 février

Repos

Judi 22 février

09.30 Slalom géant dames (première manche)

13.00 Slalom géant dames (deuxième manche)

Vendredi 23 février

09.30 Slalom géant messieurs (première manche)

13.00 Slalom géant messieurs (deuxième manche)

Samedi 24 février

09.30 Slalom dames (première manche)

13.00 Slalom dames (deuxième manche)

Dimanche 25 février

09.30 Slalom messieurs (première manche)

13.00 Slalom messieurs (deuxième manche)

LES PLUS TITRÉS

MESSIEURS

	Or	Argent	Bronze	Total
1. Toni Sailer (Aut)	7	1	-	8
2. Jean-Claude Killy (Fr)	6	-	-	6
3. Gustav Thöni (It)	5	2	-	7
4. Ingemar Stenmark (Su)	5	1	1	7
5. Pirmin Zurbriggen (S)	4	4	1	9
6. Emile Allais (Fr)	4	4	0	8
7. Rudolf Rominger (S)	4	1	2	7
8. Stein Eriksen (No)	4	1	1	6
9. Toni Seelos (Aut)	4	-	-	4
10. Marc Girardelli (Lux)	3	4	3	10
11. Karl Schranz (Aut)	3	2	1	6

DAMES

	Or	Argent	Bronze	Total
1. Christl Cranz (All)	12	3	-	15
2. Marielle Goitschel (Fr)	7	4	-	11
3. Erika Hess (S)	6	-	1	7
4. Annemarie Moser-Pröll (Aut)	5	2	1	8
5. Hanni Wenzel (Lie)	4	3	2	9
6. Inge W.-Lantschner (Aut)	3	3	-	6
7. Vreni Schneider (S)	3	2	1	6
8. Trude Jochum-Beiser (Aut)	3	2	-	5
9. Rosi Mittermaier (All)	3	1	-	4
10. Maria Walliser (S)	3	-	1	4

BILAN DES MÉDAILLES

	Or	Argent	Bronze	Total
1. Autriche	61	62	63	186
2. Suisse	53	52	42	147
3. France	35	42	24	101
4. Allemagne	29	28	33	90
5. Italie	11	10	12	33
6. Canada	10	4	4	18
7. Etats-Unis	9	15	20	44
8. Norvège	8	5	6	19
9. Suède	7	1	9	17
10. Liechtenstein	5	7	7	19
11. Grande-Bretagne	4	4	3	11
12. Luxembourg	3	4	3	10
13. Yougoslavie	1	3	5	9
14. Espagne	1	-	1	2
15. Japon	-	1	1	2
16. Pologne	-	1	1	2
17. URSS	-	-	2	2
18. Australie	-	-	1	1

Runkel perd trois places - Champion du monde 1995 mais nettement battu dimanche à Montreuil, le Suisse Didi Runkel a perdu trois rangs dans le dernier classement mondial de cyclocross. Avec sa sixième place, il reste cependant le meilleur des Suisses. (si)

BRÈVES

Biathlon

La Suisse quinzisième

La Suisse a dû se contenter de la quinzisième place de l'épreuve par équipes des championnats du monde de Ruhpolding. Après la performance de Jean-Marc Chabloz dimanche (10e), on s'attendait à mieux. Malheureusement, le Vaudois, avec ses trois coéquipiers, n'a pas pu adopter son rythme habituel, ce qui s'est répercuté sur ses résultats en tir, où il a écopé de deux pénalités au tir debout. Ce qui a privé la formation helvétique d'une place dans la première moitié du classement qui était à sa portée (elle l'a manquée de 52"2 seulement).

Football

Desailly fidèle au Milan AC

L'international français Marcel Desailly (27 ans), dont le contrat avec l'AC Milan AC expirait fin juin 1997, a signé une prolongation de contrat de deux ans. L'ancien Marseillais avait fait ses débuts dans le calcio en novembre 1993, avant de s'imposer rapidement comme un des éléments essentiels de l'AC Milan.

Solution en vue pour Asprilla?

Selon la presse italienne, Parme et Newcastle pourraient quand même prochainement trouver un accord à l'amiable pour le transfert définitif de l'attaquant colombien Faustino Asprilla du club italien chez le leader du championnat d'Angleterre.

Le FCC joue

Le FC La Chaux-de-Fonds, qui a repris l'entraînement le 22 janvier dernier, disputera ce soir son premier match de préparation, à Yverdon, contre l'équipe espoirs du club du Nord vaudois (19 h).

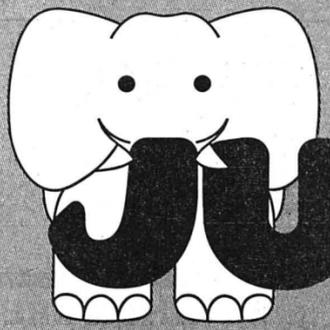
Nul à Lens

En match avancé de la vingt-sixième journée du championnat de France, Lens a partagé l'enjeu sur son terrain face à Lille 1-1.

Saut à skis

Retour de Laitinen

Le Finlandais Mika Laitinen, leader de la Coupe du monde de saut à skis avant de se blesser grièvement dans une chute le 31 décembre à Garmisch-Partenkirchen, a repris l'entraînement. Il a effectué six sauts sur le tremplin de Kuopio, atteignant sans difficulté la distance de 90 m.



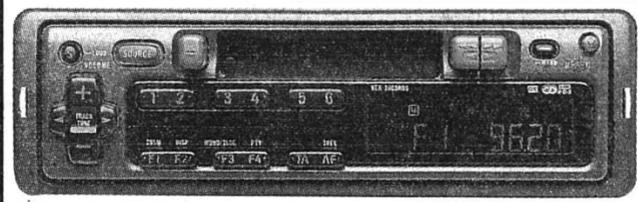
LA CHAUX-DE-FONDS

JUMBO

Mercredi, 07.02.1996

Semaine 06

L'HYPERMARCHÉ MEILLEUR MARCHÉ!



PIONEER

VOUS ÉPARGNEZ FR. 100.-

Autoradio avec RDS et lecteur de cassettes PIONEER KEH-3805 RDS

Puissance de sortie 2 x 35 watts, 24 stations mémorisables, RDS (EON), lecteur de cassettes autoreverse et panneau frontal amovible 49'77729'29103'2

295.- au lieu de 395.-



BANCOMAT INTERNATIONAL

Côtelettes de porc 6.50

COU



1/2 PRIX

1 kg au lieu de 13.-

1 paire de saucisses de volaille



2 x 130 g

1.90 au lieu de 2.50

1 paire de cervelas de volaille



2 x 100 g

1.- au lieu de 2.-



3 paquets de tortelloni HILCONA

Avec ricotta et épinard 76'10227'34907'8

3 x 250 g 7.80 au lieu de 11.80

VOUS ÉPARGNEZ FR. 4.-

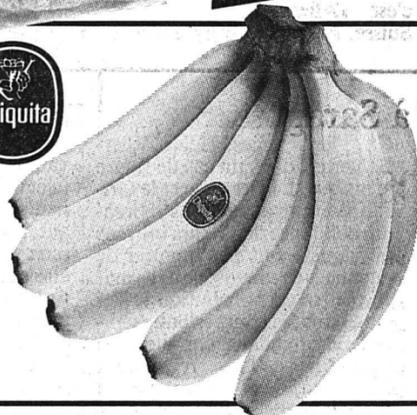


12 yogourts aux fruits HIRZ

Divers arômes

12 x 180 g 8.50 au lieu de 10.80

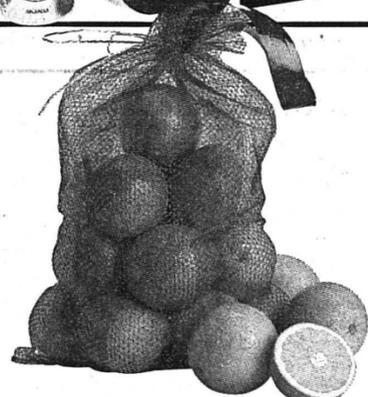
VOUS ÉPARGNEZ FR. 2.30



Bananes CHIQUITA

Chiquita Bananas. The Bright Spot In Every Day.

kg 1.75



Oranges MORO

D'Italie

4 kg 4.50



Pâtes aux œufs JUMBO

6 sortes 1040

paquet 500 g .80 au lieu de 1.60

1/2 PRIX



Mélange de biscuits WILLISAU

Paquet familial 76'10118'06171'3

400 g 2.45 au lieu de 4.90

1/2 PRIX



RADION micro ou color

76'15300'00123'2'7'0

recharge 2,2 kg 9.90 au lieu de 14.90

VOUS ÉPARGNEZ FR. 5.-



6 bouteilles de LE BANDOLIER

Vin rouge ou rosé français 76'10137'26810'0

carton 6 x 75 cl 13.50 au lieu de 27.-

1/2 PRIX

DE NOTRE POISSONNERIE



Rouget barbet

1 kg 19.- au lieu de 26.-

VOUS ÉPARGNEZ FR. 7.-



Filets de flétan

1 kg 17.- au lieu de 22.-

VOUS ÉPARGNEZ FR. 5.-

AVANTAGE!

Tennis - Coupe Davis: l'Allemagne a de sérieux problèmes

L'état d'urgence

Même dans ses pires cauchemars, il n'avait pas imaginé une telle situation. A trois jours de la rencontre contre la Suisse, le capitaine allemand, Niki Pilic, ne peut compter que sur deux joueurs valides, qui n'ont, de surcroît, encore jamais disputé le moindre match de Coupe Davis: David Prinosil (ATP 44) et Hendrik Dreekmann (ATP 116). «Becker est forfait, Goellner est malade et est rentré en Allemagne, enfin Stich est très incertain» explique Niki Pilic.

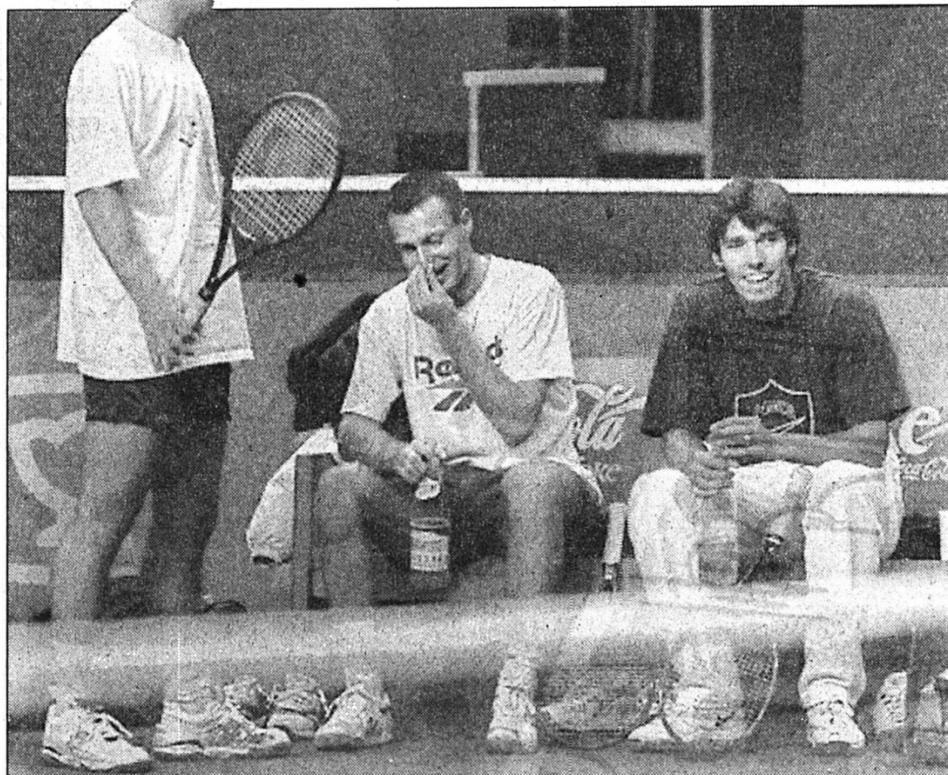
A la veille du tirage au sort, le capitaine allemand était bien sûr dans l'incapacité d'annoncer ses deux joueurs de simple pour vendredi. «Tout dépendra de la décision de Michael Stich, de s'il s'estime apte ou non à jouer en simple, explique-t-il. S'il ne joue pas, j'ai des solutions de rechange avec Prinosil, Dreekmann et Martin Sinner que j'ai appelés mardi pour remplacer Goellner.»

Cependant, Niki Pilic doit recevoir l'aval de la Fédération internationale pour sélectionner Martin Sinner (ATP 56) comme numéro quatre. En effet, le règlement ne permet pas de procéder à deux changements dans la sélection initiale. Avec le remplacement de Becker par Dreekmann, les Allemands ont déjà utilisé leur joker. Et les Suisses ne sont sans doute pas d'accord que ce règlement soit enfreint.

STICH: AUCUN RISQUE

Après l'entraînement d'hier après-midi, Michael Stich se montrait guère optimiste: «Je ne jouerai que si je suis à 100% de mes moyens. Actuellement ce n'est pas le cas. Ma cheville me fait toujours mal, explique-t-il. Je ne veux pas prendre le risque de me blesser à nouveau. Et la terre battue est bien la pire des surfaces pour reprendre la compétition après ma blessure à la cheville...»

Et de poursuivre: «Cette semaine, si le calendrier avait été différent, je ne me serais pas inscrit dans un tournoi. A la limite,



Le sourire allemand

Dreekmann, Prinosil et Stich (de gauche à droite) parviendront-ils à faire oublier Becker et Goellner?

la situation serait plus facile s'il ne s'agissait que d'un tournoi. Je tenterais ma chance. Si je devais m'arrêter de jouer après un set, je serais le seul à en payer les conséquences. Mais à Genève, c'est l'Allemagne contre la Suisse. Je ne prendrai donc au-

cun risque qui puisse pénaliser mon équipe.»

INCONNUE DE TAILLE

Malgré tout, Michael Stich croit aux chances de l'Allemagne. «Dans l'équipe de Suisse, il y a une inconnue de taille: le poi-

gnat de Marc Rosset. Qui peut affirmer aujourd'hui qu'il sera vendredi en pleine possession de ses moyens? Moi, j'ai davantage peur de Hlasek que de Rosset. L'approche de ce match est vraiment spéciale. Le flou est total dans les deux équipes.» (si)

Onze caméras

Tandis que 12.000 spectateurs sont attendus chaque jour de compétition à Palexpo, la TSR permettra à tous les téléspectateurs de suivre le match Suisse - Allemagne dans les meilleures conditions possibles. Le réalisateur Charles-André Grivet disposera en effet de onze caméras, dont le super slow pour les ralenti. Quels que soient les résultats des premières rencontres, les cinq matches seront retransmis en direct sur Suisse 4. (si)

Football - Supercoupe: nul pour Ajax à Saragosse

Passions guère déchaînées

● REAL SARAGOSSE - AJAX AMSTERDAM 1-1 (1-0)

Sur son terrain, Real Saragosse, tenant de la Coupe des vainqueurs de Coupe, a partagé l'enjeu 1-1 (1-0) avec Ajax Amsterdam, champion d'Europe et du monde des clubs en titre, pour le compte du match aller de la Supercoupe d'Europe. Les buts ont été marqués par Aguado à la 28e minute et Kluivert à la 70e minute.

Les Hollandais, qui caressent le rêve de signer le grand chelem, n'ont pas affiché la forme des grands jours. Ils traversent un hiver difficile. Face à Saragosse, les Amstellodamois ont confir-

mé cette tendance. Real Saragosse n'occupe pourtant que la douzième place du classement du championnat d'Espagne et a la fâcheuse réputation de ne pas briller à domicile. Mais la phalange de Victor Fernandez a bien négocié le coup.

Sous l'impulsion de Gustavo Lopez, elle a su mettre à nu les carences affichées dans le jeu collectif des Hollandais en première mi-temps surtout. L'ouverture du score, logique compte tenu de la domination de Saragosse, tombait à la 28e minute. Suite à un coup de coin de Nayim, Aguado mystifiait van der Sar de la tête.

En deuxième mi-temps, Ajax se rebiffait et trouvait récompense à la 70e minute. Servi sur

un plateau par Wooters, Kluivert réussit le geste technique parfait pour mystifier Juanmi. Le score nul reflète finalement bien la physionomie d'une partie qui n'a pas déchaîné les passions.

Saragosse: 23.000 spectateurs.

Arbitre: M. Harrel (Fr).
Buts: 28e Aguado 1-0. 70e Kluivert 1-1.

Real Saragosse: Juanmi; Paqui, Cuartero, Aguado, Oscar, Nayim, Higuera, Lopez, Dani; Morientes, Berti (75e Pardeza).

Ajax Amsterdam: van der Sar; Reiziger, Blind, Bogarde; Scholten, F. de Boer, Litmanen (68e Wooters), R. de Boer; Finidi, Kluivert, Musampa (58e van den Bergh). (si)

L'UEFA se veut à l'écoute des grands clubs

Super-ligue ou Ligue des champions?

L'Union européenne de football (UEFA) sera à l'écoute des propositions des grands clubs et de leurs fédérations concernant l'avenir des compétitions européennes, a déclaré Lennart Johansson (président de l'UEFA) à Genève, à l'issue de la réunion du groupe de travail de la commission d'organisation des compétitions interclubs de l'UEFA.

«Après avoir présenté les modifications pour la Coupe Intertoto et la Coupe de l'UEFA pour la saison prochaine, nous allons écouter les propositions des uns et des autres aujourd'hui et entamer le dialogue, a précisé Johansson. Nous sommes ouverts aux propositions sérieuses qui tiennent compte notamment des problèmes des dates, le calendrier n'étant pas extensible.»

Une déclaration qui n'engage en rien l'UEFA et qui cache mal l'inquiétude de son président avant une réunion qui s'annonce difficile, même s'il compte certainement jouer sur les divisions qui risquent d'éclater entre des clubs appartenant à douze des fédérations les plus importantes de l'UEFA.

Certains grands clubs, comme l'AC Milan, le Bayern Munich ou Barcelone, sans forcément avoir l'aval de leurs fédérations, militent en effet pour la création d'une Super-ligue européenne regroupant uniquement les ténors du ballon rond européen. D'autres, comme la France, souhaitent le statu quo pour la Ligue des champions et un élargissement de la Coupe des coupes.

L'UEFA sait qu'elle devra faire des concessions afin d'éviter l'éclatement du football européen. Mais selon un membre de l'UEFA, «elle est opposée à la création d'une Super-ligue» à laquelle les télévisions, qui payent cher la retransmission des matches de Coupes d'Europe, seraient favorables. En revanche, l'UEFA, acquise à l'élargissement de la Coupe des vainqueurs de Coupe, pourrait aussi augmenter le nombre de participants à la Ligue des champions. (si)

LA PHRASE DU JOUR

«Depuis samedi, tout se ligue contre nous.»

Niki Pilic

Basketball - Promotion-relégation LNA/LNB

Union NE fixé

Le calendrier du tour de promotion-relégation LNA/LNB a été dévoilé. Union NE débutera son «pensum» samedi en recevant Momo Basket.

PREMIER TOUR

Samedi 10 février: Saint-Prex - Blonay. Union NE - Momo Basket. Cossonay - GE Basket. Vevey - Regensdorf.

Vendredi 16 février: Blonay - Cossonay. Samedi 17 février: Momo Basket - Vevey. GE Basket - Union NE. Regensdorf - Saint-Prex.

Jeudi 22 février: Union NE - Blonay. Samedi 24 février: Saint-Prex - Momo Basket. Vevey - Cossonay. GE Basket - Regensdorf.

Samedi 2 mars: Blonay - Regensdorf. Saint-Prex - GE Basket. Union NE - Vevey. Cossonay - Momo Basket.

Mercredi 6 mars: Cossonay - Saint-Prex. Vevey - GE Basket. Regensdorf - Union NE. Momo Basket - Blonay.

Samedi 9 mars: Vevey - Saint-Prex. Union NE - Cossonay. GE Basket - Blonay. Regensdorf - Momo Basket.

Vendredi 15 mars: Blonay - Vevey. Samedi 16 mars: Momo Basket - GE Basket. Cossonay - Regensdorf. Saint-Prex - Union NE.

DEUXIÈME TOUR

Samedi 30 mars: Momo Basket - Union NE. Regensdorf - Vevey. GE Basket - Cossonay. Blonay - Saint-Prex.

Samedi 6 avril: Cossonay - Blonay. Vevey - Momo Basket. Saint-Prex - Regensdorf. Union NE - GE Basket.

Samedi 13 avril: Blonay - Union NE. Cossonay - Vevey. Momo Basket - Saint-Prex. Regensdorf - GE Basket.

Samedi 20 avril: Momo Basket - Cossonay. GE Basket - Saint-Prex. Vevey - Union NE. Regensdorf - Blonay.

Mercredi 24 avril: Saint-Prex - Cossonay. GE Basket - Vevey. Blonay - Momo Basket. Jeudi 25 avril: Union NE - Regensdorf.

Samedi 27 avril: Saint-Prex - Vevey. Cossonay - Union NE. Blonay - GE Basket. Momo Basket - Regensdorf.

Samedi 4 mai: Vevey - Blonay. GE Basket - Momo Basket. Regensdorf - Cossonay. Union NE - Saint-Prex. (si)

Cyclisme - Banesto: Indurain et le Tour

Sixième victoire en vue

L'Espagnol Miguel Indurain, vainqueur des cinq derniers Tours de France, vise une sixième victoire consécutive dans la Grande Boucle, a-t-il annoncé à Madrid lors de la présentation officielle de l'équipe espagnole Banesto.

«Je veux être le premier coureur de l'histoire à avoir remporté six fois de suite le Tour de France. Le reste de la saison sera secondaire pour moi, y compris les Jeux olympiques» a déclaré Miguel Indurain.

Interrogé sur son possible retrait de la compétition à la fin de l'année, Miguel Indurain a précisé qu'il n'avait «pas encore pris de décision» et que tout dé-

pendrait de la façon dont il terminerait la saison». Outre le Tour de France, Miguel Indurain avait notamment remporté, la saison dernière, la médaille d'or du contre-la-montre des championnats du monde en Colombie et le critérium de Moscou.

L'équipe Banesto comptera dix-sept coureurs en 1996, contre vingt-quatre l'an dernier. Miguel Indurain sera épaulé par le Portugais Orlando Rodrigues, vainqueur du Tour du Portugal 1995. Le Français Damien Nazon et le Britannique Jeremy Hunt, tous deux âgés de 21 ans, ont également été recrutés. (si)

Jour par jour - Une opération spéciale est lancée à l'occasion de la rencontre de Coupe Davis Suisse - Allemagne. Le Centre commercial Balaxert s'est procuré le solde des billets encore disponibles pour vendre à titre exceptionnel des places valables seulement pour une journée aux prix de Fr. 27.-, 40.- et 100.- Ces billets pourront être achetés au Centre Balaxert et, dès vendredi, aux portes de Palexpo. (si)

BRÈVE

Football

Hodgson à l'école

Roy Hodgson, qui dirige depuis novembre dernier l'Inter, a passé un premier examen positif au centre technique national de Coverciano afin d'obtenir le statut d'entraîneur dans le championnat d'Italie. Roy Hodgson s'est présenté devant une commission qui comprenait notamment le directeur technique du centre, son vice-président et son responsable. Le Britannique, qui a qualifié cet entretien de plaisant, a donné son accord pour dispenser des cours de spécialisation pour entraîneurs à Coverciano, passant ainsi du rôle d'élève à celui de professeur! La demande d'admission du coach de l'Inter, qui n'est actuellement que consultant technique auprès des Milanais, ne devrait pas être refusée, compte tenu de la carte de visite du Britannique, a confirmé la commission. La demande a été transmise au président de la Fédération italienne, Antonio Matarrese, qui devrait se prononcer ces prochains jours. Le règlement fédéral italien interdit en effet à un technicien étranger de diriger une formation nationale sans avoir, au préalable, obtenu une autorisation délivrée durant un stage qui avait déjà eu lieu pour cette saison.

TV-SPORTS

TSR

19.15 Tout sport.

Suisse 4

19.55 Hockey sur glace. Suisse - Slovaquie.

TF1

23.45 Formule foot.

France 3

20.35 Tout le sport.

TVE

21.30 Football. Espagne - Norvège.

EUROSPORT

08.30 Patinage artistique.

10.30 Biathlon.

11.30 Automotobisme.

12.00 Euroski.

12.30 Triathlon.

14.00 Basketball.

14.30 Football.

16.00 Hippisme.

17.00 Formule 1.

17.30 Athlétisme.

18.00 Motors.

20.00 Volleyball.

21.30 Basketball.

23.00 Football.

00.30 Athlétisme.

COOP VOUS INFORME:

NOUVEAU 06/96 f



A vos tartines: le beurre Coop NATURAplan est arrivé!

Beurre Coop NATURAplan:

Authentiquement naturel et de qualité supérieure: c'est notre beurre, fabriqué avec du lait bio.

Origine:

Le lait bio est issu de fermes biologiques qui se trouvent encore en pleine phase de conversion, laquelle dure 2 ans en tout.

Fabrication contrôlée:

Le beurre est fabriqué d'après une recette traditionnelle. Les vaches sont élevées selon des méthodes adaptées à l'espèce bovine et nourries avec du fourrage bio produit sur place.

Qualité garantie:

Des contrôles et une surveillance permanente garantissent que les règles de production fixées par l'ASOAB (Association suisse des organisations d'agriculture biologique) ont bien été respectées. C'est ce qu'atteste le bourgeon „Bio“.

100% naturel:

Coop NATURAplan est un label de qualité auquel seuls ont droit les produits naturels dont les qualités initiales ont été préservées pendant le processus de transformation.



Prix: 200 g

3.70*

* En vente dans les grands Centres Coop

NOUVEAU:

Potages Grand-Maman Knorr. Les délicieux potages aux ingrédients biologiques existent en deux nouvelles recettes Grand-Maman: Pommes de terre et Primavera. Prix: le sachet pour 1 litre

1.80



Chewing-gum Stimorol à l'orange. Un nouveau parfum rafraîchissant. Sans sucre et sympadent. En multipack de 4. Prix: 4x12 dragées

3.40*



Bouchées délicieuses Chappi au boeuf ou à la volaille*. Ces bouchées savoureuses apportent de la variété dans la gamelle de votre chien. Elles contiennent beaucoup de vitamines et de sels minéraux. Prix de lancement: 800 g

1.20



CARO. Une délicieuse boisson qui sent bon la nature. Douce et naturelle, elle convient pour le petit déjeuner, les pauses, etc. Prix: 200 g

6.90*



Doranda Color. Grâce aux protecteurs de couleurs et de fibres, cette nouvelle lessive liquide est idéale pour les couleurs et le linge délicat. La bouteille pliable contribue à la réduction des déchets. Prix de lancement: 1 litre

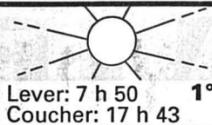
3.40



* Ne se trouve pas dans les petits points de vente Coop

03-335408/RCC

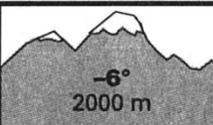




Lever: 7 h 50
Coucher: 17 h 43



Lever: 20 h 56
Coucher: 8 h 45



-6°
2000 m

Lac des Brenets
750.02 m
Lac de Neuchâtel
429.01 m



Grand Conseil: la nouvelle loi sur les forêts accouchée aux forceps

Pluie d'amendements

- LA CHAUX-DE-FONDS
- LE LOCLE
- HAUT-DOUBS
- NEUCHÂTEL
- VAL-DE-RUZ
- VAL-DE-TRAVERS
- JURA BERNOIS
- JURA

Logements sociaux à Neuchâtel

Est-ce suffisant?

Alors que André Buhler, conseiller communal, souhaite fêter tranquillement le 500e logement social réalisé en ville de Neuchâtel, la gauche relance le débat: y a-t-il suffisamment de logis subventionnés ou bien faudrait-il actionner la deuxième partie de l'initiative demandant la construction de tels logements?

Page 23

Immeubles bernois

Valeurs officielles réajustées

La réévaluation des immeubles bernois fait sourire le fisc. Inchangées depuis 1986, les estimations revues apporteront 84 millions dans les caisses cantonales et communales.

Page 25

Bressaucourt

Un aéroport régional?

Le Gouvernement jurassien a constitué un groupe de travail chargé d'étudier l'aménagement d'un aéroport régional à Bressaucourt. Ce village a admis de très peu le principe de réalisation de ce projet (116 voix contre 109) en votation populaire.

Page 26

Cinq heures de débats, plus de 40 amendements pour une loi comportant 89 articles: l'«accouchement» de la nouvelle loi sur les forêts devant le plénum législatif cantonal a battu hier des records. On aura vraiment «pouillé» tous les branches, jusqu'à la moindre aiguille, avant d'accepter le paquet, sans opposition. A la clé cependant, une loi moderne consacrant la multifonctionnalité de l'espace forestier, tant dans son rôle économique, que protecteur ou de loisirs.

Les députés avaient averti lundi même si l'esprit de la loi est plus que louable, le flou des articles devra être corrigé. Hier, en reprenant l'objet pour l'examen de détail, ils ont tenu parole, déferlante d'amendements à l'appui. Si nombre d'entre eux revêtaient un aspect sémantique ou technique, d'autres en revanche ont porté sur des points essentiels.

Premier d'entre eux, celui relatif à la définition même de l'aire boisée. La nouvelle loi applique la définition d'aire forestière protégée à tout boisement d'au moins 250 m². Plaidant pour l'assouplissement, les libéraux (Jean-Gustave Béguin), soutenu par les radicaux (Walter Willener), ont proposé de porter cette limite à 800 m², comme le permet la législation fédérale. Le conseiller d'Etat, Pierre Hirschy, a appelé au statu quo, plus conforme à la mentalité neuchâteloise. Même souhait chez les socialistes: l'augmentation de cette limite va poser de gros problèmes aux communes qui ont déjà tenu compte de la limite initiale de 250 m² dans leurs propres plans d'aménagement, a expliqué Charles-Henri Pochon.

L'argument n'a pas fait fléchir la majorité bourgeoise: la modification a été ratifiée par 51 voix contre 30. Moins de succès en revanche pour les libéraux quant à leur souhait de voir réduite de 30 à 20 mètres, sauf dérogation, la distance d'interdiction de construction en lisière de forêt. Radicaux, socialistes et GPP, unis dans l'opposition,

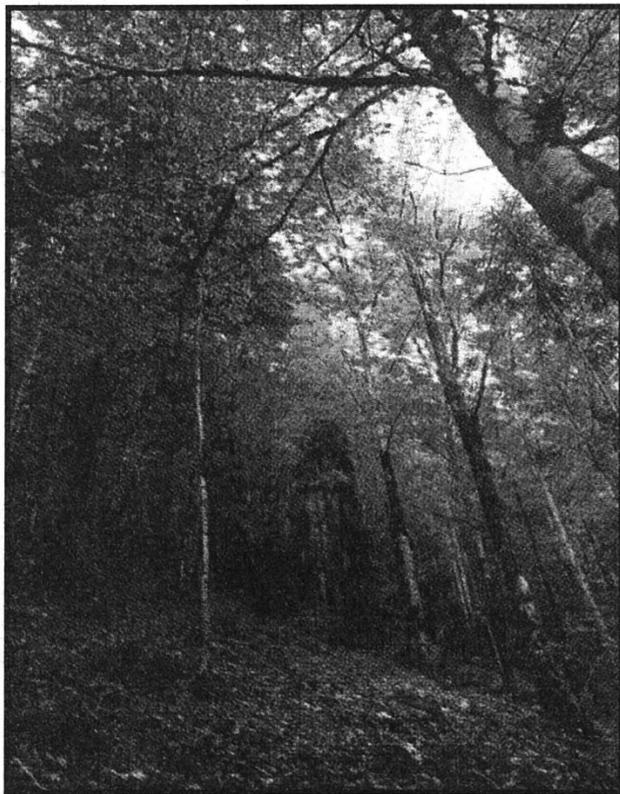
ont refusé d'y accéder par 52 voix contre 35.

CIRCULER AVEC OU SANS MOTEUR

Les problèmes de mesures réglés, on est passé à l'interdiction de la circulation motorisée étrangère à la gestion forestière dans l'espace boisé. Pour les libéraux, il convenait de faire preuve de doigté. Plus particulièrement dans le domaine de l'octroi par les Conseils communaux d'autorisations de circuler que l'on voulait particulières plutôt que de durée limitée, ne serait-ce par exemple que pour l'entretien de pistes de ski de fond. Une vision qui a passé la rampe du législatif par 52 voix contre 40, malgré l'opposition socialiste et écolo-populiste.

Pas de chance en revanche pour cette même gauche demandant que la signalisation en forêt soit du ressort du canton afin d'éviter les éventuelles inégalités d'application entre communes: par 51 voix contre 41, les députés ont maintenu la responsabilité des communes.

Toujours au chapitre circulation, mais sans moteur cette fois, la nouvelle loi autorise le cyclisme et l'équitation sur tous les chemins existants sauf interdiction signalée et signifiée par les communes ou le canton. Notion trop large, ont estimé les socialistes en proposant de limiter cette possibilité aux seuls chemins carrossables ainsi qu'aux parcours balisés. Une manière aussi d'éviter d'avoir à poser une «forêt» de panneaux



Promenons-nous dans les bois...

Les députés neuchâtelois y ont mis de l'ordre.

(Impar-Galley-a)

d'interdiction. Par 52 voix contre 41, le Grand Conseil a préféré conserver la première formulation.

À LA COGNÉE

Dans la foulée, les députés ont accepté d'intégrer des représentants des propriétaires privés de

forêts dans la commission forestière cantonale, levé l'interdiction formelle d'aliénation de la forêt publique en faveur de particuliers et annulé l'obligation d'un préavis de l'ingénieur forestier d'arrondissement pour une vente de bois par un propriétaire public. Point fondamental enfin aux yeux de la gauche, le plan d'aménagement forestier se devait d'être soumis à la sanction publique par le biais de la mise à l'enquête. Ce que la nouvelle loi ne prévoyait pas, se contentant de la procédure de consultation.

Pour le socialiste Jacques-André Maire, il n'était pas normal que le tiers du territoire du canton échappe ainsi au contrôle démocratique.

L'écologiste Jean-Carlo Pedrolì a rappelé que cela ne concernait pas seulement les recours d'organisations de protection de la nature, mais aussi ceux des propriétaires privés. En vain: le Grand Conseil a repoussé l'amendement par 47 voix contre 41, suivant en cela les recommandations de P. Hirschy jugeant cet amendement inutile puisque tous les milieux concernés pouvaient faire entendre leurs voix dans la commission forestière cantonale.

Arrivés au terme de leur marathon, les députés ont finalement accepté la loi amendée par 97 voix, sans opposition, et classé les divers postulats et projets de loi à l'origine de son élaboration.

C.P.

REGARD

Balade forestière

«Que la forêt est belle!» aurait pu s'exclamer Jean Ferrat, en entendant les envolées bucoliques des députés neuchâtelois. Hier, ces derniers n'ont pas hésité à vagabonder par monts et par vaux de la «plus belle des patries», s'enfonçant dans les côtes escarpées du Doubs ou escaladant (à pied bien sûr!) les noires joux menant aux pâturages boisés. Ils n'ont pas osé s'attarder dans quelque clairière du Val-de-Travers pour y troubler leur breuvage. Mais ils ont pris garde de choisir les prairies les plus verdoyantes pour sacrifier au rite sacré de la torrée, préparant un foyer pour la bise et un autre pour temps de grand vent. Ils n'ont pas non plus oublié de veiller aux dégâts que pourraient causer les chèvres en pacage forestier.

Bref, les députés neuchâtelois se sont montrés d'assidus élèves forestiers, ingénieurs, bûcherons, débardeurs, marteleurs, scieurs de long, acheteurs de forêts sur pied, vendeur de grumes, exportateurs. Au terme de cette matinée de perfectionnement intensif, la forêt ne

leur réservera pratiquement plus aucun secret grâce aux excellents et infatigables pédagogues que furent leurs maîtres Jean-Gustave Béguin, Walter Willener, Charles-Henri Pochon ou Jean-Carlo Pedrolì, tous d'authentiques praticiens de la forêt, mais disciples d'autant d'écoles autorisées.

Mais à vrai dire, fallait-il vraiment consacrer autant d'heures de travail pour traiter quelque quarante amendements proposés aux 89 articles que compte la nouvelle loi sur la forêt? En toute franchise et en toute humilité de béotien en la matière, nous n'en sommes pas persuadés. Nos députés ont mieux à faire que de se perdre dans les fourrés des discussions de détail. Les grands défis que nous pose notre société en mutation méritent tout leur temps et toute leur attention. Ils ont montré lundi leur capacité d'élever le débat à un niveau supérieur.

Alors, de grâce, qu'ils laissent aux commissions le soin de couper les arbres en quatre.

Blaise NUSSBAUM

MÉTÉO

Le temps qu'il fait

Prévisions jusqu'à mercredi soir: Suisse romande et Valais, ciel nuageux à couvert avec une tendance aux averses de neige.

Température en plaine, -4 à l'aube, proche de +1 l'après-midi, -6 à 2000 m, à la mi-journée.

En montagne, vent faible à modéré du sud-est tournant au nord. Sud des Alpes, nébulosité variable, assez ensoleillé pendant la journée, ciel se couvrant en soirée.

Le temps qu'il faisait hier à...

	min.	max.		min.	max.
Amsterdam	-8°	-1°	Londres	0°	1°
Clair			Neigeux		
Athènes	8°	15°	Madrid	5°	11°
Nuageux			Pluvieux		
Barcelone	10°	13°	Montréal	-19°	-11°
Nuageux			Nuageux		
Berlin	-13°	-4°	New York	-11°	-8°
Clair			Clair		
Bruxelles	-5°	0°	Oslo	-10°	-9°
Clair			Neigeux		
Copenhague	-8°	-2°	Paris	-3°	1°
Clair			Nuageux		
Francfort	-7°	1°	Rome	-1°	8°
Clair			Clair		
Genève	-5°	0°	Stockholm	-21°	-10°
Neigeux			Clair		
Helsinki	-17°	-9°	Sydney	21°	26°
Clair			Nuageux		
Jérusalem	6°	14°	Varsovie	-10°	-4°
Clair			Neigeux		
Lisbonne	11°	16°	Vienne	-14°	-10°
Nuageux			Clair		

Le temps qu'il va faire...

Un courant du nord-ouest s'est installé en altitude, il entraînera plusieurs perturbations vers notre pays, la première, peu active, affectera surtout l'ouest du pays.

Evolution probable de jeudi à dimanche: au nord, jeudi, nébulosité changeante, probablement un peu de neige; vendredi, couche de stratus en plaine et assez ensoleillé au-dessus.

Pour la fin de la semaine temps d'ouest changeant, quelques précipitations et moins froid. Au sud, au début assez ensoleillé, ensuite plus variable, moins de soleil et un peu de neige.



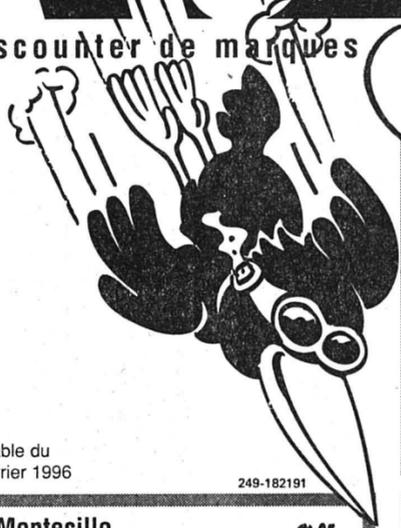
LE CARNAVAL DES FRANCHES-MONTAGNES, C'EST AU NOIRMONT!
du 16 au 20 février 1996

Avec le soutien de L'Impartial



PICK UP

Le Discounter de marques



Des prix à faire fondre le beurre!

Beurre de table
Floralp

200 g

Fr. 1.-

Le gras lot!

1.99

2.99

FLORALP
VORZUGSBUTTER
SPECIAL

Eau minérale Cristalp

1,5 litre pet

32%

.79

1.17



B 6/96 valable du
7 au 13 février 1996

249-182191

Rioja Montecillo
Cumbrero, 1991/92, 7,5 dl ~~9.98~~ **8.95**

Madeleines citron si légère
duo 2 x 250 g ~~5.-~~ **4.-**

Brekies
3 sortes, 1 kg ~~4.28~~ **3.39**

Suchard Express
2 x 1 kg recharge ~~16.95~~ **14.99**

Riz Vialone
1-kg ~~1.68~~ **1.29**

Calgonit liquide
1 litre gel ~~8.60~~ **7.45**

N'est pas disponible dans toutes les succursales!

Beujolais-Villages AC

Echanson
1993/94, 7,5 dl ~~5.95~~ **4.75**



Bière Heineken

12 x 25 cl
~~11.90~~ **9.90**



Ramseier Premium

1 litre combi
orange, raisin rosé,
orange sanguine ~~2.33~~ **1.75**



Toblerone

- lait, 100 g ~~1.50~~ **1.20**
- blanc / mi-amer, 100 g ~~1.53~~



Calgon Ultra

375 g ~~8.20~~ **6.95**



Huile de tournesol

1 litre ~~3.68~~ **3.19**

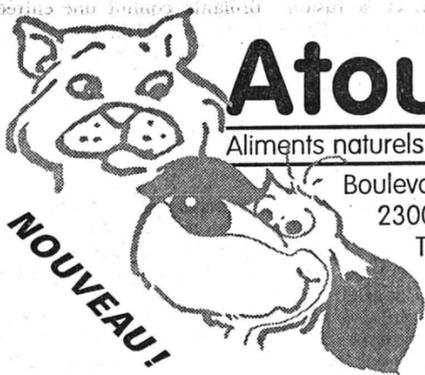


Gourmet

2 sortes
400 g ~~1.59~~ **1.19**



DIVERS



Atout Poil

Aliments naturels pour chiens et chats

Boulevard des Eplatures 46F
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél./fax (039) 26 55 05

OUVERTURE AUJOURD'HUI

A cette occasion un nutritionniste se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

Jusqu'au 8 février **10% sur l'alimentation**

Lundi: 13 h 30 à 18 h 30 - Mardi à vendredi 8 h 30 à 18 h 30
Samedi: 8 à 17 heures

132-782853

Testez votre ouïe et faites contrôler
gratuitement votre appareil chez votre opticien!!
Chaque 4e jeudi du mois

berli

OPTICIENS

Avenue Léopold-Robert 15
2300 La Chaux-de-Fonds

en collaboration avec la Centrale d'appareillage acoustique
Fondation Centrales SRLS
Hôpital
2300 La Chaux-de-Fonds

132-781798

FINANCES

Avis aux contribuables

Les contribuables sont informés qu'un exemplaire de la

liste officielle des cours

est déposée dans chaque commune et qu'ils peuvent consulter gratuitement cette brochure au Bureau communal.

Cette liste des cours indique la valeur imposable au 1er janvier 1996 de tous les titres cotés.

SERVICE DES CONTRIBUTIONS

28-41073

SPECTACLES - LOISIRS

LA CHAUX-DE-FONDS - BEAU-SITE

Samedi 10 février, 17h
Dimanche 11 février, 17h

DÉSORDRES

PAR LE THÉÂTRE
DE LA GRENOUILLE
DE BIENNE
MISE EN SCÈNE DE
CHARLOTTE HULDI

Location: TPR - 039/ 23 74 43



DIVERS

Panasonic

Le G400 - Bien plus qu'un téléphone portatif Natel D

- Poids 198 g
- Enregistreur digital
- Stand by 24 h
- Compatible pour la transmission de télécopieurs et de données
- Chargeur rapide 220 V
- Kit mains libres
- Console en cuir
- Antenne de vitre



TOUT COMPRIS
AVEC MONTAGE
Fr. 1890.-

SON'AUTO

Léopold-robot 102
2300 La Chaux-de-Fonds

132-780923

VITRERIE
MIROITERIE
JOUR NUIT
Jost

Numa-Droz 185
(039) 26 40 77

132-781784

Oisellerie de la Tour

D.-JeanRichard 13
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 88 55
Aquariums,
oiseaux,
rongeurs
Articles, nourriture
pour chiens et chats

132-780443

Multisol

Linols - Plastique - Tapis
Tapis de milieu - Parquet

A. Grilli - Paix 84 - ☎ 039/23 92 20

132-781949

Les agencements

MOBALPA

Cuisines - Salles de bains

EXPOSITION PERMANENTE

Mardi à vendredi: 14 à 18 heures

Samedi: 10 à 12 heures

DEVIS SANS ENGAGEMENT

Apportez vos plans

C. DUBOIS - Stand 16

☎ 039/28 42 66 - La Chaux-de-Fonds

132-770194

DIVERS

INFO-CONSEIL

Rue du Puits 9 2300 La Chaux-de-Fonds
Tel. 039 28 70 91 Fax. 039 28 70 90



NEW

CONSOLE DE JEUX
SONY

PLAYSTATION

JEUX
EN LOCATIONS
OU EN VENTES

VENEZ TESTER LA PUISSANCE
DE LA PLAYSTATION

132-782788

Police-secours:
117

Publicité intensive, Publicité par annonces

VACANCES - VOYAGES

Le parfum si délicat

des amandiers en fleurs sous
le ciel éternellement bleu de

MAJORQUE

Départs tous les dimanches de: GVE / BSL / ZRH

P.ex. 1 sem. PC - Hôtel Perla
Fr. 545.-
Départ: 4.2.96 - GVE/ZRH/BSL

Demandez
le catalogue

croisitour
Les artisans de l'évasion

132-782620

Se réserve chez:

Serre 65
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 95 55

D.-JeanRichard 31
Le Locle
Tél. (039) 31 53 31

Rue du Dr-Schwab 3
Saint-Imier
Tél. (039) 41 45 43

Nom, Prénom
Adresse
CP - Localité

Nouvelle loi sur l'assurance maladie: quelques repères

Primes et déprime

Une cinquantaine de personnes se sont rendues lundi soir à l'Ecole professionnelle commerciale où M. Roland Zimmermann, directeur du Service cantonal de l'assurance-maladie, donnait quelques repères de bases sur les récents changements survenus depuis l'entrée en vigueur le 1er janvier dernier de la nouvelle loi sur l'assurance-maladie.

Pour aider l'auditoire à se frayer un chemin dans le dédale des nouveaux paramètres qui régissent les cotisations d'assurance, le Groupement des usagers de la santé (GUS), organisateur de cette conférence, avait également convié M. Roger Duvoisin, prédécesseur de M. Zimmermann, qui a malheureusement fait faux bond pour cause de... maladie.

Après un rapide survol de l'histoire de la loi sur l'assurance-maladie en Suisse depuis sa création en 1911, et rappelant au passage que celle-ci n'avait subi qu'une seule modification en 1964, Roland Zimmermann s'est employé à calmer les inquiétudes suscitées par la hausse généralisée des primes. «Il faut se souvenir que le législateur

avait clairement prévu que les primes augmenteraient, mais grâce à la loi, dans une proportion moins grande et de façon moins «sauvage» que ce n'était le cas depuis le début des années 80», a-t-il souligné. Une bonne partie de son exposé fut d'ailleurs consacrée au nouveau mode de subvention: «La Confédération a responsabilisé les cantons en leur allouant une somme (58 millions pour Neuchâtel, ndlr), qu'ils doivent se charger de redistribuer». Une manière de tempérer les hausses de primes, par un jeu de subventions graduées et adaptées à chaque cas, suivant les revenus déterminants des assurés (lire «L'Impartial» du 2 février).

La situation était en effet devenue telle que, en 93, un arrêté fédéral urgent interdisait aux nouvelles caisses maladies de ne glaner leur clientèle que chez les jeunes, laissant les personnes âgées aux autres... «C'est dire que cette loi, la LAMal, est plus que bénéfique, même si dans certains domaines elle s'est révélée un peu régressive pour les Neuchâtelois.»

NEUCHÂTEL PRÉCURSEUR

Le canton était en fait «précurseur» sur le plan national, et ce depuis 1981 déjà. A titre d'exemple, l'assurance-maladie



était déjà obligatoire, mais surtout, des dispositions plus avant-gardistes existaient, la prise en charge de l'aide à domicile par exemple, en plus des soins, «ce que n'a pas osé retenir le législateur dans la LAMal».

A l'heure des questions, M. Zimmermann a fourni quelques «trucs» pratiques, «intéressants

à savoir en 1996, qui est une année de transition». Il a notamment mis en garde les assurés que nous sommes contre les tarifs étonnamment bas de certaines caisses: «Des primes mensuelles de l'ordre de 130 frs sont alléchantes, mais ce sont des «prix d'appel», et les gens risquent d'être surpris d'une sou-

daine augmentation le 1er janvier prochain». Enfin, il a également relativisé l'importance de la nouvelle clause du libre passage d'une caisse à l'autre, énumérant des facteurs qui entrent aussi en ligne de compte, tels que «la proximité de l'agence, la qualité du service, ou la rapidité à payer les prestations». IR

Rédaction

LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Alain MEYRAT
Ivan RADJA
Pierre-F. BESSON
Christiane MERONI

BRÈVE

Galerie Meier
Accrochage
Henry Meyer



L'Association Art-Cité - Galerie Meier a procédé au vernissage, samedi, de l'exposition d'œuvres réalisées par le Lausannois Henry Meyer, dessinateur, sculpteur, graveur et peintre. Présenté par Pierre-André Schüpbach sur le mode humoristique, ce créateur un rien provocateur, en parenté avec l'art brut, propose des travaux faits de matériaux de récupération, violemment peints, grinçants parfois, en relief (sculptures de papier mâché) ou contenus dans le cadre défini par le tableau. Nous y reviendrons en page Magazine. A voir jusqu'au 16 mars. (sg-Impar-Gerber)

AGENDA

Théâtre de la ville Sol, rebelle du verbe

A sa manière poétique, Sol est un rebelle du verbe. Sous son grimage de clown se cache l'enchanteur qui, musardant de-ci, de-là, s'insurge contre les mal-façons de notre planète. Sol, «Je persifle et je singe», au Théâtre de la ville, jeudi 8 février 1996 à 20 h 30. Réservations à la Tabatière du théâtre: (039) 239 444. (Imp)

Club 44 Claude Haegi et l'Europe

Pour le conseiller d'Etat genevois, Claude Haegi, fervent défenseur de l'Europe des régions, le fédéralisme est le système qui permettra à tous les peuples du continent de vivre en harmonie. D'autant plus que la venue des pays de l'Est change la donne. Il parlera de la place de la Suisse dans ce concert, jeudi 8 février à 20 h 30 au Club 44. La soirée sera présidée par François Borel, conseiller national. (am)

Soirée blues à Bikini Test Drôles de dames!



Candye Kane à Bikini Test «Big is beautiful».

(P. Pfiffner)

Sachez, amis lecteurs, reconnaître un public de blues: implantation capillaire de variable à incertaine avec, de-ci, de-là, des glissements progressifs vers la calvitie, globalement compensés par un pourcentage non négligeable de barbes poivre et sel. Autre indice significatif: une discrète floraison de ventres proéminents - ceci étant éliminatoire pour le stage diving et le head banging!

Le doute n'est plus permis: c'est bien un public de blues qui avait envahi Bikini Test vendredi soir. Et c'est bien un triple concert de blues bien tassé qui a réjoui tout ce petit monde gourmand. Première au charbon, Lou Ann Barton est du genre à faire sourire les cinéphiles tant elle incarne - visiblement sans se forcer - un certain type de femme fatale fatiguée, anesthésiée aux cocktails, hiératique au bar. Le blues s'accommode volontiers des renoncements et des défaites. Nous souhaitons pour notre part que le renoncement ne soit pas toute la vie de cette voix estimable.

L'apparition de Sue Foley donna un tout autre tour à la soirée. Charmante, féminine jusqu'au bout du médiateur - ce dernier trait étant souligné par la couleur rose-bonbon de sa Telecaster - Sue ne tarda pas à se mettre le public dans la poche avec un répertoire entre hommages et titres originaux. Après

deux morceaux de «chauffe», son jeu de guitare acquiescerait une maîtrise tout à fait étonnante: il fallait voir fleurir les sourires et se multiplier les hochements de tête appréciateurs. Touchant.

La nuit, enfin, se dévra franchement avec l'irruption de l'incroyable Candye Kane, masse ronde et fière de l'être: au cours d'une hilarante diatribe, vouant aux gémonies Janet Jackson et autres produits de synthèse, Candye, démesurée dans sa robe bleue pailletée, affirma en substance que «big is beautiful». Elle s'employa à le démontrer tout au long d'un show chaleureux et hilarant. Grand Prix du kitsch galactique à sa pianiste coiffée d'une (fausse) choucroute d'une soixantaine de centimètres et porteuse de lunettes à la Gary Larson. A hurler! Saluons enfin les musiciens qui accompagnèrent successivement les trois dames, sans atteindre au génie, certes, mais avec le dévouement qu'il fallait. Des souvenirs pour longtemps. MAM

AVIS URGENT

Nous cherchons:
2 visiteuses sur boîtes et bracelets ou cadrans
Expérience indispensable.
Veuillez contacter G. Forino.
OK PERSONNEL SERVICE
☎ 039/23 04 04 132-782958

Récital à la Salle de musique Jeunes talents à l'affiche

Bénéficiaires d'une politique d'échanges, Jennifer Frautschi, violoniste, et Max Levinson, pianiste, se sont produits récemment à la Salle de musique. Ces deux jeunes talents passés par l'Université de Harvard sont en mesure de présenter, en début de carrière, une carte de visite assez impressionnante.

A l'issue de leur récital, il nous a néanmoins semblé que nous venions d'entendre des interprètes de haut niveau certes, mais encore insuffisamment convaincants pour s'imposer sur toute la ligne. Selon que l'on aura admiré le chemin déjà parcouru, ou mesuré celui qui reste à faire, l'appréciation globale de ce concert ne pourra être la même.

Du programme qui nous était proposé, nous avons particulièrement aimé le «Duo concertant» de Stravinsky dans lequel

le duo Frautschi-Levinson connut un excellent équilibre entre le lyrisme et l'austérité d'une part, l'opposition et la fusion des timbres instrumentaux d'autre part. Cette magistrale partition, fruit d'une discipline rigoureuse, se révèle d'un accès plus aisé que la «Sonate» de Janacek dont le style assez mouvant ne facilite pas la compréhension de l'auditeur. Elle comprend pourtant des tournures et des trouvailles qui sont la marque d'un génie créateur extrêmement original. Les interprètes traduisirent particulièrement bien les brèves interrogations, discrètes, voire chuchotées, que le compositeur a introduites à divers endroits.

C'est sans doute là que la balance fut la meilleure. J. Frautschi colore avec bonheur cette musique si changeante d'atmosphère mais le son manque encore de consistance. Cette re-

marque vaut inévitablement pour le reste du récital. Le Schubert assez insolite du «Rondeau brillant» connut une entrée en matière insuffisamment éloquente avant de prendre davantage d'envol. Un envol peut-être freiné par l'accompagnement plus respectueux qu'inventif de Levinson.

En ce qui concerne, enfin, la «Sonate No 2» de Brahms, on retiendra la grâce et la souplesse du jeu de la violoniste. Il y eut quelques moments réellement «habités», même si l'on peut donner à l'œuvre en question une dimension plus affirmée. En bis, Un «Prélude» de Gerschwin, exécuté avec une riche palette expressive, mettait un terme à ce concert supplémentaire offert aux abonnés de la Société de Musique et la Fédération des Coopératives Migros. (JCB)

NAISSANCE

Comme
PIERROT et COLOMBINE j'ai
v oulu admirer la pleine lune.
Pour ne pas la rater.
Je suis né le 3 février 1996
et je me nomme

LUCAS

Clinique LANIXA S.A.
2300 La Chaux-de-Fonds.
Dominique et Jonny
ZYSSET-CHRISTEN
r. des Tourelles 8
2300 La Chaux-de-Fonds
Un grand merci au Dr Büchler
et au personnel de la Clinique.

PUBLICITÉ

Samedi 10 février, 20h.
Théâtre La Chaux-de-Fonds

Vacances de rêve

Comédie de Francis Joffo
**Location: Ticket Corner SBS
et à l'entrée**
Bénéfice de la soirée versé
à l'Association Romande des
Familles d'Enfants Cancéreux.

Les Amis de la Scène
Compagnie théâtrale, Boudry

Cinénature

L'été du grizzly

Le film programmé cet après-midi par Cinénature sera sans doute très chouette; il n'em pêche que ce ne sera pas celui que nous annonçons par erreur dans notre édition d'hier, à savoir «Chouettes et hiboux d'Europe», déjà projeté en janvier. Les amateurs verront donc «L'été du grizzly», d'André Paratte, à 14 h 30, 16 h ou 20 h 30 à la salle audio-visuelle du Musée d'histoire naturelle. Le film dure 62 minutes. (Imp)

Hockey sur glace

Championnat des non-licenciés

Voici les résultats du dernier tour du championnat des Montagnes neuchâteloises de hockey pour non-licenciés: Nesty Boys - Puck: 4-7; Tchums - Fines Lames: 3-1; Fleur de Lys - Sagne: 3-7; Crosettes - Canacks: 3-2; Golden Pommes - Mont-Cornu: 6-2; Sombaille - Rubis: 9-2; Gorons - Gussabobs: 8-5; Siberians - Sabres: 1-7; Big Ben - PTT: 16-6. (Imp)

PUBLICITÉ

libéral-ppn à votre rencontre



Formation professionnelle

Oui aux HES (Hautes Ecoles
Spécialisées)
Oui à l'interregionalisation

132-782523

Pyramide des âges de la population locloise

Le vieillissement s'accélère

Nous avons publié, courant janvier, les résultats relatifs à l'évolution de la population locloise. Rappelons que la ville a perdu 109 habitants, comptant désormais 11.164 personnes. Ce chiffre est la résultante des deux facteurs influençant la démographie. Soit les mouvements naturels et migratoires. Or, tous les deux ont été déficitaires. Ce qui fragilise davantage encore la pyramide des âges. En résumé, au Locle, la population est de plus en plus vieillissante.

Que les choses soient claires. Notre propos se veut simplement celui d'un constat. Il n'est nullement question de reprocher à une large couche de la population de prendre de l'âge, notamment grâce aux progrès de la médecine, et de jouir d'une belle et heureuse retraite. En revanche, force est de relever que le déséquilibre croissant entre jeunes, relativement jeunes et personnes âgées (qui n'est d'ailleurs pas typique au Locle) peut entraîner un certain nombre de problèmes pour une collectivité. Qu'elle soit locale, cantonale ou nationale. En matière notamment de sécurité sociale et du financement des retraites des aînés. De manière plus générale, et par rapport à d'autres continents, l'Europe affiche un taux de naissances très modeste, lorsqu'on sait en effet qu'en l'an 2000 l'Asie, l'Inde et leurs voisins immédiats constitueront le 60% des habitants de cette planète et que sur les dix villes les plus peuplées de notre terre, sept seront asiatiques, avec pour chacune d'elle quelque 15 millions d'âmes. Soit le double de la population helvétique.

DES CHIFFRES PARLANTS

Pour revenir à la ville du Locle quelques chiffres, statistiquement établis par la police des ha-

bitants, sont assez révélateurs. Les personnes de plus de 65 ans sont au nombre d'environ de 1450 (13,20% de la population) et celle de 62 ans et plus dépassent 1800 unités (16,3%). Au bas de l'échelle, on remarque que les jeunes âgés de 1 à 10 ans sont moins de 1200 (10,6%) et que ceux de 11 à 20 ans sont encore moins nombreux, environ 1060 (9,4%). De sorte que la population des jeunes nés ces vingt dernières années représente à peine plus du 20% des habitantes et habitants du Locle. Entre ces deux couches, surtout dans la tranche comprise entre 30 et 55 ans se situe la masse principale constituant la structure pyramidale de la population. Celle-ci a toutefois une fâcheuse tendance à s'alourdir sur le haut. Ce déplacement est évidemment parfaitement visible au fur et à mesure des années.

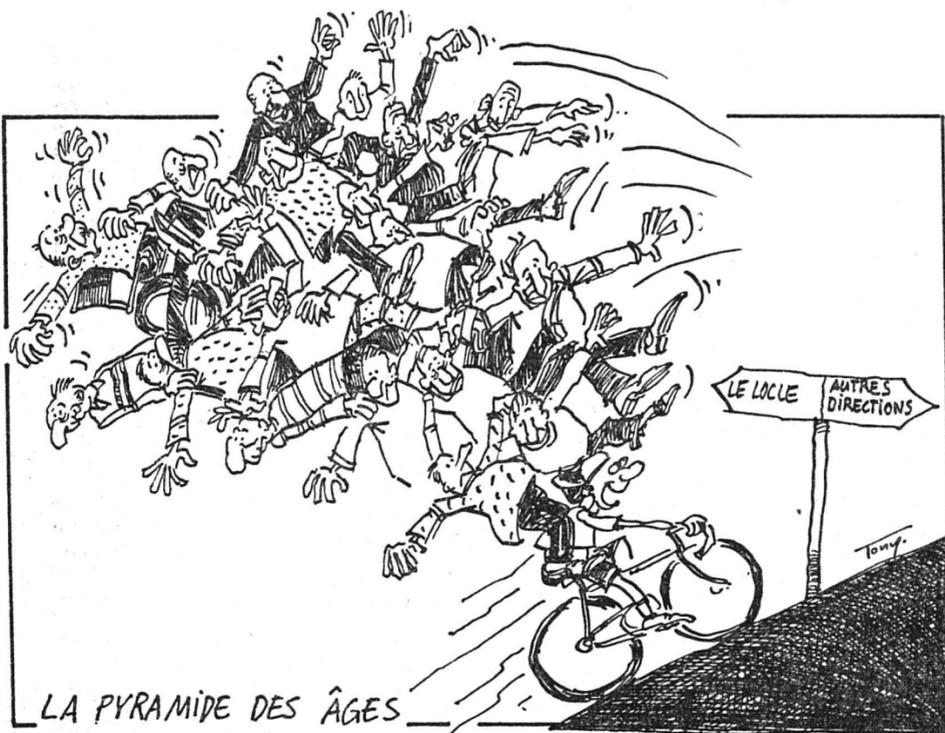
INDIVIDU DISPROPORTIONNÉ

De manière imagée, on pourrait dire que les jambes d'un individu sont de plus en plus rachitiques, pour supporter son tronc qui, de la hauteur de la poitrine, voire au bassin, a tendance à s'épaissir jusqu'aux épaules. Ainsi l'an dernier les naissances furent inférieures au nombre des décès survenus en général à partir d'un bel âge (mouvement naturel) mais le mouvement migratoire (départs et arrivées en ville) joue un rôle encore plus important.

C'est surtout dans la force de l'âge, voire presque directement au terme de leurs études ou de leur apprentissage que les jeunes quittent Le Locle. «Parfois même licenciés et immédiatement remplacés par des frontaliers», ralentissent occasionnellement certains politiciens du POP.

LE SOUFFLÉ VA RETOMBER

Les chefs de la police des habitants témoignent de l'évidente prudence de jeunes parents à procréer depuis le début de cette nouvelle récession remontant aux années 90. La génération



LA PYRAMIDE DES ÂGES

des années 1980 et suivantes fut en revanche plus généreuse. Ce qui d'ailleurs, pour le lustre prochain, obligera dans un premier temps, l'école primaire puis l'école secondaire à s'adapter à ce gonflement d'effectif. Tout en sachant que celui-ci ne sera que de courte durée. Autant dire qu'il faudra trouver des solutions souples puisque cette poussée des gosses âgés de 5 à 10 ans n'est que temporaire. Ajoutons que dans cette population scolaire figurent encore nombre de réfugiés, notamment de l'ex-Yougoslavie, dont le Conseil fédéral propose massivement le renvoi du moment où il assure que la paix est rétablie dans ces régions troublées et qu'il n'y a plus de danger pour eux.

D'ici cinq ans, le soufflé scolaire retombera. Et le gros de la troupe de la population locloise en aura pris autant. Avec par conséquent davantage de personnes arrivant en âge de la retraite. Bien difficile donc de ten-

ter d'inverser cette pyramide des âges dont les représentants des trois premiers piliers - nés durant la période 1992 à 1995 - se montent à 357 alors que les personnes qui ont vu le jour dans les années 1910 et précédentes

(qui ont donc 80 ans et plus) sont un bon tiers plus nombreuses.

En représentation graphique, cette pyramide des âges est inquiétante. Elle l'est encore davantage dans la réalité. JCP

La Chaux-du-Milieu

Sondage d'opinion

La Commission de développement nommée par le Conseil général de La Chaux-du-Milieu vient de procéder à l'envoi d'environ 350 questionnaires destinés à toute la population, y compris les enfants en âge de scolarité. Dans le but de mieux connaître l'avis des habitants et de savoir ce que chacun a à cœur d'exprimer, ce document évoque l'éventuel rapprochement des trois villages de la vallée de La Brévine concernant le spectacle, la culture, le sport; la réali-

sation d'une place de loisirs-sports au sein du village; la construction d'un trottoir allant de la Clef-d'Or au Cachot; l'idée d'organiser chaque année un pique-nique communal; l'ouverture de la localité au tourisme; l'agrandissement de l'actuelle halle de gymnastique... Suivent quelques lignes pour laisser libre cours à ses projets. Les habitants ont jusqu'au 16 février pour renvoyer le questionnaire à l'administration communale. (paf)

Rédaction du LOCLE

Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVES

Paroisse catholique Bonne nouvelle

Par l'intermédiaire du «Lien», le comité d'organisation de la vente de la Paroisse catholique, des 11 et 12 novembre 1995, signale que le bénéfice de cette opération s'est montée à près de 22.100 francs. Il remercie toutes celles et ceux qui ont participé à sa réussite, par leur travail ou dons ainsi qu'aux paroissiens qui s'y sont rendus. Il donne d'ores et déjà rendez-vous à chacun pour la vente 1996 fixée au samedi 9 et dimanche 10 novembre. (Imp)

Mimosa

Généreux Brenassiers

La générosité de la population des Brenets s'est manifestée une fois encore lors de la vente de mimosa puisque ce sont 1645 francs qui ont été récoltés. Les samaritains, organisateurs pour le village de cette vente au profit d'enfants défavorisés, tiennent à remercier tous ceux qui leur ont réservé un si large accueil. (dn)

AGENDA

Eglise réformée Erreur de date

C'est bel et bien vendredi 9 et le lendemain, samedi 10, et non dimanche 10 comme indiqué par erreur, dans notre édition d'hier, qu'aura lieu à la Maison de paroisse, Envers 34, la traditionnelle vente de la paroisse protestante en faveur des œuvres solidaires. (Imp)

Le Cerneux-Péquignot En faveur des orgues

Samedi 17 février, la paroisse du Cerneux-Péquignot organise une soirée repas et récréative en faveur des orgues de l'église qui seront vraisemblablement inaugurées le dimanche 10 mars. Cette soirée débutera par un repas choucroute et se poursuivra en musique, grâce à l'orchestre brenassier spécialiste des schwytzoise «L'Echo du Pillichoddy». Le programme prévoit un apéritif à 19 h 30 et le repas à 20 h. Quelques tours de match au loto seront aussi prévus en cours de soirée. Les inscriptions doivent parvenir à Denise Chappatte, tél. 039 36.12.22 jusqu'au lundi 12 février. (Imp)

SEMAINE DU 7 AU 13 FEVRIER

● AMIS DES CHIENS LE LOCLE.

Société réunissant les chiens de toutes races, avec ou sans pedigree. Entraînements tous les samedis. Rendez-vous à 14 h sur le terrain de la Société de amis des chiens, Col-des-Roches 85, vis-à-vis du garage Opel derrière les entrepôts Trémail. Renseignements: tél. 26.65.48 (heures des repas). Reprise des entraînements, ce prochain samedi 13 janvier.

● AMIS DE LA NATURE

SECTION LE LOCLE-LES BRENETS. Chalet des Saneyns, 10 et 11 février, gardien: J.-P. Müller.

● CAS SECTION SOMMARTEL

Samedi 10, dimanche 11: Jura, ski de fond. Réunion des participants vendredi 9 février à 18 h, au Restaurant de La Jaluse. Inscriptions le 8 février, au No de tél. (039) 31.48.43. Lundi 12, comité à 19 h, au Restaurant de La Jaluse. Gardiennage du chalet du Fiotet, les 10 et 11 février: Cédric et Rose-Marie Prêtre. Groupes des aînés: stamm le lundi à 18 h, aux Trois Rois.

● CHŒUR D'HOMMES «ÉCHO DE L'UNION» LE LOCLE

Lundi 12 février, répétition à la Maison de paroisse, Envers 34, à 20 h.

● CLUB BERGER ALLEMAND (BA), LE LOCLE

Mercredi, 16 h 30, entraînement au chalet. Idem samedi, mais à 14 h 30.

● CLUB DES LOISIRS, 3e ÂGE

Jeudi 8, 14 h 30 au Casino: conférence sur l'application de

la nouvelle loi sur l'assurance-maladie par Stéfan Bernhart, chef de section des caisses de maladie de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), à Berne. Réservez votre samedi après-midi 17 février pour le bal du club au Cercle de l'Union, dès 14 h 30, avec l'orchestre «Les Décibels».

● CONTEMPORAINS 1918

Mercredi 14, à 14 h 30 au Cercle de l'Union, assemblée avec projets de course.

● SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX LE LOCLE.

Renseignements: tél. 31.81.34 ou 31.80.03 ou 31.41.65. Gardien du chenil: L. Grandjean, tél. 31.18.93.

● PRO SENECTUTE.

Gymnastique les mardis de 8 h 45 à 11 h et de 14 h à 16 h à Paroissentre.

● VOLLEYBALL-CLUB.

Entraînements, lundi 18 h, Beau-Site, minivolley. Lundi 18 h, Communal, Juniors féminines B. Lundi 20 h, Communal, équipe féminine seniors F3. Mardi 18 h, Beau-Site, Juniors féminines A. Mardi 20 h, Beau-Site, équipe masculine seniors M3. Jeudi 18 h, Beau-Site, Juniors masculins A. Jeudi 18 h, Communal, Juniors féminines A. Jeudi 20 h, Communal, équipe féminine seniors F3 (match en général).

● STÉNOGRAPHIE AIMÉ PARIS.

Entraînements tous les mardis, 19 h 15, salle 25 du collège Daniel-JeanRichard (No 11).

● CADL (CLUB ATHLÉTIQUE).

Entraînements à l'ancienne halle

SOCIÉTÉS LOCALES

de Beau-Site le lundi et le jeudi de 18 h à 19 h pour les écoliers et écolières; le lundi et le jeudi de 19 h à 20 h pour les cadets, cadettes et juniors; vendredi de 17 h 45 à 19 h pour les débutants. Renseignements: R. Wicht, tél. 31 57 50, et R. Barfuss, tél. 31 21 72.

● CLUB D'ÉCHECS.

Entraînements et (ou) tournois, chaque mercredi à 19 h 30, local Restaurant de la Croisette. Renseignements: M.-A. Duvoisin, tél. (039) 31 64 55.

● CLUB DES LUTTEURS.

Entraînements: ancienne halle de Beau-Site, mercredi, 19 h 30, seniors; jeudi, 18 h, jeunes dès 10 ans.

● FANFARE «LA SOCIALE».

Répétition tous les lundis à 19 h 45 à Paroissentre.

● SAMOURAI JUDO-CLUB.

Lundi, de 19 h à 20 h, écoliers dès 12 ans; 19 h à 21 h, adultes. Mercredi de 18 h à 19 h, écoliers jusqu'à 12 ans; de 19 h à 20 h, écoliers dès 12 ans. Jeudi, de 18 h 45 à 19 h 45, débutants écoliers; de 20 h à 21 h 30, adultes. Renseignements: Pierre Beuret, tél. 317 736, ou Pascal Paroz, tél. 311 744.

● GROUPE FOLKLORIQUE LES FRANCS-HABERGEANTS.

M.-A.-Calame 5, 2e étage (ancienne poste). Répétitions: lundi, 20 h 15, chanson locloise; mardi, 17 h, groupe enfants. Mercredi, 20 h, danseurs.

● CROIX-ROUGE SUISSE, SECTION LE LOCLE.

Tél. 31 72 64. Consultations pour nourrissons: Ecole neuchâtoise de nurses (ancien home

Zenith), Hôtel-de-ville 3, tous les mardis après-midi de 14 h à 17 h. Baby-sitting, tél. 31 72 64 ou 31 69 18. Taxis bénévoles: tél. 31 40 53. Vestiaire: rue des Envers 1, tous les jeudis de 14 h à 18 h 30.

● FÉDÉRATION SUISSE DE GYMNASTIQUE.

Actifs, actives (dès 16 ans).- Mardi, halle polyvalente de 20 à 22 h.

Dames (dès 25 ans).- Mercredi, nouvelle halle de Beau-Site, de 20 à 22 h.

Jeunes gymnastes (de 7 à 10 ans).- Mercredi de 18 h 30 à 20 h, nouvelle halle de Beau-Site.

Jeunes filles (de 7 à 10 ans).- Lundi de 18 à 19 h, halle des Jeanneret.

Jeunes filles (de 10 à 16 ans).- Mardi de 18 h à 20 h, ancienne halle de Beau-Site.

Agrès mixte (dès 7 ans).- Lundi de 18 h à 20 h, halle polyvalente.

Artistique garçons (dès 7 ans).- Mardi et jeudi de 18 h à 20 h, halle polyvalente.

Athlétisme mixte (dès 7 ans).- Mercredi et vendredi de 18 h à 20 h, halle polyvalente.

Enfantine mixte (de 5 à 7 ans).- Mercredi de 17 h à 18 h, nouvelle halle de Beau-Site.

Mères et enfants (de 3 à 5 ans).- Mardi de 16 h à 17 h, ancienne halle de Beau-Site.

Gymnastique douce (dès 50 ans).- Vendredi de 18 h à 19 h, nouvelle halle de Beau-Site.

Pour tous renseignements: Gérald JeanRichard, La Claire 16, Le Locle, tél. 31.81.34.

● SOCIÉTÉ PHILATÉLIQUE.

Cercle de l'Union, M.-A.-Calame 16, 2e lundi de chaque mois: 20 h 15, assemblée des

sociétaires; dès 21 h., réunion pour échanges, vente et achat de timbres, cartes et enveloppes.

● TENNIS DE TABLE.

Entraînements tous les mardis et jeudis, au sous-sol du collège Girardet. Cadets et seniors de 20 à 22 h.

● GYM HOMMES.

Mercredi de 20 à 22 h, halle polyvalente, bloc 1.

● CONTEMPORAINS 1918.

Rendez-vous tous les deuxièmes mercredis du mois vers 13 h 30 sur la place du Marché (sauf en juillet et août).

● CONTEMPORAINS 1924.

Chaque premier jeudi du mois, rendez-vous à 13 h 30, place du Marché, pour sortie surprise.

● GROUPE SCOUT «LES TROIS SAPINS».

Pour garçons et filles. Tous les mercredis de 18 à 20 h pour enfants de 7 à 11 ans, et de 17 à 21 h pour enfants dès 11 ans, au Chalet des Trois Sapins à la Combe-Girard.

● CLUB D'ACCORDÉON.

Répétitions tous les mardis soirs de 19 h 30 à 21 h au Cercle de l'Union. Pour tous renseignements, tél. à la présidente, Eglantine Matthey, 31.43.18.

Derniers délais pour les inscriptions: LUNDI À 17 HEURES. - Les programmes permanents des sociétés locales ne paraissent qu'une fois par mois, en fonction de la surface rédactionnelle à disposition. De même, il n'est pas fait de rappel de convocation. (Imp)

Morteau: la Compagnie générale horlogère affirme sa spécificité

Seiko à l'heure mortuacienne

La Compagnie générale horlogère (CGH) à Morteau, en voie de certification ISO 9001, affirme son autonomie vis-à-vis du «boss» Seiko.

«Il n'y a que trois Japonais dans la maison sur un effectif de 165 salariés», souligne Jean-Louis Alkier, directeur administratif, financier et de production de cet établissement. La démonstration et la preuve en fait que CGH Industrie Morteau a les coudées franches même si son PDG est un certain Nagai.

«Seiko n'a jamais voulu faire de Morteau une usine japonaise mais s'appuyer sur le savoir-faire local et s'enrichir de cette culture horlogère du Haut-Doubs», poursuit M. Alkier. L'usine mortuacienne compte sur ses propres ressources mais bénéficie aussi de la technologie nipponne, notamment dans le domaine de la fabrication de pièces par injection de poudre de métal noble (MIM).

ISO 9001

C'est effectivement à Morteau que se définit le présent et se construit l'avenir de ce centre de production où se fabriquent et s'assemblent annuellement 350.000 boîtes et montres. L'en-

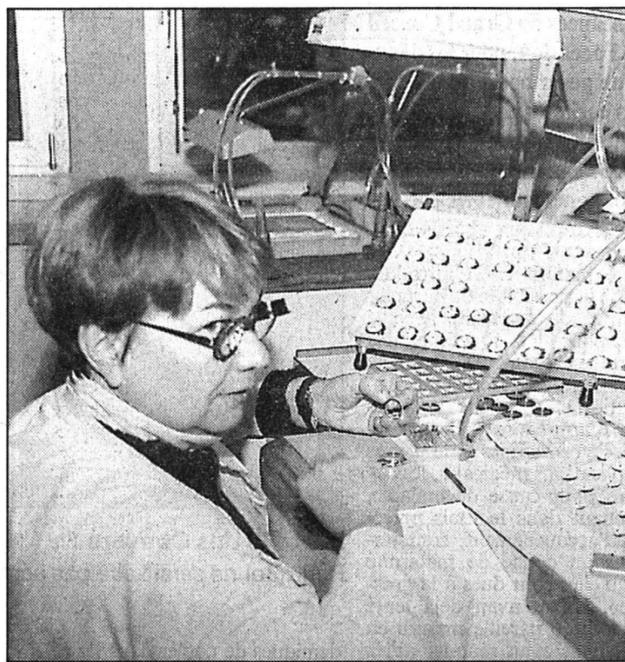
treprise, qui doit faire face à «une concurrence étrangère très, très vive et qui plus est très secouée par les fluctuations monétaires» (dixit M. Alkier), mise tout sur la rationalisation et la performance.

Pour ce faire, elle arrive au terme d'un plan qualité de trois ans qui devrait être couronné dans les mois à venir par la certification ISO 9001. «Les efforts ont porté sur la gestion de production, la conception assistée par ordinateur, l'organisation du travail, l'équipement en machines», souligne M. Alkier précisant que six millions de francs ont soutenu ce programme qualité.

Il faut ajouter à cela une attention toute particulière consacrée à la formation des personnels. CGH Morteau mobilise en effet 3 à 4% de sa masse salariale au développement des compétences de ses collaborateurs.

RECONQUÉRIR CARTIER

L'enjeu pour CGH est de tenir son rang dans la compétition internationale et de renouer le plus vite possible avec la prospérité. «Notre société équilibre ses résultats malgré une baisse d'activités depuis deux ans», confie M. Alkier. Cette conjoncture fé-



CGH Morteau
350.000 montres par an.

(Impar Prêtre)

brile est à l'origine de l'introduction en décembre dernier, et pour trois mois, d'une petite dose de chômage partiel dans les

ateliers et explique aussi «une légère érosion naturelle des effectifs».

Cette année, CGH «espère re-

développer le private label et convaincre notamment certains clients comme le groupe Cartier», relève M. Alkier. CGH Morteau travaille ainsi à 95% à l'exportation, en direction du Japon et de Seiko, son partenaire et client naturel, mais également sur les marchés américain et suisse.

SWISS MADE

Ses produits moyen et haut de gamme montés avec des métaux nobles (titane) et commercialisés avec le label Swiss made grâce aux nombreux composants suisses qui entrent dans leur fabrication lui assurent un certain prestige. CGH Morteau, qui ne s'approvisionne quasiment pas en composants horlogers dans le Haut-Doubs, sous-traite en revanche à des spécialistes locaux des opérations de traitement de surface et de polissage pour un montant d'environ 15 millions de FF, soit 10 à 15% de son chiffre d'affaires.

Jean-Louis Alkier est résolument optimiste, assurant que le site de CGH Morteau malgré les turbulences, n'est ni menacé de fermeture et encore moins de rapatriement au Japon.

(pr.a)

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVES

Villers-le-Lac

Le vent du large

Cinquante-deux écoliers de CM2 d'une école de Boulogne-sur-Mer (Pas de Calais) achèvent un séjour d'une semaine au collège de Villers-le-Lac, établissement avec lequel ils ont entrepris depuis dix ans une correspondance suivie. L'absence de neige ne leur a pas permis de s'adonner aux plaisirs de la glisse à l'exception d'un mini parcours, tout à ski de fond sur un reliquat de neige aux Rasses, près de Sainte-Croix et d'une sortie en patins aux Taillères. Leur emploi du temps fut néanmoins riche et varié avec la visite d'un tuyé, la découverte de l'espace Sbarro à Pontarlier ou encore une escapade au Val-de-Ruz pour faire connaissance avec l'école fédérale d'agriculture de Cernier. En juin, deux classes de Villers se rendront sur les rives de La Manche pour une classe de mer. (pr.a.)

Morteau

Forum au collège

La traditionnelle forum du collège public de Morteau aura «le temps» pour thème les 9 et 10 mars prochain. Expositions, conférences, animations traiteront du temps qui passe et non pas du temps qu'il fait. (pr.a.)

Mystérieux incendies à Moirans-en-Montagne

Le pyromane a tout avoué

Le pyromane présumé de Moirans-en-Montagne a avoué mardi être l'auteur de tous les incendies qui se sont produits dans ce bourg du Jura proche de la Suisse, a-t-on appris de sources judiciaires. Arrêté lundi, le pyromane présumé est un habitant de la localité, qui n'avait jamais fait parler de lui.

Parmi les 17 incendies reconnus, l'incendiaire, un ouvrier de 35 ans, a en particulier avoué avoir allumé celui qui a coûté la vie, le 20 janvier, à sa tante handicapée, Annie Raffin, 56 ans, et à un pompier volontaire, qui tentait de la sauver. Les mystérieux incendies qui se succédaient régulièrement dans une même rue avaient projeté Moirans-en-Montagne à la une de l'actualité en France, et la commune attirait des centaines de curieux

tous les week-ends. Toute une série d'hypothèses, parfois totalement farfelues, avaient été ébauchées pour tenter d'expliquer ces incendies. L'opérateur public Electricité de France avait même tenté de vérifier s'ils n'étaient pas dus à une ligne souterraine à haute tension, qui aurait agi comme un four à micro-ondes.

Les enquêteurs s'efforçaient sur les lieux de corroborer tous les aveux passés par le suspect qui devait être mis en examen mardi dans la soirée, a déclaré le commandant de gendarmerie Jean Antheaume.

Le pyromane présumé a précisé aux enquêteurs que pour mettre le feu dans une armoire à vêtements, il allumait un bout de chiffon en textile synthétique qu'il plaçait ensuite dans la manche d'une veste. De la fu-

mée commençait à s'échapper et, dès que la porte de cette armoire était ouverte, l'appel d'air créé provoquait un gros départ de feu.

MOTIVATIONS

Pascal Raffin a également reconnu être l'auteur des quatre incendies de Crenans, un village situé à trois kilomètres de Moirans-en-Montagne. Jusqu'à présent, les enquêteurs pensaient que ces sinistres n'étaient pas liés aux treize survenus à Moirans-en-Montagne.

Les enquêteurs vont maintenant s'efforcer de découvrir les motivations de l'incendiaire. Ils veulent ainsi vérifier la rumeur à Moirans faisant état d'un différend familial sur un héritage. «Nous creusons aussi dans cette direction là», a précisé le commandant Antheaume. (ats/afp)

Cyber-café de Besançon

Cascades d'ennuis

Les ennuis du couple gérant du Cyber-café de Besançon ne cessent de s'accumuler. Après l'incarcération du mari pour abandon de famille, son épouse actuelle était hier en garde à vue. On lui reproche une dénonciation de délit imaginaire ainsi que du travail clandestin.

Si la licence du débit de boisson est établie au nom de madame Barbraud le procureur note qu'elle n'est pas inscrite régulièrement au registre du commerce.

L'autre reproche porte sur son attitude après la découverte samedi de la disparition du matériel informatique. Celui-ci impayé, avait été récupéré par un huissier assisté d'un commissaire et d'un serrurier, suite à une décision de justice. Quelques heures plus tard la commerçante, absente lors de cette opération, déposait une plainte pour vol.

On estime dans les milieux de l'enquête qu'elle ne pouvait ignorer l'intervention tout à fait légale de l'officier ministériel. En clair les enquêteurs estiment qu'elle s'est moquée de la police. Pendant plusieurs heures mardi, Mme Barbraud a donc été entendue sur ces faits avant d'être remise en liberté.

IDÉE GÉNIALE

L'idée qualifiée de géniale (diffusée sur le réseau Internet le livre interdit sur le cancer de Mitterrand) pourrait donc coûter très cher à la famille Barbraud. Pascal le mari en a déjà fait les frais en se voyant incarcérer à la maison d'arrêt pour une vieille condamnation qu'il n'avait jamais purgée.

Cette fois c'est son épouse qui se retrouve dans le collimateur. Et dans les milieux bien informés on assure que d'autres surprises de même nature sont encore à venir. (p.sch)

DIVERS

ÉGLISE RÉFORMÉE DU LOCLE

Vente en faveur des œuvres de solidarité

Maison de Paroisse, Envers 34

Vendredi 9 février dès 15 heures
Samedi 10 février dès 9 heures
Vendredi 20 h 15, film de M. Eric Jacot
«Elles tournent encore»

Bancs bien achalandés, buffet-pâtisseries, soupers, soirées familiales, loteries.

132-782361



HÔTEL
RESTAURANT DES
TROIS ROIS

CH-2400 Le Locle
Rue du Temple 29
Tél. 039/34 21 00
Fax 039/31 58 72

FESTIVAL DE MOULES

à volonté

du jeudi 8 février au soir
au dimanche 11 février 1996 à midi

Brasserie, salle à manger, terrasse au premier
(Ouvert tous les jours sauf le dimanche soir)

157-782823



Des goals!

Samedi 10 février 1996
à la salle Dixi dès 20 heures au

MATCH AU LOTO DU FC LE LOCLE

Abonnements à Fr. 20.- pour 35 tours

132-782204

IMMOBILIER

A LOUER

Rue du Progrès 37
au Locle

Magnifiques appartements de
3 pièces avec beaucoup de cachet

renovés, plafonds moulurés,
cuisines entièrement agencées avec
lave-vaisselle, dégagement, jardin
et potagers à l'arrière de la maison



GECO GÉRANCE ET
COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

132-781347

DIVERS

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆
☆☆ **Boucherie Centrale** ☆☆
☆☆ Pont 4, Le Locle. ☎ 039/31 40 04 ☆☆
☆☆ **DEMAIN JEUDI** dès 10 h ☆☆
☆☆ **COMPOTE AUX RAVES** ☆☆
☆☆ **CUITE GARNIE** ☆☆
☆☆ Se recommande: Ph. Ammann ☆☆
☆☆ 157-782775 ☆☆
☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

L'annonce,
reflet vivant du marché

FINANCE

Veillez me verser Fr. _____ Adresser à Banque Procrédit, Av. L.-Robert 25, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15/13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner au

Je rembourserai par mois env. Fr. _____

Nom _____

Prénom _____

Rue _____ No _____

NPA/Domicile _____

Date de naissance _____ Signature _____

039-23 16 12
BANQUE Xprocrédit
Pour un crédit de Fr. 5000 - p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15,0% total des frais de Fr. 390 40 pour 12 mois (indications légales selon l'art 31 lettre I de la LCD). - Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur - (selon Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)

«LA SIBÉRIENNE»

SOLDES 5 à 50%

sur notre grand choix de vestes et manteaux en cuir, fourrure et mouton retourné. Confection hommes et dames.

A votre disposition pour toutes transformations réparations - Confection sur mesure.

Atelier: rue du Temple 22
2416 Les Brenets, tél. 039/31 13 75

132-782829

132-782204

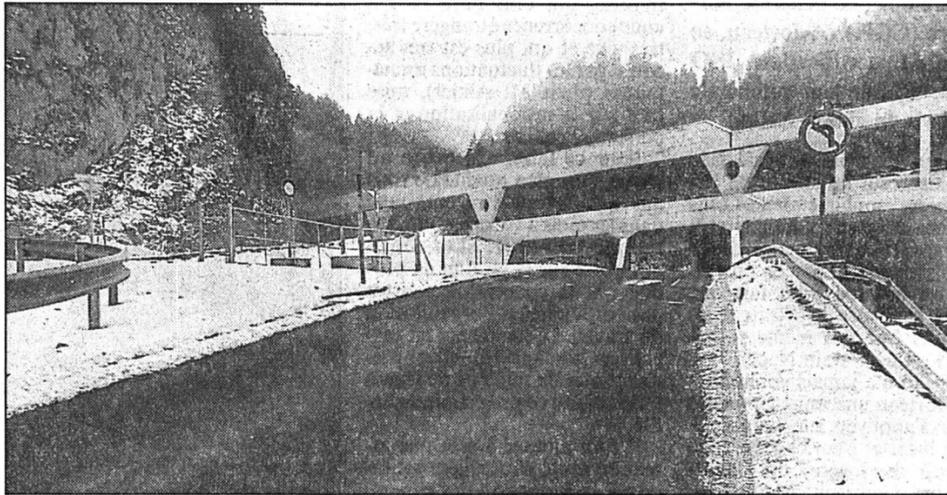
Congé maternité, Ukrainiens emprisonnés, raccourci des Convers et Cité U

L'Etat à la question

Les séances du Grand Conseil sont l'occasion, pour les députés, de poser nombre de questions écrites qui doivent recevoir une réponse en fin de session. La première séance de l'année en a vu fleurir une kyrielle. Morceaux choisis...

Congé maternité.— L'introduction de la possibilité de partager le congé de maternité avec le père pour les fonctionnaires cantonaux séduit la socialiste Marie-Antoinette Crelier. Constatation en revanche de la députée d'apprendre que «sous réserve de celles dues à la grossesse». L'Etat avait déjà tenté d'introduire pareille mesure en 1991, mais avait renoncé après consultation du Bureau de l'égalité, rappelle la députée qui s'interroge: «L'exécutif aurait-il profité du fait que le bureau n'existe plus pour relancer son projet?»

Passerelles pour les HES.— Les premières matus professionnelles seront délivrées en juin prochain. Qu'en est-il des passerelles permettant à ces futurs diplômés d'entrer à l'Université et inversement aux bacheliers aca-



Bretelle des Convers

Pourquoi ne serait-elle pas accessible aux Neuchâtelois riverains?

(Impar-Gerber-a)

démiques de passer dans les futures HES, demande le radical Pierre Hainard.

La prison pour du vent.— Deux Ukrainiens ont été détenus pendant 14 mois dans notre canton sur ordre de l'Office fédéral de la police puis libérés sur décision du Tribunal fédéral. Scandale, estime Claude Borel qui demande au Conseil d'Etat si les autorités judiciaires neuchâteloises ont une part de responsabilité dans cette pénible affaire.

Raccourci des Convers.— En prévision de la liaison avec le vallon de Saint-Imier, des accès ont été aménagés aux Convers qui permettraient aux riverains proches d'accéder aux tunnels par cette voie. Le député socialiste Jean-Jacques Delémont se demande s'il ne serait pas envisageable d'autoriser les quelques riverains installés sur le territoire neuchâtelois à les emprunter.

Centre CIM.— Tout ne semble pas se passer comme prévu du

côté de CIM et Interface créés au début de la décennie, constate le libéral Jean-Marc Nydegger. L'Etat peut-il rassurer sur l'utilisation des sommes affectées à cet objet dans le cadre de la promotion économique endogène?

Médiathèques en danger.— L'introduction de la loi fédérale sur la perception des droits d'auteur au 1er janvier dernier conduira au démantèlement des média-

thèques des collèges, relève le libéral Pierre-Alain Brand qui interroge l'Etat sur ce qu'il entend faire en la matière.

Retards fiscaux.— Le Service des contributions accuse un retard important donnant lieu à un nombre inhabituel de taxations provisoires, constate le popiste Alain Bringolf. Le délai de carence, imposé par l'Etat lorsqu'il s'agit de repouvoir un poste devenu vacant, y est-il pour quelque chose?

Cité U.— Les licenciements intervenus à la Cité universitaire et le boycott lancé par les étudiants remontent jusqu'au législatif cantonal. Le socialiste Serge Mamie demande au Conseil d'Etat s'il ne pense pas que le Conseil de la fondation de la Cité U a généré une situation insatisfaisante en oubliant les salariés à l'heure de la remise de la grance en octobre dernier à une nouvelle société?

Lettres abusives?— Au vu du contenu de lettres envoyées par le Service de la police des étrangers à certains étrangers les menaçant, ou carrément leur signifiant leur renvoi parce que risquant de tomber à l'assistance publique, la popiste Laurence Boegli et le socialiste Francis Berthoud demandent à l'Etat s'il entend exiger de ses fonctionnaires qu'ils traitent de tels dossiers d'une manière plus conforme à nos traditions humanitaires. (Imp)

BRÈVES

Assurance-maladie Et l'équité?

Les libéraux estiment judicieuses les règles édictées par l'Etat pour recevoir une aide au paiement des primes d'assurance-maladie, règles qui prévoient la création de six catégories de bénéficiaires en distinguant les personnes seules des couples. Par voie d'interpellation, les libéraux estiment en revanche inéquitable la prise en considération dans ce calcul du 10e de la fortune effective, plus particulièrement chez les indépendants. Leur fortune étant souvent constituée par l'outil de production, en procédant de la sorte on prive cette catégorie de citoyens d'une aide tout aussi utile lorsque les affaires vont mal. Raison pour laquelle les libéraux demandent d'exclure du calcul le capital commercial ou industriel desdits citoyens. (cp)

LVAL

Etrange appellation

Par voie d'interpellation, le popiste Alain Bringolf réclame comme trompeuse la dénomination «Oui à la liberté du locataire», adoptée par un comité de citoyens s'étant constitué pour soutenir la révision de la LVAL. Et de demander au Conseil d'Etat s'il ne s'agit pas là d'un cas à la limite de la légalité. (cp)

Exposition nationale 2001

Desserte TGV pour Paris

On a beaucoup parlé des moyens d'accès routiers aux sites de la future Exposition nationale 2001, tant il est vrai que la région des Trois-Lacs demeure toujours non raccordée au réseau de routes nationales. Mais l'envergure d'une telle manifestation nécessitera une offre combinée pour transporter le nombre de visiteurs attendus.

Dans une motion signée par plus d'une trentaine de députés, Antoine Grandjean (lib-PPN) demande au Conseil d'Etat d'étudier le renforcement de la desserte ferroviaire sur l'axe Paris-Berne. Afin d'attirer la clientèle française, il propose d'assurer les correspondances pour toutes les rames TGV Lausanne

- Paris en gare de Frasné. Ce serait effectivement une excellente mesure de promotion non seulement en Franche-Comté voisine, mais aussi en Bourgogne et dans la capitale française.

En outre, cette mesure résoudreait le problème toujours en suspens des liaisons ferroviaires avec la France. On sait que dans une année, les «souris grises» ou anciens Trans-Europe-Express prendront une retraite bien méritée. Le nombre de liaisons Berne - Paris sera réduit à deux rames directes TGV Berne - Paris, avec peut-être prolongation sur Zurich. Une navette moderne bicourant pourrait donc prendre le relais et assurer les connexions avec les autres TGV en provenance de Lausanne. (nm)

Bâtiments en bois pénalisés

Primes d'assurance excessives

Dans la foulée de l'interminable marathon parlementaire sur la nouvelle loi cantonale sur la forêt, le groupe socialiste a saisi la balle au bond en proposant un postulat destiné à encourager la construction de bâtiments en bois. Or ce genre d'immeubles se trouvent pénalisés dans le canton de Neuchâtel par un système trop lourd de primes d'assurance-incendie.

Afin de soutenir une meilleure valorisation du bois, le groupe demande donc une classification plus équitable et surtout une réduction de la différence entre les primes d'assurance, variant d'un facteur d'un à trois. Pour étayer ses affirmations, Charles-

Henri Pochon s'est livré à un petit tour d'horizon romand des échelles en vigueur.

Ainsi dans le canton de Neuchâtel, il y a quatre catégories, les immeubles construits en matériau massif étant taxés 70 centimes pour 1000 francs, alors que l'on paie 2 fr 10 pour 1000 francs pour les maisons en bois.

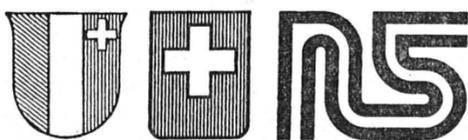
Dans le canton de Vaud, le rapport n'est que de 60 à 80 centimes; à Fribourg, trois catégories s'étagent de 50 à 70 centimes; en Valais, où l'assurance immobilière est exclusivement privée, (et soit dit en passant nullement meilleur marché que le système public) la marge s'inscrit entre 80 centimes et 1 fr 50, alors que dans le canton de Berne, les primes s'échelonnent

entre 45 et 73 centimes par millier de francs.

LA PALME

Indiscutablement, Neuchâtel détient la palme de cherté. S'il est indéniable que les risques des bâtiments en bois sont plus importants, il n'en reste pas moins que les disparités sont excessives. Les signataires proposent donc de réviser ce barème. Au nom du gouvernement, Pierre Hirschy souligne que ce postulat pourrait aussi bien concerner la loi sur la forêt que la loi sur la police du feu soumise à révision. Il admet le bien-fondé du postulat. En conséquence, le Conseil d'Etat publiera un rapport dans le délai de deux ans. Non combattu, ce postulat est accepté. (nm)

AVIS OFFICIEL



ROUTES NATIONALES SUISSES
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL
Département de la gestion du territoire

SOUSSION

Dans le cadre des travaux de construction du tronçon frontière vaudoise - Areuse de la N5, secteur Vaumarcus - Treytel, le Département de la gestion du territoire de la République et Canton de Neuchâtel met en soumission la construction de la tranchée de Vaumarcus partie ouest.

L'appel d'offres portera essentiellement sur les quantités suivantes:

- excavation	80 000 m ³
- rideau de palplanches	12 000 m ²
- ancrages	200 pièces
- béton étanche	16 000 m ³
- coffrage	22 000 m ²
- acier d'armure	1 600 to
- étanchéité	18 000 m ²
- remblayage	12 000 m ²

Un émoulement d'inscription fixé à Fr. 500.- est demandé aux entreprises souhaitant obtenir le dossier de soumission. Ce montant est à verser sur le C.C.P. 20-73-3 de l'Etat de Neuchâtel en faveur du compte 14.30.501.00.

Les entreprises intéressées, fournisseurs et sous-traitants compris, sont priées de faire parvenir, jusqu'à **vendredi 16 février 1996**, à l'Office de construction de la N5, rue Pourtalès 13, 2001 Neuchâtel, leur inscription, accompagnée, pour validation, du récépissé de leur paiement et de préciser qu'il s'agit du **lot 2650**.

Le chef du Département
P. Hirschy

28-40602

OFFICE DES POURSUITES
DU VAL-DE-TRAVERSVente d'un immeuble
locatif à Travers

Date et lieu des enchères: **jeudi 29 février 1996, à 15 h 15**, à Môtiers, salle du Tribunal.

Débiteurs: STOPPA Rinaldo et ZACCOMER Gianni (solidairement), domiciliés à Saules.

CADASTRE DE TRAVERS

Parcelle 2160. Quartier des Moulins (rue des Moulins 24), plan folio No 4, bâtiment 106 m², place-jardin 73 m² (surface totale de la parcelle: 179 m²). Il s'agit d'un ancien immeuble d'habitation rénové et transformé, composé de 4 appartements.

Estimation cadastrale, 1995 Fr. 401 000.-
Estimation de l'expert, 1995 Fr. 550 000.-

Vente requise par le créancier hypothécaire de premier rang.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 1er février 1996.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Visite: sur rendez-vous préalable.

Renseignements: Office des poursuites, Môtiers,
☎ 038/61 14 44.

OFFICE DES POURSUITES
Le préposé: C. Matthey

28-38548

OFFICE DES POURSUITES
DU VAL-DE-TRAVERS
Vente d'une villa
à Môtiers

Date et lieu des enchères: **jeudi 29 février 1996, à 14 h 15**, à Môtiers, salle du Tribunal.

Débiteurs: PERRINO Giovanni et PERRINO né Tino Nicolina (solidairement), domiciliés à Alvignano Caserta (Italie).

CADASTRE DE MÔTIERS

Parcelle 1240. Rue du Creux-aux-Loups, plan folio No 1, place jardin 60 m².

Estimation cadastrale, 1995 Fr. 600.-

Parcelle 1315. Rue du Creux-aux-Loups, plan folio No 1, bâtiment 144 m²; place-jardin 660 m² (surface totale de la parcelle: 804 m²). Il s'agit d'un ancien immeuble entièrement transformé et rénové dans les années 90, composé de 2 appartements (3 et 4 pièces).

Estimation cadastrale, 1995 Fr. 282 000.-

Estimation de l'expert, 1995 (parcelles 1240 et 1315) Fr. 440 000.-

Ces deux parcelles seront vendues ensemble.

Vente requise par le créancier hypothécaire de premier rang. Dépôt des conditions de vente, des états des charges et du rapport de l'expert: 1er février 1996.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Visite: sur rendez-vous préalable.

Renseignements: Office des poursuites, Môtiers,
☎ 038/61 14 44.

OFFICE DES POURSUITES
Le préposé: C. Matthey

28-38549

Logements sociaux en ville de Neuchâtel

Initiative à double interprétation

La réalisation de 500 logements sociaux en ville de Neuchâtel étant terminée, le mandat confié par le peuple en 1984 est-il accompli? Les interprétations divergent de la gauche à la droite.

Mathématiquement, le compte est bon! A la fin de cette année, il devrait même y avoir 559 logements à loyer modéré à Neuchâtel, c'est-à-dire, un dépassement des objectifs fixés dans la première partie du texte de l'initiative «pour une politique sociale du logement». Pour les partis de droite, l'affaire est close, d'au-

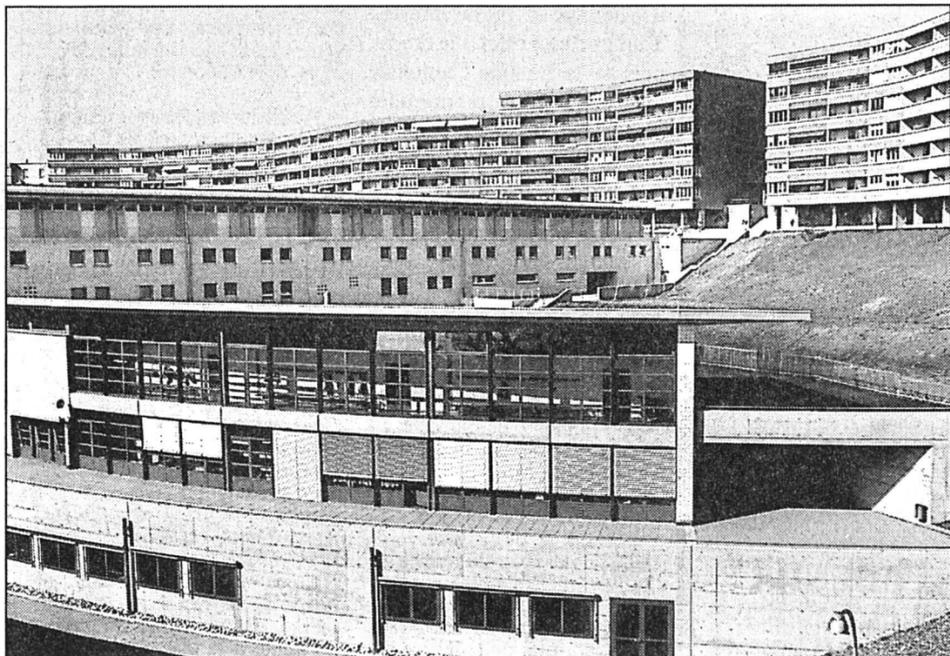
tant que le marché s'est détendu, insistent-ils, chiffres à l'appui, et qu'il n'y a plus pénurie de logements.

La gauche, elle, s'appuie sur la deuxième partie du texte de l'initiative pour réclamer la vigilance. Aux mesures dictant précisément la construction de 500 logements dans l'immédiat s'ajoutent ces mots: «Puis tant et aussi longtemps que le besoin s'en fait sentir»...

«BESOIN» ET «PÉNURIE»

Or, pour la gauche, le marché immobilier ne s'est pas détendu: il y a encore pénurie de logements à Neuchâtel si l'on se fonde sur les statistiques.

En soumettant son 9e rapport concernant la réalisation de



Acacias

Ce fut le premier pas vers la réalisation des 500 logements sociaux demandés dans l'initiative. (Impar-Galley)

cette initiative, l'exécutif ne voulait pas que le débat tourne autour de la suite. «Il fallait déjà fêter le 500e logement», a commenté le conseiller communal Blaise Duport.

Il n'a donc pas voulu prendre position, mais une étude sera réalisée pour qu'une réponse satisfaisante soit donnée à la clause contestée du besoin. Toutefois, en se fondant aussi sur les statistiques, il a démontré que les notions de «besoin» et de

«pénurie» ont une signification bien distincte.

EFFORT

Sur les 164 logements vacants signalés en septembre 1995, 47 étaient des villas: un tiers du marché, loin des objectifs sociaux de l'initiative. Il y a certes plus d'appartements vacants, a reconnu le directeur de l'urbanisme, mais cela ne signifie pas pour autant que les petits revenus peuvent en assumer le loyer.

La ville doit-elle encore intervenir sur le marché immobilier? Alors que l'aide à la construction de logements sociaux était soutenue jusqu'en 1994 à raison des 3/4 par l'Etat, la législation cantonale a changé.

Aujourd'hui, l'Etat soutient pour moitié la rénovation, une évolution qui n'est pas favorable pour la ville, si elle entend poursuivre son effort d'investissement en faveur de logements à loyer modéré. A.T.

AGENDA

Neuchâtel:

Soirée de soutien à Children international

Samedi soir, la Case à Chocs organise une soirée de soutien à Children international. Au programme, des concerts de Daddy Long Legs (funk-rock énergique de cinq musiciens), de Guilty (rythm & blues aux tonalités chaudes rehaussées par la voix chatoyante de la chanteuse), d'Opale Trio (bluesy jazz de musiciens neuchâtelois), et de Nanzook (jazz rock). Par cette soirée, l'organisation Children international souhaite réunir des fonds pour aider les enfants démunis du Népal. Pourquoi ne pas les aider en venant déguster, à la Case à Chocs des spécialités népalaises et en écoutant de bonnes formations de blues, funk, jazz? Children international: contact au No de tél. 038/55.10.22. (comm-se)

Neuchâtel

Cabaret-spectacle

Il vient d'Allemagne et se dit artiste, improvisateur, jongleur et littérateur. Son cabaret-spectacle s'intitule «Wenn die Sonne scheint, scheint die Sonne zu scheinen». Peter Spielbauer sera au Théâtre du Pommier, à Neuchâtel, mercredi 14 février, 20 h 30. Location au Centre culturel neuchâtelois, 038/25.05.05. Organisation: Deutsch-Club. Les monologues philosophico-comique de Peter Spielbauer interrogent le sens de l'existence. Toujours en mouvement, liant la danse corporelle à la danse des mots, ce comédien munichois métamorphose avec ironie et humour la stérilité de notre monde en un grand spectacle théâtral. (se-comm)

Théâtre: cap sur 1997

«Je suis confiant», confesse le directeur des affaires culturelles de la ville, André Buhler, à propos de la construction du Théâtre régional de Neuchâtel.

Au lendemain du vote d'un crédit de 3.500.000 francs par le Conseil général, premier pas vers la constitution de la société immobilière qui regroupera les communes intéressées, le conseiller communal vise déjà la mi-1997, époque qui devrait voir la création du syndicat d'exploitation et le début des travaux. Entre-temps, les dix-sept communes intéressées au projet devraient avoir pris position.

Confiant, André Buhler l'est pour trois raisons au moins. Premièrement, avec un coût d'investissement maximum de 25.000.000 francs, le projet est raisonnable. Par ailleurs, depuis l'échec du précédent projet, «l'esprit de participation solidaire s'est développé». Enfin, l'expérience des Patinoires du Littoral démontre que le syndicat intercommunal est une bonne formule et que la répartition des charges est supportable.

Pour l'heure, l'étude va se poursuivre avec des spécialistes et des gens de théâtre. L'ordre du jour du Conseil général devrait s'en ressentir dans un an... (at)

Colombier

Petite enfance, help!

A l'instar d'autres communes du Littoral ou du Val-de-Ruz, Colombier devra se pencher sur la question de l'accueil de la petite enfance. Réunis en séance jeudi 15 février, les élus devront en effet examiner une motion du groupe socialiste.

Les socialistes remarquent tout d'abord que Colombier dispose de plusieurs structures d'accueil pour les petits de 6 mois à 10 ans. Partant de ce constat, ils demandent que la commune étudie l'octroi d'une subvention aux familles à revenu modeste

pour la prise en charge partielle des coûts de la crèche ou autres jardins d'enfants. Ils proposent aussi qu'on examine la possibilité d'accueillir les enfants scolarisés (aux niveaux infantile et primaire) avant et après les heures d'écoles ainsi que pendant la pause de midi, y compris le repas.

En déposant leur motion, les socialistes pensent surtout aux familles monoparentales, et plus particulièrement à ces femmes qui mènent seules la barque en conjuguant tant bien que mal enfants et vie professionnelle.

Pour le reste, la séance de jeudi 15 février sera consacrée à l'examen du budget 96 de la commune. Pour limiter le déficit, les autorités ont raboté ici et là, en renonçant à certaines charges: les heures supplémentaires ne seront pas payées, il n'y aura pas d'engagement de personnel en sus, les subventions aux sociétés locales ont été réduites de 15%, etc.

Il en résulte un budget dit «d'austérité» qui prévoit un déficit de 500.000 francs, pour des charges culminant à presque 30 millions. (se)

En ville de Neuchâtel

Facteur agressé

Hier matin vers 10 heures, un facteur a été agressé en ville de Neuchâtel. Sur la rue des Sablons, un individu l'a menacé d'une arme. Il lui réclamait de l'argent. Le facteur a refusé avant de se réfugier dans un appartement. L'agresseur s'est alors enfui sans emporter de butin.

Les polices cantonale et locale ont lancé des recherches pour retrouver l'individu. Jusqu'à présent, elles n'ont rien trouvé.

Le signalement de l'agresseur est le suivant: c'est un homme de 20 à 30 ans et d'une corpulence athlétique (taille: de 175 à 180 centimètres); visage ovale et basané, yeux foncés. Il portait un bonnet noir ou bleu sur la tête. Un foulard noir avec de petits motifs bruns lui recouvrait la bouche et le nez.

Il était vêtu d'un blouson brun foncé ou noir uni, d'un jeans et de gants en laine beige. Il s'exprimait en français avec un accent maghrébin ou yougoslave. Il tenait l'arme à la main droite. Les témoins de cette agression sont priés de prendre contact avec la police cantonale à Neuchâtel, au (038) 24.24.24. (comm-se)

ECONOMISER EN BEAUTÉ!



NIVEA crème, 200ml
5.20
4.40

TIMOTEI
shampooing
lait d'amandes
2x 250ml
10.60
7.50



FENJAL
déodorant
75ml
6.50
5.50



FENJAL
déodorant
roll-on, 50ml
5.40 4.50



ALWAYS ULTRA
normal, serviettes
hygiéniques minces
2x 16 pièces
6.90

ALWAYS ULTRA super
serviettes hygiéniques minces
2x 14 pièces
6.90



DENTAGARD duo
dentifrices, 2x 75ml
7.20
5.70



Sympa et différent

Tête-de-Ran: rachat du complexe hôtelier en vue

Le bout du tunnel

L'Hôtel de Tête-de-Ran voit-il le bout de ses mésaventures? Tout porte en effet à le croire, puisque la Banque Cantonale Neuchâteloise, propriétaire depuis juin 1995 de ce complexe, est en pourparlers avancés avec une fondation en vue d'un rachat. De même, un ténancier s'intéresse à en reprendre la gérance. Tout devrait se décider à la fin du mois.

Depuis la fermeture, en 1991, de l'Ecole hôtelière de Tête-de-Ran, l'immense établissement a alimenté en mal la chronique du Val-de-Ruz et du canton.

Sur la pente descendante malgré la reprise de sa gérance en 1992, l'hôtel avait dû fermer définitivement ses portes en septembre 1994, au cours d'une véritable débâcle financière de son ténancier, qui doit encore répondre de sa gestion devant la justice.

La Banque Cantonale Neuchâteloise, propriétaire depuis juin 1995 du complexe dont la valeur incendie est estimée à environ 14 millions de francs, a confirmé hier que des pourparlers avaient été engagés avec une fondation en vue d'un rachat.

L'acquéreur intéressé souhaite y développer un centre d'accueil social. Les activités ne sont pas encore définies précisément, mais il est question d'accueillir, dans le bâtiment occupé

dans le passé par l'hôtel, des couples de personnes âgées ou des filles-mères. Les actes de vente seront signés à la fin de ce mois, devant notaire.

Parallèlement, il est question de concentrer toutes les futures activités hôtelières de ce complexe dans le bâtiment abritant le restaurant, et, actuellement, la buvette ouverte pour l'hiver par Jean-Pierre Besson, propriétaire du téléski de La Bosse. Un ténancier, lié à la fondation qui s'est portée acquéreuse, est déjà venu hier faire un inventaire de l'équipement. «Il y a beaucoup à faire», a-t-il avoué après plus d'une heure de visite.

CHI VA PIANO VA SANO

Le futur propriétaire et le nouveau gérant, qui en sera l'employé, n'entendent absolument pas précipiter les choses.

Vu le lourd passé de Tête-de-Ran, cette stratégie semble appropriée. Le restaurant projeté servira de la cuisine familiale, adéquate à la clientèle de promeneurs et de skieurs que le site connaît. Les enfants pourraient aussi bénéficier d'attractions qui leur seraient réservées. Mais tout cela est encore de la musique d'avenir, vu qu'il semble hors de question d'ouvrir l'hôtel ce printemps encore.

BUVETTE

La Banque Cantonale, qui avait racheté le complexe l'an dernier aux enchères pour un million de francs, avait dû encore financer une partie de la réfection de la route d'accès, en vertu d'une convention passée dans les an-



Hôtel de Tête-de-Ran

Des pourparlers ont été engagés avec une fondation en vue d'un rachat.

nées cinquante par l'Etat et le propriétaire d'alors. Elle a affirmé hier avoir un intérêt évident à laisser l'établissement voler de ses propres ailes. Pour des raisons financières évidentes, mais aussi pour le bien du site.

Actuellement, Jean-Pierre Besson exploite une buvette dans l'étage inférieur du restaurant. Ce débit de boissons a au moins le mérite de chauffer une partie des bâtiments et d'éviter une trop grande dégradation des

installations. Les promeneurs et les skieurs de fond apprécient les lieux, même si la neige se fait malheureusement désirer sur les crêtes.

Tout au plus Jean-Pierre Besson a-t-il dû déplorer une visite de police intempestive dimanche soir. La maréchaussée voulant lui fermer son établissement, elle a été proprement éconduite. Le bouillant propriétaire du téléski est en effet en règle...

Philippe CHOPARD

Couvet: routes

Patrouilleurs appréciés

Depuis le 1er février à Couvet, deux patrouilleurs adultes veillent à la sécurité des enfants qui, sur le chemin de l'école, doivent traverser la Pénétrante à la hauteur de l'usine Bourquin. D'après les avis récoltés jusqu'ici, l'expérience semble concluante. Même les adultes empruntant régulièrement ce passage se sont déclarés satisfaits de ce service, qui gagne à être davantage connu, afin que les (bonnes) habitudes se créent.

«En trois jours de fonctionnement, nous avons constaté que quelques enfants – une dizaine – traversent au passage non protégé de l'hôpital; alors que d'autres – cinq ou six, dont deux accompagnés par un adulte – utilisent le passage de la gendarmerie situé à quelque vingt mètres du passage surveillé», explique Charles Michel de la police locale.

Cette constatation se passe de commentaires et démontre, si besoin est, que la sécurité passe également par l'éducation.

Depuis le début de l'expérience, une vingtaine de passages d'écoliers en moyenne (sans compter les adultes) ont été dénombrés chaque fois que les patrouilleurs ont été présents. Et vraisemblablement, ce chiffre est appelé à augmenter. «Quoiqu'il en soit, même s'il n'y avait que cinq passages par heure, je suis convaincu de l'utilité de cette initiative», souffle encore M. Michel.

Une période d'essai est prévue jusqu'à la fin de l'année scolaire. En fonction des statistiques, le Conseil communal, via le législatif, décidera du renouvellement de la démarche.

AMENDES SALÉES!

Si l'éducation des piétons reste encore à affiner, celle des automobilistes laisse nettement à désirer. D'après M. Michel, neuf voitures sur dix n'accordent pas la priorité à la personne qui attend aux autres passages de la localité.

Ils risquent des amendes pouvant aller jusqu'à 500 francs! Quant aux patrouilleurs adultes – des gens proches de la retraite et actuellement au chômage – ce petit job (14 heures par semaine) leur convient plutôt bien, malgré le froid piquant de ces derniers jours.

Formés par la brigade de circulation de la gendarmerie cantonale, leur rôle, outre la surveillance du passage, est de poser un triopan avec lampe clignotante signalant leur présence. (paf)

AGENDA

Le Louverain Non-violence et adolescence

Le Centre du Louverain, au-dessus des Geneveys-sur-Coffrane, est propice à la réflexion et à l'échange. Par ses habitués, le psychanalyste américain Marshall Rosenberg vient depuis quelques années y faire partager ses expériences en matière de dialogue non-violent. Ce globe-trotter infatigable a déjà mis en pratique ses modèles d'échange auprès de différentes catégories de population, et souvent dans des pays instables du globe. De retour au Louverain pour une semaine, il donnera une conférence-débat publique vendredi à 20 heures, consacrée à la non-violence et l'adolescence. (comm)

Môtiers

Concert de Laugh

Organe du Centre culturel du Val-de-Travers, le Groupe Alambic organise, samedi 10 février dès 21 heures à la maison des Mascarons de Môtiers, un concert avec Laugh, qui vient de sortir son deuxième CD. Cet ensemble composé de cinq jeunes musiciennes et musiciens (les paroles sont de la chanteuse locloise Valérie Leimgruber) est notamment un adepte des Cure. Ils proposent tout comme eux une atmosphère étrange et sophistiquée. (paf)

La Côtière

Les libéraux-PPN ressuscitent

Disparu il y a une quarantaine d'années des autorités politiques de La Côtière, le Parti libéral-PPN renaîtra au village. Le traditionnel débat entre le Groupement des intérêts communaux (GIC) et le groupe radical va donc s'enrichir de la présence d'une troisième force, qui prépare actuellement son entrée en scène pour les élections du mois de mai.

Dans un communiqué, le groupe libéral-PPN de La Côtière a affirmé hier vouloir dynamiser

la politique communale et intéresser davantage la population à la vie publique.

Polarisée entre deux forces politiques inégales – le GIC possède dix sièges au Conseil général alors que les radicaux comptent sur cinq élus –, la conduite des affaires villageoises ne concerne qu'une partie de la population, selon le président du nouveau groupe, Jean-Bernard Chabloz.

L'émergence des libéraux pourra remédier à ce manque en créant un lien supplémentaire

avec l'électorat. Les libéraux-PPN n'auront pas l'esprit révolutionnaire dans les trois hameaux de La Côtière. Tout au plus entendent-ils être à l'écoute des aspirations et des souhaits des habitants.

CONSULTATION

A ce propos, ils organiseront une consultation par voie de questionnaire ces prochains jours. Le but avoué est de jauger l'accueil que l'électorat leur réservera. «La prochaine législature sera celle de bon nombre de

décisions et de choix intéressant directement la population», a indiqué le communiqué libéral-PPN diffusé hier. «Nous voulons œuvrer au bien de la commune, sans esprit de rivalités stériles ni de polémiques».

(comm-phc)

● Composition du comité de la section de La Côtière du Parti libéral-PPN: Jean-Bernard Chabloz, président; Jean-François Mathez, vice-président; Jean Wüthrich, caissier; Salvatore Picci, secrétaire.

OFFRES D'EMPLOI

Nous cherchons des

OUVRIÈRES

pour la production de cadrans de montres

Appelez P. Blaser au 23 63 83



ADIA
039/23 63 83
31, av. L.-Robert
La Chaux-de-Fonds

TOUT LE MONDE
PEUT AIDER!



DONNEZ
DE VOTRE SANG
SAUVEZ DES VIES

Publicité
intensive,
Publicité
par annonces



Nous recherchons pour entrée immédiate ou à convenir,

un(e) réviseur(euse)

Le lieu de travail sera à Neuchâtel, le candidat retenu étant amené à se déplacer chez les clients.

Exigences et profil du poste

Age idéal 25 à 35 ans
Formation Maturité commerciale, licence en sciences économiques ou titre équivalent.

Expérience professionnelle Quelques années d'expérience dans la révision des comptes ou la comptabilité
Connaissances linguistiques Langue maternelle française avec de très bonnes connaissances de l'anglais écrit et parlé; des connaissances scolaires ou moyennes sont insuffisantes; si possible bonnes connaissances de l'allemand.

Caractère Faculté d'adaptation; aisance dans les contacts extérieurs.

Les candidatures accompagnées des documents habituels et mentionnant les prétentions de salaire sont à adresser à:

ATAG Ernst & Young SA,
Service du personnel, Moulins 51,
case postale 165, 2004 Neuchâtel.

Une discrétion absolue est garantie

28-41289



DÉPARTEMENT DE LA GESTION DU TERRITOIRE

Service des ponts et chaussées

Suite à la démission honorable du titulaire, le service des ponts et chaussées à Neuchâtel cherche un

cantonnier-chauffeur

rattaché à la division d'entretien III

Centre d'entretien du Crêt-du-Loche

cantonement No 68

secteur: route du col-Le Prévoux

Conditions d'engagement:

- être citoyen suisse ou au bénéfice d'un permis C;
- être en possession d'un permis de conduire poids lourds;
- jouir d'une bonne santé et d'une robuste constitution;
- être domicilié à La Chaux-de-Fonds ou au Locle.

Entrée en fonction: 1er juin 1996 ou date à convenir.

Traitement: légal

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Adresser les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, au Service des ponts et chaussées, case postale 1332, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 20 février 1996.

28-41234



VILLE DE NEUCHÂTEL

Afin de repourvoir un poste devenu vacant, les hôpitaux de la Ville, Cadolles-Pourtalès mettent au concours un poste d'

archiviste diplômé(e) à 100%

Profil souhaité du/de la candidat(e):

- un diplôme d'archiviste, de la bibliothécaire ou de documentaliste avec expérience professionnelle. Une expérience d'au moins cinq ans dans un travail d'archiviste médical(e) pourra être jugée équivalente;
- de bonnes connaissances de bureautique (Winword, Excel, etc.);
- l'envie de participer activement à la réorganisation du concept d'archivage;
- un permis de conduire et un véhicule;
- la nationalité suisse ou possession d'un permis C.

Le/la titulaire de ce poste:

- assurera la gestion des archives médicales;
- travaillera à la mise sur pied d'un concept global d'archivage.

Nous lui offrons:

- la possibilité d'exercer une activité dans un hôpital de moyenne grandeur;
- un poste rémunéré selon l'échelle de traitement du personnel communal;
- un horaire de 40 heures par semaine.

Entrée en fonction: 1er avril ou date à convenir.

Les postes mis au concours dans l'administration sont ouverts indifféremment aux hommes et aux femmes.

Pour tous renseignements, Monsieur Maxime Franchi, chef du service accueil et facturation, est à votre disposition au No de tél. 038/271 274.

Les offres manuscrites accompagnées des documents d'usage sont à adresser à l'office du personnel de l'hôpital des Cadolles, case postale 1780, 2002 Neuchâtel, jusqu'au 29 février 1996.

28-41249

Immeubles bernois: valeurs officielles à réajuster

Les communes se frottent les mains

La modification du décret concernant les valeurs officielles des immeubles, en consultation jusqu'à fin avril, permettra aux données réactualisées de tenir compte de l'évolution des prix intervenue depuis 1986. Le canton et les communes peuvent se frotter les mains. A partir de 1999, ce réajustement devrait déboucher sur des recettes fiscales supplémentaires, estimées à 84 millions de francs par année.

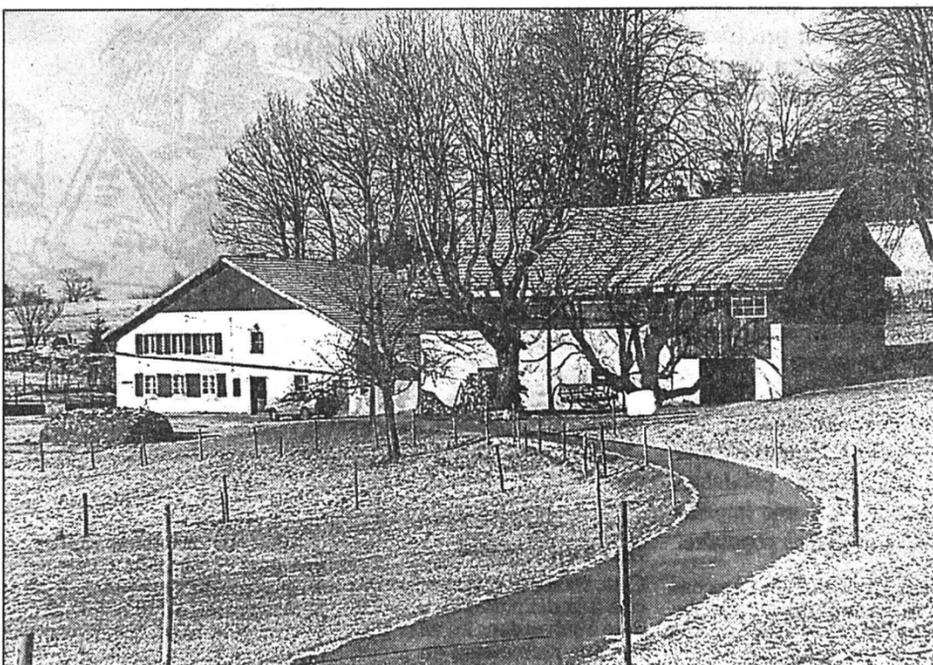
L'évaluation officielle des immeubles est nécessaire au calcul de l'impôt sur la fortune, de la taxe de succession et des taxes immobilières des communes.

Le 70% de la valeur marchande moyenne sert de base au calcul de la valeur officielle. Les enquêtes réalisées sur le marché immobilier entre 1983 et 1986 avaient servi à évaluer les valeurs officielles des immeubles bernois pour la dernière fois.

PAS CONFORME À LA RÉALITÉ

L'intendance des impôts a procédé récemment à de nouveaux relevés qui montrent que selon le genre d'immeuble et la situation, les valeurs officielles sont trop basses, parfois aussi trop élevées.

Cette évaluation se base sur les prix effectivement payés lors d'un changement de proprié-



Une question de milieu

Dans le monde rural, la différence entre la valeur officielle et la valeur vénale d'un immeuble se creuse plus rapidement qu'en ville. (Impar-Gerber)

taire. Une nouvelle évaluation générale des immeubles s'impose donc pour rétablir l'égalité de traitement sur le plan fiscal.

Le gouvernement estime que les recettes supplémentaires qui vont en découler ne sont pas le résultat d'une nouvelle ponction fiscale mais d'un alignement périodique sur la situation réelle. Les variations dépendent du genre de bâtiment et de la situa-

tion géographique. Ainsi, l'écart entre la valeur officielle et la valeur vénale des immeubles a eu tendance à se creuser plus fortement en milieu rural que dans les agglomérations.

MÊME RÉPARTITION DES TÂCHES

L'exécution de la nouvelle évaluation n'influencera pas la répartition des tâches entre les com-

munes et l'Intendance cantonale des impôts. Le personnel actuel suffira à s'acquitter de cette tâche. Les dépenses administratives devraient, selon l'exécutif cantonal, avoisiner 5 millions de francs. Un million et demi seront à la charge des communes qui n'auront pas à le regretter puisque dès 1999 elles bénéficieront d'importantes rentrées fiscales supplémentaires.

L'impôt sur la fortune devrait en effet rapporter annuellement 25 millions de francs de plus au canton et environ 25 millions de plus aux communes. Les taxes immobilières des communes devraient, quant à elles, rapporter quelque 34 millions de francs supplémentaires.

La modification des valeurs officielles entraîne surtout une nouvelle évaluation de la fortune imposable. Si la somme empruntée est élevée - situation caractéristique des nouveaux propriétaires - l'augmentation éventuelle de la valeur officielle sera presque toujours entièrement compensée par les dettes déductibles des impôts, de sorte que la fortune imposable sera nulle ou presque.

L'évaluation des immeubles agricoles sera facilitée par les modifications, intervenues ces dernières années, des bases légales régissant le droit foncier rural. Le guide fédéral pour l'estimation de la valeur de rendement agricole servira d'ouvrage de référence. En ce qui concerne l'agriculture, les conséquences de la nouvelle évaluation envisagée varieront selon les exploitations. Les plus petites devraient se retrouver avec des valeurs plus élevées à l'inverse des grandes. Mais dans l'ensemble, les modifications seront minimes.

Quant aux forêts bernoises, elle continueront à être évaluées selon la législation actuelle, les frais qu'occasionnerait un nouveau procédé étant sans commune mesure avec le rendement espéré. (oid-imp)

BRÈVE

La CTJ à Saint-Imier

Synergies recherchées

Mardi 23 janvier s'est réunie dans la salle des délibérations du Conseil général la Communauté de travail du Jura (CTJ). Présidée par le conseiller d'Etat neuchâtelois Francis Matthey, cette séance a réuni une quarantaine de personnalités du monde du travail, des syndicats, des associations patronales et des représentants des pouvoirs publics de l'Arc jurassien franco-suisse. Il a été abordé le problème des frontaliers et de la formation professionnelle. Au cours de débats fort intéressants, la communauté a essayé de trouver toutes les synergies possibles dans le cadre d'une collaboration transfrontalière sur les problèmes traités. Cette session a permis à Saint-Imier d'asseoir son image de cité active du réseau des villes de l'Arc jurassien. (sp)

AGENDA

Course pédestre

Sur les pas des Romains

L'Association bernoise du tourisme pédestre profite de la clémence hivernale pour proposer aux marcheurs régionaux la première escapade de l'année. Dimanche 11 février, les participants à cette randonnée de 4 heures, sans grande difficulté, apprécieront la richesse de leur itinéraire. Dans les environs de Morat, ils s'intéresseront à quelques vestiges archéologiques datant des Ier et IIe siècles avant J.-C. Des restes de fortifications celtiques et l'oppidum romain du Mont-Vully retiendront leur attention. Placée sous la responsabilité de Roland Schwarb, tél. (032) 92.27.25, cette course s'offre pour point de ralliement dimanche prochain la gare de Moutier où le rendez-vous est fixé à 8 heures. (nic)

Radio Jura bernois

6.00 Flash. 6.10 Amorç. 6.30 Flash. 6.45 Jeu. 6.55 RJBulle. 7.00 Journal. 7.30 Flash. 7.45 Tél. du jour. 8.00 Flash. 8.30 Flash. 8.45 RJBulle. 9.00 Flash. 9.03 Barolage. 9.15 RJBulle. 9.30 Chronique TV. 10.30 Magazine. 11.30 L'apéro. 11.45 Qui dit quoi. 12.00 Titres Info + météo. 12.15 Journal. 12.30 Animation, musique AV. 13.00 A l'occasion. 13.40 Naissances. 13.50 RJBulle. 14.00 100% musique. 16.00 Flash. 16.03 Métro musique. 16.15 CD de la semaine. 16.45 Chronique TV. 17.00 Flash. 17.30 Top 40. 17.45 Jeu. 18.00 Journal. 18.30 Country Road. 19.00 Flash. 19.03 100% musique.

Moutier: huitième séance de l'Assemblée interjurassienne

La collaboration: un réflexe?

Aujourd'hui à Moutier, durant sa huitième séance plénière, l'Assemblée interjurassienne se penchera notamment sur le rapport annuel que commentera son président, René Felber, sur son ouverture éventuelle aux villes de La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel et Bienne, ainsi que sur l'instauration d'un «réflexe interjurassien».

Trois projets de résolution seront sanctionnés ce jour. Le premier concerne la formation et la vulgarisation agricoles. Si l'assemblée suit les propositions des rapporteurs, il sera demandé, aux gouvernements jurassien et bernois, d'entreprendre une réflexion commune quant à l'avenir de la formation professionnelle de base dispensée à Lovresse et Courtemelon, et d'entre-

prendre des démarches pour la création d'un organe commun en matière de formation continue et de vulgarisation.

DES INSTRUMENTS

Deuxième projet de résolution à sanctionner, celui qui a trait au «réflexe interjurassien». Les auteurs du rapport souhaitent que des directives soient édictées, par les deux gouvernements cantonaux, afin que la possibilité d'une réalisation interjurassienne soit étudiée pour chaque projet susceptible d'intéresser les deux régions.

Au même chapitre, l'assemblée décidera si elle entend étudier les domaines et les conditions où la création d'instruments de collaboration est envisageable, voire souhaitable.

Enfin, la dernière résolution

soumise à la séance plénière concerne la création du centre «Rencontres», projeté à Courfaivre et destiné aux personnes cérébro-lésées. Un centre dont les rapporteurs souhaitent qu'il soit soutenu financièrement par les deux cantons.

ÉLARGISSEMENT?

Après s'être penchée sur le cas des HES, l'assemblée discutera de son éventuelle ouverture aux villes de La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel et Bienne, et de la manière dont elle pourrait associer ces trois cités à ses travaux.

La réorganisation des écoles professionnelles, dans le canton de Berne, figure encore au menu de cette séance, qui sera suivie par l'inauguration des locaux de l'Assemblée interjurassienne. (de)

Saint-Imier: le parti en assemblée générale

Nouvelle tête au PS

Le Parti socialiste, section de Saint-Imier, a tenu tout récemment son assemblée générale annuelle, placée sous la présidence de René Lautenschlager. Ce dernier ayant décidé de renoncer à son mandat, pour pouvoir consacrer davantage de temps à d'autres tâches importantes, le nouveau président du PS imérien a été désigné en la personne de Denis Wermeille, dont on rappellera qu'il dirigeait l'année dernière le Conseil général.

Jacques Zumstein, maire, Francis Daetwyler, député, et Christian Hostettler, président de groupe, ont développé devant l'assemblée les principaux problèmes rencontrés au niveau communal, durant la première année de la nouvelle législature. On n'a pas manqué de rele-

ver, avec un plaisir certain, le bon esprit qui préside aux diverses séances; un sentiment de renouveau enthousiasmant règne à ce niveau.

Les préoccupations prioritaires du PS demeurent centrées sur les problèmes sociaux que connaît actuellement la cité. Mais malgré la crise et le pessimisme ambiants, le monde politique ne doit pas se décourager. On souligne, au sein du PS, qu'il faut s'efforcer de concrétiser les idées échangées.

Me Philippe Beuchat, président du tribunal, s'est chargé de présenter à l'assemblée la nouvelle organisation judiciaire cantonale.

En début de réunion, un hommage a été rendu à Marc Boillat, un membre fidèle et dévoué, décédé en cours d'exercice. (sp)



Denis Wermeille

Il reprend les rênes de la section du PS.

(Impar-Eggler)

Cuche et Barbezat reviennent à Saint-Imier

Une chouette «Chienne de vie»



Cuche et Barbezat

Pour les comiques neuchâtelois, se produire à Saint-Imier, c'est revenir aux sources. (Mottaz-sp)

Depuis qu'au théâtre d'Espace Noir, ils peaufinaient, sous le regard de Pierre Miserez, leur premier spectacle, les comiques Cuche et Barbezat ont multiplié les rendez-vous scéniques. Ce week-end, ils reviennent à Saint-Imier, au Relais culturel d'Erguël proposer leur définition d'une «Chienne de vie».

Jean-Luc Barbezat et Benjamin Cuche ne craignent pas de relever des défis. En son temps, le plus osé était peut-être de risquer leur amitié, en associant leur complicité sur scène.

Aujourd'hui, ils ne regrettent pas d'avoir eu cette audace. Les critiques sont unanimes à saluer leur démarche originale, leur approche particulière du rire.

Hier en quête de reconnaissance, les deux comiques neuchâtelois doivent déjà justifier leur notoriété. Créé à l'occasion

du dernier festival Morges-sous-Rire, leur spectacle «Chienne de vie» prouve que cette flatteuse réputation n'a rien d'usurpé.

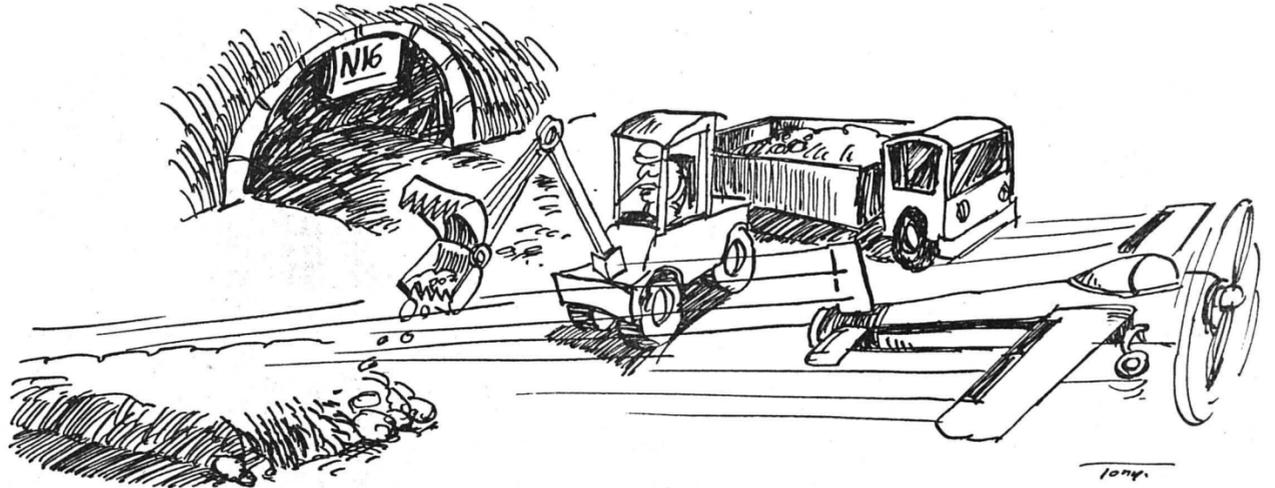
Le public imérien pourra s'en persuader à l'occasion d'une double représentation, agendée ce week-end. Comme lors de leurs précédents spectacles, le tandem s'appuie sur des scènes de la vie quotidienne pour sélectionner celles qui lui permettent d'exceller dans un humour qui se veut tout sauf moraliste. Le rythme soutenu qu'ils impriment à leurs numéros a pour but d'entraîner le public dans un tourbillon de rires. (sp-nic)

● Relais culturel d'Erguël, salle Reine Berthe, samedi 10 février à 20 h 30 et dimanche 11 février à 17 h. Location auprès du Centre de culture et de loisirs, rue du Marché 6, Saint-Imier, tél. (039) 41.44.30, fax (039) 41.14.35.

Aménagement d'un aérodrome régional à Bressaucourt

Concertation engagée

Comme nous l'avons relevé dans une édition précédente, le Gouvernement a constitué un groupe de travail chargé d'étudier l'aménagement d'un aérodrome régional à Bressaucourt. Ce village a admis de très peu le principe de réalisation de ce projet (116 voix contre 109) en votation populaire. Après l'échec du projet précédent lancé par le Groupe de vol à moteur de Courtedoux et prévu entre Courgenay et Alle, des mesures sont prises désormais afin d'éviter que des études préalables conduisent dans une impasse faute de consensus populaire.



DEMANDE DE CONCESSION

Présidé par le chef de l'Aménagement du territoire Dominique Nusbaumer, le groupe de travail, créé par le canton, a tenu une première séance de travail hier. Outre un représentant de l'Economie rurale, des Ponts et chaussées et le délégué aux transports, des représentants de l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC) et de celui de l'Environnement, du Conseil communal, du Syndicat de remaniement parcellaire et des opposants au projet ont participé à cet échange de vues qui s'est déroulé dans une bonne ambiance.

Cette séance a surtout été consacrée à la définition de la procédure à suivre dans les mois à venir. Les promoteurs du projet, essentiellement des pilotes du Groupe de vol à moteur de l'Aéro-club de Suisse, section du Jura, entendent constituer une association ou une société qui demandera une concession à l'OFAC. L'Etat apporte son soutien au projet qui figure expressément dans le Plan directeur d'aménagement cantonal, mais il entend que la réalisation se fasse dans le respect des normes légales.

Selon les premières études, une mise en chantier concomitante avec celle de la section 3 de la Transjurane serait une source d'économies importantes, aussi bien pour le remaniement parcellaire que pour l'aménagement d'une piste bétonnée de 600 ou de 800 m de longueur.

Le remaniement pourrait réserver les terrains nécessaires à l'aérodrome, alors que les pistes de chantier de la N16 seraient ensuite utilisées comme voies d'accès à l'aérodrome. Celles-ci ne passerait alors pas dans le village, d'où une diminution des nuisances possibles. On ne peut en outre exclure l'utilisation de

matériaux d'excavation des tunnels du Banné de la N16 comme matériaux de terrassement de la piste et des voies d'accès.

POUVOIR DE DÉCISION

L'octroi du permis incombe au Département fédéral des transports. Il le décerne sur la base d'une étude d'impact sur l'environnement et d'un projet soumis au préalable à l'enquête publique et apprécié par le canton et la commune. C'est dire que les opposants n'ont pas perdu l'espoir que la majorité communale soit un jour inversée et empêche la réalisation du projet.

Selon eux, le vol des avions et

surtout celui des avions de l'école de pilotage provoqueront des nuisances excessives pour les habitants du village proche.

La réalisation de ce nouvel aérodrome est souhaitée parce que celui de Courtedoux, doté d'une piste en herbe, ne satisfait plus les exigences de sécurité minimale, ce qui pourrait à terme entraîner la fermeture. L'aérodrome a surtout aujourd'hui une fonction sportive. Les promoteurs affirment toutefois que, doté d'une piste bétonnée et d'installations modernes, il pourrait aussi jouer un rôle économique non négligeable.

V. G.

BRÈVES

Alle

Surprise de la nature

Il y a quelque temps, Claude Petignat de Alle a eu la surprise de trouver un œuf «géant» dans son poulailler. Cet œuf pesait la bagatelle de 180 grammes. L'Ajoulot pensait qu'il contenait plusieurs jaunes à l'intérieur comme cela se voit parfois. Bizarrie de la nature. En le brisant, Claude Petignat a eu la surprise de trouver un second œuf à l'intérieur, un phénomène exceptionnel. (mgo)

Trafic d'ecstasy

Quatre jeunes pincés

Le Tribunal correctionnel de Delémont a jugé deux consommatrices et deux vendeurs-consommateurs d'ecstasy. Le principal accusé, d'origine suisse allemande, avait vendu plusieurs centaines de pilules lors de concerts de musique «techno». Le délit des consommatrices étant prescrit, elles n'ont pas été condamnées. Le meneur de la bande a, lui, écopé de 8 mois de prison avec sursis pendant 2 ans, son complice d'un mois avec sursis également. (vg)

Delémont

Bel acte

Mercredi dernier, des jeunes garçons du val Terbi, âgés de 12 à 15 ans, ont trouvé, en gare de Delémont, une enveloppe contenant plusieurs milliers de francs. Ils se sont empressés de se rendre au poste de police de ce lieu pour porter leur trouvaille qui fut rapidement restituée à son légitime propriétaire. Ce bel acte de probité est à relever. La gendarmerie remercie et félicite ces jeunes gens pour leur honnêteté. (comm)

J'ÉCOUTE 100.8

8.30 Flash FJ. 9.00 Flash FJ. 9.05 Transparence. 9.30 Histoire de mon pays. 10.00 Flash FJ. 10.15 Odyssée du rire. 10.30 Infoplus rediffusion. 10.55 L'écoute buissonnière. 11.00 Flash FJ. 11.05 Eldorado. 11.15 Jouer n'est pas gagné 11.45 Jeu du rire. 12.00 Titres. 12.15 Jura-midi. 12.35 Météo. 12.37 Carnet rose. 12.45 Flashwait. 13.00 Troc en stock. 13.30 Juke-box 14.00 Flash FJ. 14.05 Juke-box 15.00 Flash FJ. 15.05 Juke-box 16.00 Flash FJ. 16.05 Sortie de secours. 17.00 Flash FJ. 17.05 Sortie de secours. 18.00 Jura soir. 18.17 Météo. 18.20 Question de temps. 18.30 Rappel des titres. 18.31 Question de temps. 19.00 A donf. 19.30 Rappel des titres rediffusion. 19.31 Canal rock. 0.00 Trafic de nuit.

Ecoles professionnelles

Pas de revalorisation des salaires

Les pourparlers engagés entre le ministre de l'Economie Jean-François Roth et le Syndicat des enseignants (SEJ) au sujet de la revalorisation des salaires des enseignants dans les écoles professionnelles ont échoué. Le Gouvernement n'a pas accepté les propositions que lui présentait dans ce sens le ministre Roth, après une rencontre avec le SEJ.

Jean-François Roth proposait que l'horaire des maîtres soit réduit de 28 à 26 heures par se-

maine, mais que la 27e heure soit encore enseignée en attendant le rétablissement des finances cantonales. L'abandon de 2 heures aurait coûté 500.000 francs à l'Etat. Une solution possible était une diminution de 500.000 francs des charges de l'enseignement dans d'autres secteurs. Le SEJ n'en a pas voulu, cette mesure pouvant dresser les uns contre les autres certains membres du corps enseignant.

Selon une comparaison intercantonale, les salaires ju-

riens sont parmi les plus bas de Suisse. Il est vrai que le Jura se trouve aussi parmi les cantons les plus faibles financièrement.

Selon le rédacteur de «L'Educateur», «des enseignants concernés sont très mécontents». Aussi ont-ils fermement résolu, lors d'une récente assemblée, de poursuivre leur action revendicative, tout en étant conscient que la réforme administrative en cours amenuise fortement les chances de succès dans l'immédiat. V. G.

Société de gymnastique des Bois

Spectacle en saisons

Dans une salle communale bondée, la Société de gymnastique des Bois a présenté samedi un spectacle de qualité, déroulant les saisons. Au début, une ronde de la gymnastique mère-enfant annonce le printemps. Les tout-petits (le plus jeune a deux ans et demi) évoluent pour la première fois devant un public. Leur succèdent douze jeunes canards, jeunes gymnastes s'amusant à exécuter diverses figures fort agréables. Puis s'élancent les pupilles qui rythment leurs pas

sur une mélodie de Michel Fugain. D'autres filles donnent ensuite une idée du rangement de leurs affaires dans «la nouvelle valise».

C'est ensuite l'été, une gymnastique tonique, un extrait du programme de la Fête fédérale 1966 des adultes. Une parodie des GO du Club Med fait ensuite rêver aux vacances, une vingtaine de nanas se bronzant en maillots de bain sur le devant de la scène. Puis les garçons exécutent avec

sérieux des exercices aux engins: l'automne est là.

Enfin, la Fémina, par une valse, entre en hiver. Sept jeunes femmes s'allègent d'une partie de leurs vêtements avant d'entamer les figures d'aérobic. L'année finit bien sur un air brésilien qui annonce Carnaval, alors que crépissent les applaudissements pour les divers acteurs, le lecteur Jean-Maurice Jobin et l'accompagnement musical préparé par Jean Baumat.

(Texte et photo dmj)



Porrentruy: patinoire et HCA

Comptes séparés

Dans notre édition du 29 janvier, nous fondant sur un document officiel, à savoir le message du Conseil municipal de Porrentruy au Conseil de ville, du 13 septembre 1993, nous avons écrit que «les comptes de la Patinoire d'Ajoie et ceux du HCA ont été mélangés, en quoi les dirigeants des deux sociétés ont gravement contrevenu à leurs obligations».

Dans le message précité, le Conseil municipal de Porrentruy écrivait en effet que «les comptes de la Patinoire et du HCA ont été présentés de manière séparée dès mai 1991» seulement. Or, selon Me Hubert Freléchoux, président de la Patinoire S.A., les comptes du HCA ont toujours été établis séparément, puis consolidés dans ceux de la Patinoire. Cette procédure était tout à fait conforme aux dispositions légales et l'organe de surveillance fiduciaire de la Patinoire S.A. l'a approuvé sans réserve. Le message officiel de la Municipalité de Porrentruy était donc erroné.

ABSENCE REGRETTABLE

Quant à l'absence de dirigeants de la Patinoire lors des assemblées communales décidant le

rachat par les communes, elle résulte d'un désir émis par les maires d'Ajoie de gérer seuls ce rachat. On ne peut donc en faire le grief aux dirigeants de la Patinoire. Ils se sont tenus à disposition des communes qui ont renoncé à les inviter à informer leurs citoyens. Hélas, cette absence laisse parfois la place à des opposants au rachat qui avancent des arguments infondés auxquels les autorités ne sont pas toujours en mesure de répliquer.

Ainsi peut-on en partie expliquer les refus communaux enregistrés à Pleujouse, Bressaucourt, Charmoille, Miécourt et Montmelon, les difficultés financières de plusieurs collectivités étant un élément supplémentaire d'explication. Les choses sont aujourd'hui plus claires. De même, selon la préposée à l'Office des poursuites Mme Liniiger, le risque de pose des scellés en cas de faillite est clair. Dans ces conditions, les dirigeants des deux sociétés attendent les prochains votes des communes de Chevenez, Bonfol, Fahy, Grandfontaine et Montignez avec une certaine anxiété.

V. G.

Saignelégier

L'avenir de l'hôpital

A la suite des questions soulevées lors de l'assemblée des maires des Franches-Montagnes au sujet de l'avenir de l'Hôpital de Saignelégier (HRS), le Centre de gestion hospitalière et le Service de la santé, dans un communiqué commun, précisent que l'HRS a déjà pris d'importantes mesures de restructuration, par la fermeture de la maternité et la réduction du nombre de lits. Les exigences des assureurs (maladies et accidents) sont remplies, le taux d'occupation des lits étant de 93%. Le nombre de journées d'hospitalisation ne cesse d'augmenter depuis trois ans. Il n'est

donc nullement envisagé de démanteler l'HRS, ni de provoquer des inconvénients humains et financiers qui en découleraient. Le transfert de patients dans les deux autres hôpitaux jurassiens n'est pas nouveau; il découle de la mission assignée à chacun et de la complémentarité interhospitalière.

Ainsi, l'HRS forme, avec le home médicalisé, l'unité cantonale de gérontopsychiatrie et le Foyer un ensemble cohérent dans le secteur de la gériatrie. Cette structure médicale constitue un atout fondamental pour le futur, face à l'évolution démographique actuelle. (vg)

Roland Orzabal a mis fin à 6 ans de psychothérapie

Tears for Fears se porte à merveille

Tôt ou tard, les enfants sont une source d'inspiration pour un artiste. Comme la femme que l'on aime, le Dieu que l'on adore ou la boisson que l'on descend. Roland Orzabal, chevalier solitaire de Tears for Fears, doit une bonne partie de son nouvel album «Raoul and the kings of Spain» à la naissance de son fils Raoul. Un opus royal.

Par
Steve AXENTIOS

«Cet album évoque l'individu qui se libère du poids de la tradition, de la culture, de la filiation, explique Roland Orzabal, à l'autre bout du fil. En devenant père en 91, j'ai cessé d'être le dernier maillon d'une chaîne. C'est un grand bouleversement, qui a changé la perspective que j'avais de ma jeunesse. Certains assument facilement le fait de devenir parent et non plus un simple mari. Pas moi. (pause). J'ai un deuxième fils maintenant et tout baigne.»

Tout baigne pour Tears for Fears. Effectivement, Tears for Fears connaît une belle carrière, tant d'un point de vue artistique que commercial: le combo, du moins depuis l'opus «The seeds of love», qui marqua la fin de la période pop, est à n'en point dou-



Roland Orzabal

C'est à travers sa musique qu'il s'exprime le mieux

ter un des groupes les plus intéressants, musicalement parlant, sur le marché. «Raoul and the kings of Spain» en apporte la preuve, quand bien même il demande plusieurs écoutes pour

s'y habituer. La désertion de l'ex-compère Curt Smith en 92 n'a rien changé à la trajectoire de Tears for Fears. Le capitaine Roland Orzabal pilote son vaisseau comme s'il avait toujours été

seul aux commandes. D'ailleurs, il ne s'est jamais privé de déclarer que «la séparation était une étape logique, dans la mesure où j'ai toujours tout fait seul au sein du groupe».

Tout baigne pour Tears for Fears, suite. Orzabal est enfin sorti de six années de psychothérapie de groupe. Il a suivi des séances hebdomadaires chez le psy, selon la méthode du cri primal, développé par Arthur Janov. «C'est une forme de spiritualité, répond-il, lorsqu'on lui demande les raisons qui l'ont poussé à épouser ainsi le divan. Certains cherchent les réponses en dehors d'eux-mêmes, d'autres à l'intérieur». Une réponse à quoi? Il n'en dira rien. «Cette analyse permet de lâcher prise et de vous libérer de quelque chose». De quoi? On n'en saura pas plus. Si ce n'est que ces années de psychothérapie l'ont changé. «La vie vous change et vous libère de toute façon», remarque-t-il.

Le chanteur n'est ni boute-en-train, ni loquace. Et quand il s'exprime, il lui faut trois bonnes secondes avant de répondre à la question. Au téléphone, cela paraît une éternité. Il faudra donc lire entre les lignes de ses textes pour découvrir ses états d'âme antérieurs.

Ce n'est toutefois pas parce qu'Orzabal a mis un terme à sa thérapie que sa quête person-

nelle a pris fin. Le bonhomme, manifestement très cultivé, a une grande soif de connaissance: quand il ne joue pas à la guitare ou au tennis – son sport favori –, il dévore les ouvrages de métaphysique. «Sur la vie après la mort, les sorties hors du corps, l'astrologie, précise-t-il. Je n'ai toutefois jamais rien expérimenté de paranormal. Je n'ai pas de croyances particulières, mais je suis persuadé qu'il doit bien exister quelque chose au-delà de la réalité que l'on connaît».

Même s'il parle souvent de Dieu et d'amour sur «Raoul and the kings of Spain», Orzabal ne plonge pas dans le mysticisme. Par contre, il se lance corps et âme dans la culture musicale espagnole. De nombreuses chansons, comme «Sketches of Spain» se réfèrent d'ailleurs à l'Espagne. Un pays qu'il voudrait bien entendu emmener avec lui en tournée. Sous quelle forme? Il n'en sait encore rien. «Je tuerais peut-être un taureau sur scène» rigole-t-il.

Roland Orzabal commence à faire de l'humour et à sortir de sa léthargie. Peut-être vient-il de sentir la fin de cette (fastidieuse) interview approcher... Un peu tard. Quoiqu'il en soit, c'est à travers ses chansons qu'Orzabal s'exprime le mieux. Ne reste plus dès lors qu'à conclure et à écouter.



CD's

LAUGH

«Blue and Yellow»

Elu meilleur espoir du rock suisse au tremplin rock BPS en 94, qualifié pour la finale du «Marlboro New Talents» en 95, le combo neuchâtelois Laugh confirme tout le bien que les spécialistes pensaient de lui. Du dark-pop dans la lignée des Cure ou des Cranes qui n'a en fin de compte qu'un seul défaut: les chansons se ressemblent un peu trop. Néanmoins, Laugh, bien emmené par la voix fragile et cristalline de Valérie Leimgruber – sur les traces de Nathalie Merchant ou Dolores O'Ryan – est un groupe à prendre au sérieux! Note: 7/10 *BMG

MOLOKO

«Do you like my tigh sweater?»

Vous avez sans doute repéré «Fun for me» sur la 3 et sa basse plus ronflante qu'un asthmatique en plein sommeil. Le reste de l'album est à mi-chemin entre le P-funk et le trip-hop. Toutefois, il est assez inégal et peine un peu sur la longueur. Les Anglais se produiront en concert le 9 mars à la Dolce Vita. Note: 7/10 *MCA

ACCEPT

«Predator»

C'est lourd, gras, balère. Bref, le bon hard marteau-pilon comme il ne s'en fait hélas pratiquement plus. Accept a fait un album que les «headbangers» du début des années 80 ne peuvent refuser. Avec «Predator», les Allemands sont plus redoutables qu'ils ne l'ont jamais été auparavant. Note: 8/10 *BMG

MARQUE

«Wanna make love to you»

Si Prince était blanc et Allemand, il s'appellerait Marque. Le jeune homme de 23 ans a au moins deux points communs avec le nain de Minneapolis. D'abord, il est multi-instrumentiste («Pictures», près de 10 minutes de solo de guitare que ne renierait pas Carlos Santana). Ensuite, il excelle dans le funk-rock. On pourrait certes crier au clonage. Mais la copie est si parfaite, à l'instar du titre «Happy weekend», qu'on préfère crier au génie. Note: 8/10 *PolyGram

DIANE TELL

«Désir plaisir soupir» Cet album comporte deux petits chefs-d'œuvre: «Liaisons nombreuses» et «Nové» qui justifient à eux seuls son acquisition. Là où Diane Tell surprend, c'est que les dix autres titres, à défaut d'être de même calibre, sont marqués par le sceau de la classe («Chut!»). Le meilleur album (et de loin) de la Québécoise. Désir? Celui d'acheter. Plaisir? Celui d'acheter. Soupier? Le soulagement de n'être pas passé à côté d'une perle grâce à ces quelques lignes! Note: 9/10 *Sony

Jordy, c'est pas fini



Jordy

Trois albums à son actif et il n'a que huit ans...

Jordy n'est plus un bébé, mais il continue de mener une vie dure. On pensait que ses parents arrêteraient les frais après le second album. Que nenni! L'exploitation du phénomène se poursuit avec «Récration».

Trois albums en moins de 4 ans,

Jordy a eu du pain sur la planche! Dur, dur, d'avoir été bébé? Pas pour le tiroir-caisse en tout cas, puisque le mignon bambin et ses géniteurs ont bâti une confortable fortune.

Sur cet opus, à la différence des deux autres, Claude et Patricia Lemoine ne se sont pas

contentés d'immortaliser le babil et les onomatopées de leur mioche: Jordy chante réellement.

Et, il faut le reconnaître, il se débrouille relativement bien. Mais ça n'a quand même rien à voir avec Michael Jackson au même âge. C'est-à-dire huit ans depuis le mois dernier.

«Récration», un melting-pot de tous les styles qui cartonnent dans les clubs (techno, euro-dance, dancehall reggae et un... slow), démontre que papa reste un producteur redoutable.

Cela suffira-t-il à inverser la courbe des ventes, qui a amorcé une descente spectaculaire lors du précédent opus – le premier, on s'en souvient, s'était vendu à plusieurs millions d'exemplaires, décrochant le titre de «Disque de chanson française le plus exporté de 93»? On peut en douter.

Ce qui fut un phénomène jadis – la «carrière» du même millionnaire a débuté voici 4 ans – ne l'est plus.

A huit plombs, Jordy n'a pas le même poids médiatique qu'à quatre printemps.

Ni la même cote de popularité. Même si ses parents ambitionnent de faire de leur rejeton un porte-parole, voire un héros, de sa génération.

Un rejeton pour qui le plus difficile reste sans doute à faire.

Se faire reconnaître en tant qu'artiste. Plutôt que comme enfant-«prodige»!

NEWS

D'aucuns pensaient que George Michael ne se remettrait jamais de son combat devant les tribunaux face à sa maison de disques.

Or, le beau Chypriote a effectué un come-back des plus dévastateurs, son 45 tours «Jesus to a child» entrant directement en pôle position des charts britanniques, écartant du même coup Michael Jackson de la première place.

Sa cote de popularité et son inspiration sont semble-t-il demeurées intactes.

De bon augure pour son nou-

vel album, annoncé pour le début du printemps.

Rod Stewart vient d'inclure dans son répertoire la chanson «The Killing of Georgie», qu'il n'avait pas chantée depuis 18 ans en concert parce qu'il n'arrivait pas à retenir les 18 strophes.

Qui a dit qu'avec l'âge, on devient sénile?

Cher dans un monde d'hommes

Que Cher ait intitulé son nouvel opus «It's a man's world», traduit par «C'est un monde d'hommes», n'étonnera personne: les mâles, les chasseurs de potins s'en sont d'ailleurs largement fait écho, elle les consomme sans modération.

La chanteuse aime la... chair. Fraîche, de préférence, selon sa réputation. Elle s'en défend pourtant dans les colonnes du magazine Q «Tout le monde pense que je suis cette horrible créature vorace qui erre dans l'univers et empoigne des gamins de 14 ans pour les amener dans mon antre. Ce n'est pas vrai du tout». Elle confie même qu'elle n'a pas eu de relation sérieuse depuis deux ans, «parce qu'il est très difficile pour un

homme d'être Monsieur Cher». Peuchère!

Mais passons outre sur sa vie privée et sentimentale. Si elle a intitulé son opus «It's a man's world», c'est surtout parce que toutes les chansons ont été écrites et produites par des hommes.

En interprétant à la fois des tubes obscurs et des chansons plus connues (James Brown, Marc Cohn, Don Henley), et en s'entourant de producteurs cotés (Trevor Horn, Steve Lipsome, Chris Neil), Cher est pratiquement assurée de ratisser large et d'avoir son opus classé dans la catégorie des 4x4 – pas tous-terrains, mais tous-publics. Ce qui devrait permettre à l'Américaine de 49 ans d'oublier momentanément le vide actuel de sa carrière cinématographique.



Cher ratisse large

Suisse romande

7.00 Euronews 8.50 Rosa (R) 9.10 Top models (R) 9.30 Moomins 9.50 Animaniacs 10.15 Bravo la famille 10.30 Vive le cinéma! (R) 10.45 A bon entendeur (R) 11.10 Les feux de l'amour 11.50 Marc et Sophie 12.15 Le miracle de l'amour 12.45 TJ-midi 13.00 Mademoiselle 13.25 Madame est servie. 13.50 Ciné du mercredi: Chitty Chitty Bang Bang 16.05 La croisière s'amuse 16.55 Les Babibouchettes et le Kangouroule 17.00 Spirou 17.25 Lois et Clark - Lune de miel à Métropolis 18.15 Top models 18.40 Rigolot 18.50 TJ-titres. Météo régionale/Météo neige 18.55 TJ-réjouis 19.15 Tout sport. Banco Jass 19.20 Le retour du Dodo 19.30 TJ-soir.

Sport: voir aussi Suisse 4

20.00 Météo
20.10 Passe-moi les jumelles! Cochon noir et cochon blanc

21.05 La relève
Film américain de Clint Eastwood (1990)
Avec Clint Eastwood, Charlie Sheen
Mick Pulovski est connu pour ses méthodes expéditives. Son coéquipier est abattu au cours d'une enquête. Un nouveau partenaire lui est attribué, David Ackermann, jeune homme naïf de bonne famille.

23.00 TJ-titres

23.05 Mémoire vivante
Cannibales japonais

23.50 TJ-nuit
24.00 Cinébrief
1. Les pieds sous la table;
2. Mon papa d'Amérique.
0.20 Vive le cinéma!
0.35 Bulletin du télétexte

Suisse 4

6.00 Euronews. 18.45 Genève Région. 19.30 Helena. 19.55 C'est très sport: Hockey sur glace. Suisse - Slovénie. En direct de Coire. 22.15 Météo régionale/TJ-soir/Tout sport/Genève Région (R). 23.00 Euronews.

Allemagne 1

11.04 Ausweglos. Fernsehfilm. 12.35 Umschau. 12.55 Presseschau. 13.00 Tagesschau. 13.05 ARD-Mittagsmagazin. 13.45 Wirtschafts-Telegramm. 14.00 Tagesschau. 14.03 Rehmsen. 15.00 Tagesschau. 15.03 Juliane + Andrea. 15.55 Jürgen Fliege antwortet. 16.00 Tagesschau. 16.03 Fliege. 17.00 Tagesschau. 17.10 Brisant. 17.40 Regionale Information. 17.50 Tagesschau-Telegramm. 17.55 Verbotene Liebe. 18.25 Marienhof. 18.49 Tagesschau-Telegramm. 18.54 Die Partner. 19.53 Wetter. 19.58 Heute abend im Ersten. 20.00 Tagesschau. 20.15 Aerzte. 21.40 Von Ufos entführt. 22.30 Tagesthematzen. 23.00 Der Affe Gottes. 0.30 Nachtmagazin.

RADIOS

La Première

7.17 La presse romande. 7.21 Classe Affaires. 7.30 Journal. 7.40 Le microphage. Jeu. 7.45 L'invité de la rédaction. 7.55 Point de mire. 8.00 Journal. 8.17 La presse romande. 8.21 La presse allemande. 8.30 Titres. 8.37 Bande-annonce: Expo. 8.50 L'eau à la bouche. 9.00 Journal. 9.10 Les petits déjeuners. 10.05 Comédie. 11.05 Les dicodéurs. 12.05 Salut les p'tits loups. 12.30 Le 12.30. 13.00 Zapp'monde. Carnets de route. 13.25 Zappy end. Jeu. 14.05 Bakélite. 15.05 Marabout de ficelle. 17.05 Les enfants du troisième. 18.00 Journal du soir. 18.20 Forum. 19.05 Journal des sports. 19.10 Trafic. 20.05 Les sublimes. 22.05 La ligne de coeur. 22.30 Journal de nuit. 0.05-5.00 Programme de nuit.

France 1

6.00 Intrigues 6.30 TF1 info 6.58 Météo 7.00 TF1 info 7.08 Météo 7.10 A tout Spip 9.30 Club Dorothée 11.40 La roue de la fortune 12.15 Le juste prix 12.50 A vrai dire 13.00 Journal 13.35 Météo 13.38 Femmes 13.40 Les feux de l'amour 14.30 Sydney Police 15.25 Force de frappe 16.15 Une famille en or 16.50 Club Dorothée 17.30 La croisière s'amus 18.00 Les années fac 18.25 Le miracle de l'amour 19.00 Agence tous risques.

20.00 Journal / La minute hippique
20.45 Météo

20.50 Ushuaia: Opération Okavango
On a marché sur la Terre
Magazine mensuel présenté par Nicolas Hulot
Okavango est le nom d'un fleuve qui ne se jette jamais dans la mer, mais qui se perd dans le nord du désert du Kalahari, au Botswana, en Afrique australe. Peut-être le plus beau paysage du monde, selon Nicolas Hulot, et sans doute la raison pour laquelle il a choisi ce nom pour le titre de son émission.

22.45 52 sur la une
Si grande, si fragile
23.45 Formule Foot
26e journée du Championnat de D1
0.20 Ushuaia
Le magazine de l'extrême
1.20 TF1 nuit / Météo
1.35 Permeke
3.05 TF1 nuit
3.15 Méaventures
3.40 TF1 nuit
3.50 Histoires naturelles
4.45 TF1 nuit
4.55 Musique
5.05 Histoires naturelles

R.T.L.

12.20 Jeu: phase finale. 12.50 La vie de famille (R). 13.15 Charles s'en charge (R). 13.40 Des agents très spéciaux. 14.30 Kojak. 15.20 Euroflics. 16.10 Rintintin Junior. 16.35 Arnold et Willy. 17.00 Starksy et Hutch. 17.55 Doublé gagnant. 18.25 Top models. 18.50 Jeu Téléstar. 18.55 Mes deux papas. 19.20 Popeye. 19.30 Charles s'en charge. 19.55 La vie de famille. 20.20 Jeu Téléstar. 20.25 Météo. 20.30 Le désert blanc. Téléfilm canadien de Michael Scott. 22.10 Leader. 22.15 Ciné-Express. 22.30 Le syndrome chinois. Film américain de James Bridges (1979). 0.30 Météo (R). 0.35 Télé-achat. 0.50 Marianne de ma jeunesse. Film franco-allemand (1954).

ZDF Allemagne 2

11.04 Ausweglos. 12.35 Umschau. 12.55 Presseschau. 13.00 Tagesschau. 13.05 ARD-Mittagsmagazin. 13.45 Dallil Dallil. 14.15 Enid Blyton: Fünf Freunde jagen die Entführer. 14.40 Achterbahn. 15.05 logo. Nachrichten von A Zebra. 15.15 Wickie ...und die starken Männer. 15.45 heute. 15.50 Unsere Hagenbecks. 16.35 Jede Menge Leben. 17.00 ZDF-Abendmagazin. 17.55 Hotel Paradies. 18.45 Lotto am Mittwoch. 19.00 heute. 19.20 Wetter. 19.25 Mona M. 20.15 Naturzeit. 21.00 Abenteuer Forschung. 21.45 heute-journal. 22.15 Kennzeichen D. Magazin aus Berlin. 23.00 Derrick. 0.00 heute nacht. 0.15 Gene Hackman: Vollmondnacht in Blue Water. Amerik. Spielfilm (1988).

Espace 2

6.10 Matinales. 9.05 env. Chant libre. 9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 10.30 Classique. 11.30 Souffler n'est pas jouer. 12.05 Carnet de notes. 13.00 Musiciens suisses. 15.30 Concert. 17.05 Carré d'arts. 18.00 JazzZ. 19.00 En quête de disques. 20.05 Symphonie. Prélude. 20.30 Orchestre de la Suisse Romande. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Lune de papier. 23.00 Les mémoires de la musique. 0.05 Notturmo.

France 2

6.05 Des jours et des vies 6.30 Télématin 8.35 Amourusement vôtre 9.00 Amour, gloire et beauté 9.25 Un livre, des livres 9.30 Mercredi mat' 11.10 Flash info 11.15 Motus 11.50 Pyramide 12.20 Les Z'amours 12.55 Météo 12.59 Journal 13.30 Un livre, des livres 13.40 Météo 13.45 Derrick 14.50 L'enquêteur 15.45 Hartley, cœur à vif 16.35 Seconde - B 17.05 Quoi de neuf docteur? 17.25 Un livre, des livres 17.30 La fête à la maison 18.05 Les bons génies 18.40 Qui est qui? 19.15 Bonne nuit les petits 19.20 Studio Gabriel 19.55 Tirage du Loto 19.59 Journal.

20.40 Météo
20.45 Tirage du Loto

20.55 Les mercredis de la vie: L'embellie
Téléfilm de Charlotte Silveira
Avec Line Renaud, Jean-Pierre Cassel
Après sa rencontre avec un homme sexagénaire comme elle, une femme d'affaires va devoir choisir entre son entreprise et l'amour. Un problème de santé aura un rôle déterminant dans sa réflexion. Dans cette «love story» du troisième âge, Line Renaud et Jean-Pierre Cassel forment un couple attendrissant et très crédible.

22.35 Bas les masques
Les plus belles histoires d'amour
23.45 Journal
23.55 Météo
0.00 Le cercle de minuit
1.20 Histoires courtes
1.55 Studio Gabriel (R)
2.25 Emissions religieuses (R)
3.25 24 heures d'info
3.40 Pyramide (R)
4.05 Les Z'amours (R)
4.35 Bandits cinéma
4.55 Musique
5.50 Dessin animé

TV 5 Europe

12.30 Météo des cinq continents. 12.35 Journal télévisé de France 3. 13.00 Paris Lumières (R). 13.30 La brute (R). 15.00 Découverte. 15.30 Des dames de coeur (R). 16.00 Journal. 16.15 Bibi et ses amis. 16.45 Fa Si La chanter. 17.15 Studio Gabriel. 17.45 Questions pour un champion. 18.15 Visions d'Amérique. 18.25 Grand Jeu. 18.30 Journal. 19.00 Paris Lumières. 19.25 Météo des cinq continents. 19.30 Journal télévisé suisse. 20.00 Faut pas rêver. 21.00 Strip Tease. 22.00 Météo des cinq continents. 22.05 Journal télévisé de France 2/Météo internationale/Jeu. 22.35 Du côté de chez nous. 23.35 Savoir plus. 0.30 Journal/Météo. 1.00 Journal télévisé belge.

SWF Allemagne 3

13.05 Treffpunkt 13.30 Hier sind wir 14.00 Englisch für Anfänger 14.30 Technikmagazin 15.00 Hit-Clip 15.25 Extratreff 15.30 Mutter und Sohn 16.00 Mensch, Leute! 16.30 Jugend-Welten? 17.00 Englisch 17.30 Sesamstrasse 18.00 Kinderstation 18.25 Unser Sandmann 18.30 Nachrichten 18.35 Hallo, wie geht's? 18.50 Erinnerungen an Germain Muller 19.20 Regionalprogramm 20.00 Tagesschau 20.15 Länder - Menschen - Abenteuer 21.00 Nachrichten 21.15 Schlaglicht 21.45 Mainz wie es singt und lacht 22.45 Tournee - Kulturreise nach Schwend 23.45 Länder - Menschen - Abenteuer 0.30 Schlussnachrichten 0.45 Non-Stop-Fernsehen

Suisse alémanique

9.00 Memo. 9.05 Gratulationen. 9.35 Memo-Thema. 10.00 Etcetera. 10.05 Cabaret. 10.10 Schlagerbarometer. 11.10 Ratgeber: Gesundheit. 11.45 KinderClub. 12.05 Regionaljournal. 12.22 Météo. 12.30 Rendez-vous. 13.30 Mittagshits. 14.00 Siesla. 14.05 Familienrat: Wollt ihr solche Frauen? Wer war (und ist) gegen politisierende Frauen und warum? 15.05 Songs, Lieder, Chansons. 16.00 Welle 1. 16.30 Talisman. 17.10 Sportstudio. 17.30 Regionaljournal. 18.00 Echo der Zeit. 18.45 Sport. 18.50 Schweizer musizieren. 19.30 SiggSaggSugg - Die Sendung für Kinder. 20.00 Spasspartout. Kaktus. 20.03 25 Frauenporträts zu 25 Jahren Frauens-timmrecht. 21.00 Radio-Musik-Box. 23.00 Musik vor Mitternacht. 0.00 Nachtclub.

France 3

6.00 Euronews 7.15 Bonjour Babar 7.50 Minikeums 11.45 Le 12/13 13.05 Keno 13.10 Tout en musique 13.40 Les enquêtes de Remington Steele 14.30 Brigade criminelle 15.00 Questions au gouvernement 16.05 Docteur Doogie 16.40 Minikeums 17.45 Je passe à la télé 18.20 Questions pour un champion 18.50 Un livre, un jour 18.55 Le 19/20.

20.05 Fa Si La chanter
20.35 Tout le sport

20.50 La marche du siècle
Le fond de l'air effraie

22.40 Météo
22.45 Soir 3
23.05 Un siècle d'écrivains
Patrick Modiano
23.55 Les quatre dromadaires (R)
0.50 Dynastie
1.35 Musique graffiti



PASSE-MOI LES JUMELLES! - Dans le Jura, la marque auriculaire des sangliers permet de vérifier leur population et leurs déplacements. TSR-20.10

Suisse alémanique

12.40 TAFminigame. 13.00 Tagesschau. 13.10 computerTAF. 13.30 Gute Zeiten, schlechte Zeiten. 13.55 Immer und ewig. Schweizer Spielfilm (1991). 15.35 Tom + Jerry Kids. 15.40 TAFstar. 16.00 Drei Damen vom Grill. 16.25 rätselTAF. 16.45 Sister, Sister (1/23). Teenager-Serie. 17.10 SCHLIPS - Aids. 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.50 Tagesschau. 17.55 Marienhof. 18.50 Telesguard. Emission d'information. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 19.50 Météo. 20.00 Dr. Stefan Frank. 20.55 Rundschau. 21.50 10 vor 10. 22.20 CinéClip. 22.40 Paul Merton. Sketch-Show. 23.05 Infothek: Familien in der Schweiz. 0.05 Nachtbulletin/Météo.

Suisse italienne

11.20 Piccola Cenerentola. 12.00 Baci in prima pagina. 12.30 Telegiornale/Sport/Il mondo del lavoro. 12.45 Street Legal. 13.40 Wandin Valley. 14.30 Amici miei. 14.45 Luna piena d'amore. 15.25 Agli ordini di papà. 16.05 Ricordi. 16.30 La scelta pilotata. 17.00 Albert, il quinto moschettiere. 17.35 Cartoonmania. 17.50 I Robinson. 18.20 Indizi bestiali. 18.55 Telegiornale. 19.00 Il Quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.25 Météo. 20.30 Proposta indecente. Film drammatico di Adrian Lyne (USA 1993). 22.20 Telegiornale. 22.25 Paolo+... - Love. Vedere per ridere. 23.10 Telegiornale/Météo. 23.25 Mojo Working - Chuck Berry. 23.50 Textvision.

RTN

Mercredi
6.00 Journal. 6.15 Le billet de Jacques Hainard. 6.30 Flash. 6.45 Star mystère (jeu). 7.00 Journal. 7.20 Des Hauts et des Bas. 7.30 Flash. 7.35 Revue de presse. 7.40 Tintin. 8.00 Journal. 8.15 Sélection TV. 8.30 Flash. 8.35 Revue de presse. 8.45 Le jeu du pied gauche. 8.50 Petites annonces. 9.00 Flash. 9.10 Les naissances. 9.29 Colonne Morris. 9.30 Les années 60. 10.00 Flash. 10.03 Ces services sont aux vôtres. 11.00 Flash. 11.10 L'invité. 11.45 Carré d'As (jeu). 11.50 Petites annonces. 12.00 des Hauts et des Bas. 12.15 Journal. 12.55 Le billet de Jacques Hainard. 13.10 Anniver-

La Cinquième

11.30 L'être et le néon. 11.55 Le journal du temps. 12.00 Va savoir: Doélan, un village en France. 12.30 Les secrets de la mer Rouge. 13.00 Fête des bébés. 13.30 Attention santé. 13.35 Profils 2000. 14.00 Le réseau des métiers. 14.05 L'esprit du sport. 15.00 Maladie mentales. 15.30 L'air conditionné. 16.00 Avoir 16 ans. 16.30 Rintintin. 17.00 Cellulo. 17.30 Les enfants de John. 18.00 Planète blanche: Géorgie du Sud: Le temps des hommes. 18.30 Oursons. 18.55 Le journal du temps.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série Le collier de perles 19.30 7 1/2. Magazine d'information.
20.00 La vipère commune
20.30 8 1/2 le journal

20.45 Les mercredis de l'Histoire: Nous étions dix frères
Les juifs en route pour les camps d'extermination de l'Etat nazi.

21.45 Tableaux d'une exposition de Moussorgsky
22.20 Le dortoir
Dance
23.15 Steamboat Bill Junior
Film (1928)
0.25 Bezness

M 6

9.05 Boulevard des clips 10.00 M6 express 10.05 Boulevard des clips 10.45 M6 express/Météo 10.50 Les rues de San Francisco. Un ex-détenu 11.45 M6 express/Météo 12.00 Ma sorcière bien-aimée. La pilule de jouvence 12.25 La petite maison dans la prairie. L'auteur 13.25 M6 kid 13.30 Crypte show. La fiancée était en vert 14.00 Les aventures de Tintin. Le crabe aux pinces d'or (1+2) 15.00 Gadget boy. Escadrille gadget boy 15.25 Les creepy crawlers. Camp cauchemar 16.00 Draculito. Le vampire de la côte 16.30 Hit machine 17.00 Fanzine 17.35 L'étalon noir. L'incendiaire 18.05 Raven. Urgence éternelle 19.00 Code quantum. La cavale infernale 19.54 6 minutes/Météo.

20.00 Notre belle famille
On ne m'achète pas
20.35 Ecolo 6
Magazine

20.45 Parole d'enfants
Téléfilm français de Miguel Courtois
Avec Anaïs Jeanneret, Jean-François Garreaud
Deux adolescentes accusent leur père d'inceste puis reviennent sur leurs déclarations. Mais il est trop tard, la machine judiciaire est en marche. Le juge et l'avocate s'affrontent alors dans un combat sans concession, jusqu'au coup de théâtre final.

22.30 La cicatrice de la honte
Téléfilm américain de John Gray
Avec Cheryl Pollack, Maria Hanson

0.05 Fantômes
Nues sous la lune
0.35 Fanzine
1.10 Best of pop-rock
3.05 Culture pub
3.30 Jazz 6
4.25 Fanzine
5.00 Boulevard des clips

Autriche 1

10.00 A-Team. 10.50 Raumschiff Enterprise. 11.35 Wo Männer noch Männer sind. Komödie. 13.00 Pinocchio. 13.25 Confetti Paletti. 13.40 Alfred J. Kwak. 14.05 Am Dam Des. 14.20 Die Rätselburg. 14.30 Die Ketchup Vampire. 14.55 Artefix. 15.05 The Popeye Show. 15.25 Mini-Zib. 15.35 Raumschiff Enterprise. 16.25 A-Team. 17.15 Golden Palace. 17.40 Wer ist hier der Boss? 18.10 Dr. Quinn. 19.00 Roseanne. 19.30 Zeit im Bild und Kultur. 19.53 Wetter. 20.00 Sport. 20.15 Tödlicher Verdacht. Kriminalfilm. 21.45 Tatort. 23.15 Zeit im Bild. 23.20 Ein Köder für den Bösewicht

RTP Portugal

9.45 Noticias. 10.00 Praça da alegria. 11.30 A bruma da memoria. 12.00 Malta gira. 13.00 Jornal da tarde. 13.30 Na paz dos anjos. 14.00 Danças vivas. 14.30 Pisca pisca. 15.30 Letra dura arte fina. 16.30 Noticias dos Açores e da Madeira. 16.50 Os dias uteis. 18.00 RTPi junior. 18.30 Sinais. 19.00 Made in Portugal. 20.00 Telegiornal. 20.30 Roseira brava. 21.20 Moedas de troca. 21.30 Artes e letras. 22.30 Remate. 22.45 Os andrades. 23.15 A grande mentira. 0.15 Acontece. 0.30 Na paz dos anjos. 1.00 24 horas.

Eurosport

11.30 Automobile: Courses sur glac. 12.00 EuroSki. 12.30 Triathlon: Pro Tour 95. 14.00 Basketball/Slam. 14.30 Football: Coupe d'Afrique des Nations. 16.00 Equitation. 17.00 Formule 1 Magazine. 17.30 En direct: Athlétisme: Le meeting indoor de Moscou. 18.30 Motors. 20.00 Volleyball: Ligue des Champions. Cannes - Kuopio. 21.30 Basketball: Championnat d'Europe des clubs. Pau-Orthez - Barcelone. 23.00 Football: Match amical. Espagne - Norvège. 0.30 Athlétisme: Le meeting indoor de Gand.

CANAL ALPHA +

17.00 Spécial enfants. 19.00 Journal cantonal. 20.01 Cuisine express. 20.13 Codihoc: reflets filmés du match HCC à La Chaux-de-Fonds du 6.2.96. 20.30 Journal cantonal. 21.00 Découverte de la Bible. 21.30 Journal cantonal. 22.00 Découverte de la Bible. 22.30 Cuisine express. 22.47 Codihoc: reflets filmés du match HCC à La Chaux-de-Fonds du 6.2.96. 23.00 Découverte de la Bible.

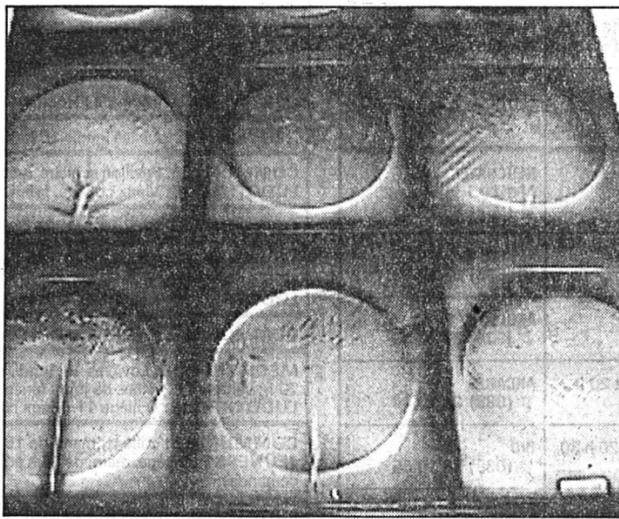
Blanc, le Suisse reçoit Jaspas, le Belge à Hauterive

L'espace et la terre

Galeriste tant à Bruxelles qu'à Hauterive, Alain Petit-pierre accomplit de gros efforts pour faire connaître ici les artistes de là-bas et inversement. C'est dans ce principe que s'inscrit la double exposition consacrée aux peintres Blanc et Jaspas.

Technicien parfait, le Lausannois Bernard Blanc se plaît à peindre des mises en scène de drapés somptueux et mystérieux, des reliefs soignés, sur lesquels il dispose une ligne (aiguille) traversant l'espace pictural comme un éclair. Ou un fil tendu, dont l'ombre courant sur le relief accidenté en souligne toutes les subtilités, tous les secrets. Sa technique mixte emprunte l'aérographe, sa matière aux tons quelquefois acides est légère, les images nées de son imagination, profondes.

En 1995, l'artiste s'est intéressé aux treize lunes de l'année. Il en a peint le même nombre, variations sur le cercle qui, assemblées en 3 x 4, donnent une immense peinture un rien cinématique, affichant une lointaine parenté avec Vasarely. Ses mises en scène d'éléments constitutifs



Bernard Blanc
Les treize lunes, technique mixte, fragment. (Impar-Galley)

des civilisations méditerranéennes - les pyramides de Guizah - qu'il transforme en icônes archétypiques, ses œuvres aux dominantes bleu-turquoise-argent, plus souvent froides que chaudes, peignent cependant à nourrir l'émotion. Musicien, graphiste et peintre, Bernard Blanc expose régulièrement en Suisse et à l'étranger.

A ces espaces étranges et fantastiques, soulignés parfois par des éléments calligraphiques blancs, répondent dans un tout autre registre les huiles mystérieuses de Guy Jaspas. Lui également se laisse guider par la lune, qui argente la vaste plaine. Ses travaux sont des paysages imaginaires dispensant une grande paix, dans des tons de

terre, grâce à une remarquable maîtrise de la peinture. Une peinture paraissant remonter du fonds des temps, qui parle à la mémoire, à l'âme. Sur panneaux de bois aggloméré, les fonds qui font penser à la manière noire de la gravure - en réalité, Jaspas meule ses bois pour leur donner un beau grain contrastant avec des surfaces lisses - sont très riches de strates, laissées par des grattages et autres traitements relevant d'une «cuisine» personnelle.

L'artiste y dépose son vocabulaire pictural fait d'écritures légères, blanches, presque diaphanes, semblant flotter sur les fonds aux tons sourds et éternels. La qualité de la peinture est indiscutable, des cires claires aux vertigineux nocturnes anthracites.

Guy Jaspas expose en Europe et au Japon. Voici quelques années, le musée d'Ixelles, plus grande institution du genre en Belgique, lui a consacré une exposition personnelle remarquable. En novembre, à Bruxelles, c'est Jaspas qui recevra Blanc.

(SG)

● Hauterive, Galerie 2016, jusqu'au 18 février

Télévision

Films germano-suisse d'Erwin Leiser sur Arte

Né en Allemagne en 1923, Erwin Leiser dut quitter ce pays après la mort de son père et la «Nuit de Cristal» pour la Suède où il fit ses études et devint un journaliste renommé. Il signa son premier film de documentation, le célèbre *Mein Kampf* en 1960. Sensible à la littérature, il se lia d'amitié avec Bertolt Brecht, Max Frisch, Friedrich Dürrenmatt. Dès 1961, il s'installa à Zurich. *Eichmann, l'homme du troisième Reich* (1961) et *Choisis la vie* (1963) sont considérés comme des films suisses. De 1966 à 1969, Leiser fut directeur de l'Ecole de cinéma et de télévision à Berlin. A partir de 1970, il se consacra à des portraits (celui de l'artiste suisse Rolf Iseli par exemple) sans cesser de se passionner pour l'Histoire, autour d'Hiroshima (*Se souvenir et refouler* - 1985), avec un portrait d'Elie Weisel (*Sous le signe du feu* - 1986) ou une chronique de la vie quotidienne sous le troisième Reich en onze épisodes (*Les suicides* - 1986), une approche de la «Nuit de cristal» (*L'épreuve du feu* - 1988). Ces travaux, il les intitule «films éducatifs contre l'oubli», se comportant en témoin des injustices et chercheur de vérité.

NOUS ÉTIONS DIX FRÈRES

Dans ce document germano-suisse de 1995, constitué d'archives pour la plupart inédites, Leiser fait parler des survivants des camps de la mort afin de reconstituer l'itinéraire d'un groupe de victimes des mesures antijuives et de l'extermination systématique. *Nous étions dix frères* est le titre d'une vieille chanson yiddish. Lors de sa soirée «Les mercredis de l'histoire», Arte présente, ce 7 février 1996, ce document de 58 minutes à 20 h 45.

OTTO JOHN, UN DESTIN ALLEMAND

Voici un autre document de Leiser, germano-suisse aussi. *Otto John, un destin allemand* qui date de 1995 et dure 89 minutes. Opposant au régime nazi, Otto John fut un survivant de la conjuration du 20 juillet 1944 contre Hitler. Il occupa une importante fonction en RFA. Mais il disparut mystérieusement en 1954. On le retrouva en RDA. A son retour en RFA, il fut arrêté et condamné à la prison pour ses activités politiques à l'Est. Mais il fut probablement victime d'une conjuration et dut à un large soutien venu de milieux différents de pouvoir faire valoir son innocence.

Ce document sera présenté vendredi 16 février 1996, à 22 h 15 dans la rubrique «Grand format» et suivi d'un débat auquel Erwin Leiser participera. La rigueur des anciens films de Leiser comme *Mein Kampf* permet de parier sans trop de risques de se tromper sur l'intérêt de ces deux films. Flyly



DISQUE

Le Chœur des XVI

L'on sait à quel niveau d'excellence évolue cet ensemble dirigé par André Ducret. La tournée européenne entreprise en 1995, à l'occasion de son 25e anniversaire, s'est achevée à Fribourg, sous la forme de deux concerts quasi consécutifs: le répertoire sacré à l'Eglise du Collège Saint-Michel, le profane à l'Aula de l'Université. La sélection retenue englobe les noms les plus divers, classiques, romantiques et modernes faisant place, en fin de parcours, à la musique populaire du terroir. Une véritable fête de l'art choral, ces *Souhaits d'Europe*. (jcb)

● ARTLAB 95823

MUSIQUE

Edition suisse cataloguée

Le nouveau catalogue de l'Edition musicale suisse vient de paraître. Il présente soixante compositeurs, avec une biographie, un choix de leurs œuvres et une liste d'enregistrements. L'objectif est de faire connaître aux organisateurs de concerts et instrumentistes des partitions encore inédites. Gratuit, ce catalogue peut être obtenu à l'adresse suivante: SME, Postfach 7851, 6000 Lucerne 7 (P/fax 041/210 60 70 2). (ats)

MONTBLANC

DE LA CULTURE

Annie Fratellini lauréate

La «Fondation d'Entreprise Montblanc de la Culture» remettra le Prix Montblanc de la Culture (France), pour 1996, à Annie Fratellini, première femme clown, le 28 février à l'Ecole nationale du Cirque dont elle est une fondatrice. Ce prix consacre le travail d'Annie Fratellini depuis des années, pour sauvegarder et développer les «Arts de la piste» dans le cirque et il rend hommage à une femme d'exception pour son dévouement. Elle recevra un stylo et 15.000 dollars (environ 18.000 francs) pour promouvoir un projet artistique de son choix. (ap)

CONSOMMATION

Américains trop gros!

Le tour de taille des Américains ne cesse de s'élargir: 74% estiment que leur balance leur affiche une surcharge pondérale, alors qu'ils n'étaient que 71% il y a un an, 69% en 1994, 66% en 1992 et seulement 59% il y a dix ans. Ce sondage Harris réalisé sur 1005 Américains de 25 ans et plus, montre que 24% des adultes dépassent d'au moins 20% le poids jugé normal par les compagnies d'assurance compte tenu de la taille. (ap)

Langage

La Tourne

D'où vient le toponyme *la Tourne*? Pierrehumbert¹ donne plusieurs explications possibles.

Tourne (patois *torna*) a plusieurs sens. En premier lieu, il s'agit d'un terme juridique, qui désigne la compensation financière lorsque, dans un échange quelconque, un des échangeurs est défavorisé. Un acte rédigé à Boudevilliers en 1590 atteste cette acception: «Lequel échange a esté faict et passez entre nous sans *turnes* ny suytes d'argent les ungs aux autres».

Tourne désigne également le lieu aménagé en bout de terrain pour permettre aux attelages de labour de faire demi-tour: «Le terrain qu'il faudrait ménager pour la tourne, à raison de 3 m pour chacun des deux côtés (...).» (G. de Coulon, *La culture des vignes à la charrue*, 1903). Enfin, le mot désignait également une digue, un rempart: «On avise de faire [à Genève vers 1596] une pointe soit une digue, appelée aussi *turne*, pour protéger l'île... La dite *turne* est l'objet d'une constante sollicitude de la part de la Seigneurie»

(L. Blondel, *Les Anciens et leurs œuvres*, 1916). Enfin, selon le *Glossaire du patois de la Suisse romande* de Bridel, un des sens du patois *torna* est «détour ou contour d'un chemin».

Notre toponyme est-il en relation avec un contour de l'ancienne route ou faut-il plutôt voir son origine dans le fait que, pour les gens du Vignoble, la Tourne constituait la limite de leur possession, c'est-à-dire l'endroit où les attelages faisaient demi-tour? C'est cette dernière hypothèse qui est retenue par Bossard et Chavan², que ne mentionne même pas Bridel. Il faut dire que cet auteur a la réputation d'être un peu fantaisiste, d'où la méfiance d'un linguiste sérieux comme Maurice Bossard!

Marinette MATTHEY

¹ «Dictionnaire du parler neuchâtelois et suisse romand», Neuchâtel, Editions Attinger

² «Nos lieux-dits, toponymie romande», Lausanne, Payot

Jazz au Petit Paris

VP Trio + CD

Sous ses airs de grande gamine sympathique, Véronique Piller cache une - déjà - riche trajectoire musicale. Agée de 30 ans, elle enseigne depuis six ans le piano classique et jazz au Conservatoire de Fribourg, tandis que le violon jazz, qu'elle a également enseigné à l'EJMA de Lausanne pendant trois ans, ajoute encore ses cordes à son brillant cursus.

Mieux, Véronique Piller est compositrice, dans un genre où les femmes sont généralement chanteuses. Semblant née pour la musique, qu'elle sert dans tous les registres, le jazz est en effet une composante essentielle de sa personnalité, servie par une sensibilité qui, toujours, la pousse à vouloir partager ses émotions, ses découvertes, ses rythmes. Après avoir joué dans de nombreux orchestres, accompagné des chanteurs ou autres jazzmen, Vé-

ronique Piller a fondé, il y a juste un ans, le trio jazz qu'elle dirige aujourd'hui et formé d'Annatina Escher (contrebasse) et de Matthias von Imhoff (batterie). Depuis, partout où la jeune formation se produit, les publics enthousiastes applaudissent leurs prestations. Rien d'étonnant à cela, lorsqu'on entend le raffinement et la sensibilité de leurs interprétations des compositions de Véronique Piller, auteure d'un jazz d'aujourd'hui audible, soft, mélodieux, surprenant, généreux. Le VP Trio vient d'enregistrer son premier disque compact, «Gloups», baptisé en quatre étapes. La dernière aura lieu à La Chaux-de-Fonds, avec un concert, le bébé en prime. (sg)

● La Chaux-de-Fonds, Petit Paris, samedi 10 février, 22 heures

MOTS-CROISÉS No 767

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 766:

Horizontalement: 1. Tintamarre. 2. Brio - Aux. 3. As - Arrêt. 4. Naïves - Ira. 5. Si - Dons. 6. Incision. 7. Stylo - Osée. 8. Bac. 9. Orner - Hoir. 10. Rue - Eventé. Verticalement: 1. Transistor. 2. Saint. 3. NB - Cygne. 4. Travail. 5. Aire - Sobre. 6. Mors. 7. Douche. 8. Rations - On. 9. Ru - RN - Edit. 10. Extasié - Ré.

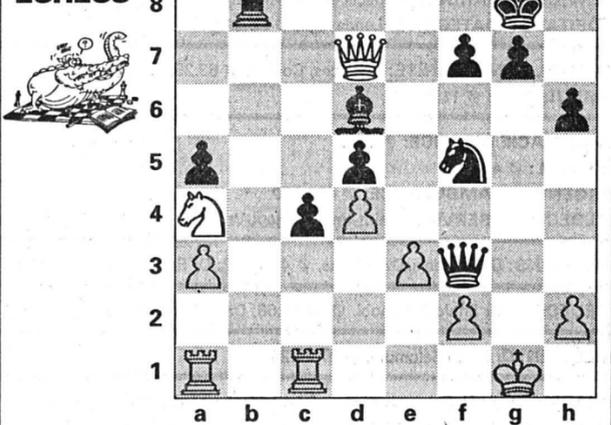
ROC 562



Horizontalement: 1. S'il vous prend, c'est pour une grande valse... 2. Une manière de tenir le vrai pour le faux - Cent mètres carrés. 3. Joyeux épanchements - Particule de base. 4. Espace méditerranéen - Exprime. 5. Plus proche que ça - Mère de faons. 6. Sain et sauf - Pays européen. 7. Soulèvements - Pronom personnel. 8. C'est une île, dans un certain sens - Bon, mérite l'estime. 9. Grande confusion - Nonchalant. 10. La guerre aux microbes - Pronom personnel.

Verticalement: 1. C'est grâce à lui qu'on vous montre des films à la télé! 2. Etranges, ou simplement nouvelles. 3. Résidu naturel - Coup du sort. 4. Plantes d'agrément - Grains d'épices. 5. Conducteur électronique - Blessants. 6. Coup de sang - Signe d'inflammation. 7. Un centième d'yeu - Maculé. 8. Note - Que d'eau, que d'eau... - Bande. 9. On peut chercher son ombre - Propos piquants. 10. L'art du ni pour ni contre.

ECHECS



Chronique No 416

Roi abandonné

Les Noirs au trait exploitent leurs lignes ouvertes à l'aile Roi et infligent un petit mat logique à des Blancs qui ont par trop négligé la couverture de leur monarque. Comment jouer? (Roubane - Arencibia, Santa Clara, 1991).

Solution de la chronique No 415

1... e5! 0-1. Si 2. Fxe5 Txe3 et le pion passé noir décide; ou si 2. Fxe5 Tg2! 3. e6 g5 + 4. Rh5 Th2 suivi du mat.

CINÉMAS

LE COUTEAU DANS L'EAU (de R. Polanski), 16 ans, mercredi et jeudi à 18 h.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
MONEY TRAIN (de J. Ruben avec W. Snipes), 16 ans, tous les jours à 18 h et 20 h 30, mercredi aussi à 15 h 45.	CORSO ☎ (039) 22 13 77
X, Y, DRÔLE DE CONCEPTION (de J.-P. Lilienfeld avec C. Célaré, P. Braoudé, J.-F. Balmer), 12 ans, tous les jours à 18 h 15 et 20 h 45, mercredi aussi à 15 h.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
MA FEMME ME QUITTE (de D. Kaminka avec T. Lhermitte), 12 ans, tous les jours à 18 h 15. SEVEN (de D. Fincher avec B. Pitt), 16 ans, tous les jours à 20 h 15, mercredi aussi à 15 h 30.	PLAZA ☎ (039) 22 13 55
BABE, LE COCHON DEVENU BERGER (de C. Noonan), pour tous, mardi, mercredi et jeudi à 14 h 30 et 16 h 45. DEAD MAN (de J. Jarmusch avec J. Depp), 16 ans, tous les jours à 20 h 30 en V.O.	SCALA ☎ (039) 22 13 66
Fermé jusqu'au 15 février, pour cause de travaux.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 28 10 33
Fermé jusqu'au 15 février, pour cause de travaux.	APOLLO 2 ☎ (038) 28 10 33
Fermé jusqu'au 15 février, pour cause de travaux.	APOLLO 3 ☎ (038) 28 10 33
STRANGE DAY (de K. Bigelow avec R. Fiennes), 18 ans, mercredi et jeudi à 15 h et 20 h.	ARCADES ☎ (038) 28 10 44
IL POSTINO (de M. Radford avec Ph. Noiret), pour tous, tous les jours à 15 h, 18 h et 20 h 30, vendredi et samedi aussi à 23 h, toutes les séances en V.O.	BIO ☎ (038) 28 10 55
SEVEN (de D. Fincher avec B. Pitt), 16 ans, tous les jours à 14 h 45, 17 h 30, 20 h 15, vendredi et samedi à 23 h.	PALACE ☎ (038) 28 10 66
BABE LE COCHON DEVENU BERGER (de C. Noonan), pour tous, tous les jours à 14 h 30 et 16 h 45. FAIR GAME (de A. Sipes avec W. Baldwin), 16 ans, mercredi et jeudi à 20 h 30.	REX ☎ (038) 28 10 77
MA FEMME ME QUITTE (de D. Kaminka), 12 ans, mercredi et jeudi à 20 h 30. LES TROIS FRÈRES (de et avec Les Inconnus), pour tous, tous les jours à 15 h.	STUDIO ☎ (038) 28 10 88
RELÂCHE.	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
RELÂCHE.	SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
LES FRÈRES McMULLEN (de E. Burns), 16 ans, mercredi à 20 h, vendredi à 20 h 30, samedi à 21 h, dimanche à 20 h. LE MAÎTRE DES ÉLÉPHANTS (de P. Grandperret), 10 ans, jeudi à 20 h, samedi à 18 h, dimanche à 17 h.	TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE ☎ (032) 97 45 61
MINA TANNENBAUM mercredi et jeudi à 20 h.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
RELÂCHE.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
RELÂCHE.	LES BREULEUX LUX
AU PROGRAMME	
BOIS DU PETIT-CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 17 h. Vivarium: fermé jusqu'au 23 février pour cause d'entretien. CÉSAR'S DISCOTHÈQUE: vendredi et samedi, 22 h-4 h. LANTERNE MAGIQUE: ciné-club pour enfants, cinéma Plaza, à 14 h et 16 h. CINÉMATOGRAPHE: «L'été du grizzli», de A. Paratte, Musée d'histoire naturelle, à 14 h 30, 16 h et 20 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS
DISCOTHÈQUE LA PYRAMIDE: mercredi à dimanche, 22 h-4 h. DISCOTHÈQUE LE CLUB: lundi à mercredi, jusqu'à minuit.	LE LOCLE
URGENCES	
PHARMACIE D'OFFICE: Centrale, L.-Robert 57, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23.10.17. PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23.10.17. HÔPITAL: ☎ 272.111. CLINIQUE LANIXA: ☎ 200.400.	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Espace santé, pharmacie Coop, Pont 6, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117. PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31.10.17. HÔPITAL: ☎ 34.11.44.	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Triplet, rue du Seyon, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17. HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	NEUCHÂTEL (038)
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24. HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44.	VAL-DE-RUZ (038)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25. AMBULANCE: ☎ 117.	VAL-DE-TRAVERS (038)
PHARMACIE D'OFFICE: ☎ 111. HÔPITAL: ☎ 422.422. URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360. MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 089/240.55.45, 24 heures sur 24.	SAINT-IMIER (039)
MÉDECINS: Dr Bernacki-Dzewiecka, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10.	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67.	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24.	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30. MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	TRAMELAN (032)
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03. HÔPITAL: ☎ 51.13.01. AMBULANCE: ☎ 51.22.44. MÉDECINS: Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	SAIGNELÉGIER (039)
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118. LA MAIN TENDUE: ☎ 143.	

BIBLIOTHÈQUES

DE LA VILLE: lundi, 14 h à 20 h; mardi à vendredi, 10 h à 20 h, samedi 10 h à 16 h. DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9, lundi à vendredi, 13 h 45-18 h. Samedi 10 h-12 h. LUDOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	LA SAGNE
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	LE LOCLE
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: Collège latin. Prêt du fond d'étude: lundi à vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h; samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi à vendredi de 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Salle de lecture, lundi à vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	NEUCHÂTEL
DES JEUNES: tous les jeudis 15 h 30 à 17 h.	LES GEN.s/COFFRANE
COMMUNALE: Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h. LUDOTHÈQUE: Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h.	COUVET
COMMUNALE: Collège primaire Longereuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	FLEURIER
MUNICIPALE: Relais culturel d'Ergeul, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h. LUDOTHÈQUE + BJ: mercredi et vendredi de 15 h à 18 h.	SAINT-IMIER
COMMUNALE: tous les mardis de 9 h 30 à 11 h; tous les mercredis de 16 h 30 à 18 h.	VILLERET
MÉDIATHÈQUE: Lovières 13, lundi, mardi et jeudi de 13 h 30 à 18 h; mercredi de 13 h 30 à 20 h; vendredi et veilles de jours fériés de 13 h 30 à 17 h. LUDOTHÈQUE: Collège 11 (vieux collège), mardi et jeudi 16 h à 17 h 30.	TRAMELAN
COMMUNALE: collège, mardi de 16 h à 17 h et de 19 h à 20 h; jeudi, de 15 h à 17 h. JEUNESSE: collège, mardi de 16 h à 17 h; jeudi de 15 h à 17 h. (Pour classes ou étudiants: sur demande).	COURTELARY
LUDOTHÈQUE: halle de gymnastique, 1er étage, 1er lundi du mois, de 14 h 30 à 17 h 30.	LES BOIS
LUDOTHÈQUE: salle sous l'église, 3e mercredi du mois, 14 h à 17 h.	LE NOIRMONT
LUDOTHÈQUE: ancienne école primaire, 4e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LES BREULEUX
LUDOTHÈQUE: rue Bel-Air, mardi de 15 h à 16 h 30 et jeudi de 16 h à 17 h 30.	SAIGNELÉGIER
DE LA VILLE: lundi, jeudi 15 h à 19 h, mardi 16 h à 20 h 30, mercredi 15 h à 20 h 30, vendredi 14 h à 18 h, samedi 10 h à 12 h.	DELÉMONT
MUSÉES	
PAYSAN ET ARTISANAL. Intérieur paysan typique, dentelles. «Promenons-nous dans le bois...» et «Sauvez les toits en tavillons et en bardeaux», jusqu'au 26.2.96. Mercredi, samedi, dimanche, 14-17 h. Dentellières au travail le premier dimanche du mois. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillot. Jeux. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. «La chauve-souris et l'homme», jusqu'au 18.2.96. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10 h-12 h et 14-17 h. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Eplattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. L'affiche en Suisse romande durant l'entre-deux-guerres, jusqu'au 10.3. D'HISTOIRE ET MÉDAILLER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h. «Les chemins de fer dans les Montagnes neuchâteloises hier et aujourd'hui», jusqu'au 10 mars 96.	LA CHAUX-DE-FONDS
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. Maja Zürcher, gravures sur bois, jusqu'au 3.3. D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. Sur demande préalable pour groupe dès 10 personnes, ☎ 039/31 89 89.	LE LOCLE
MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS. Collection d'objets divers datant du XIXe siècle à ce jour. Visites sur demande, ☎ 038/53 40 77.	CERNIER
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Mardi-dimanche 10 h-17 h, jeudi entrée libre. André Siron, rétrospective, jusqu'au 18.2. D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Égypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaire, Angola, etc.). Mardi-dimanche 10-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h. VILLA LARDY. Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine. Mardi à vendredi de 14 h à 17 h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, ☎ 038/20 79 20.	NEUCHÂTEL
DE LA VIGNE ET DU VIN. Histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h. DE L'AREUSE. Objets lacustres, indiennes. Dimanche 14 h-18 h.	BOUDRY
MINES D'ASPHALTE DE LA PRESTA. Dimanche et jours fériés, visite à 14 h. Groupes: visites toute l'année sur rendez-vous. Renseignements ☎ 038/63 30 10.	TRAVERS
MUSÉE DE L'UNIFORME. Auberge du Peu-Péquignot, tous les jours sauf mardi.	LE NOIRMONT
GALERIES	
J.-C. MEIER. Henri Meyer, jusqu'au 16.3. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30. DU MANOIR. René Duvillier, jusqu'au 24 février. Mardi-vendredi 15 h-19 h, samedi 10 h-17 h. VILLA TURQUE. Graziano Spinosi, peinture-sculpture, jusqu'au 29.2.96. Sur rendez-vous, ☎ 039/223 131. SONIA WIRTH-GENZONI. De L. Schwob à Chs. L'Eplattenier. Lundi-samedi 14-18 h. UBS. Willy Schreyer, aquarelle et dessin, jusqu'au 1.3.96. ECOLE CLUB MIGROS. O. Ziegler, photographies, jusqu'au 28.3. Lundi-jeudi 10-12 h et 14-20 h 30, vendredi 10-12 h et 14-17 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
DITESHEIM. Gabriel Kantor, dessin, gravure, jusqu'au 3.3. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. DU PEYROU. Georges Piaget, sculptures et collages, jusqu'au 22.2. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 15-17 h 30. CENTRE D'ART NEUCHÂTEL. «Sophie et Babet», jusqu'au 17.3. Mercredi à samedi de 14 h à 19 h; jeudi de 14 h à 21 h; dimanche de 14 h à 17 h. AMIS DES ARTS. Anne Monnier, peinture et J.-P. Devaud, céramique, jusqu'au 11.2. Mardi-vendredi 14-18 h, samedi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. ARCANE 1. Ursula Salathe, peinture, Valentine Mosset, céramique, jusqu'au 24.2. Mardi-vendredi 13-16 h 15, samedi 14-17 h. ARCANE 2. Logovarda, peinture, jusqu'au 24.2. Mardi-vendredi 10 h-12 h et 16 h 30-19 h, samedi 14 h-17 h.	NEUCHÂTEL
2016. Blanc invite Jaspas, peinture, jusqu'au 18.2. Mercredi-dimanche, 15 h-19 h.	HAUTERIVE
COÏ. France Giovannoni-Berset, gravures, craies, encres, dessins, jusqu'au 25.2. Mardi-dimanche 15 h 30-18 h 30.	PESEUX
M.-L. MULLER. Laurent Chabolle, sculpture. Jusqu'au 25.2. Jeudi-dimanche 14 h 30-18 h 30.	CORMONDRÈCHE
JONAS. Gilbert Piller, peinture, jusqu'au 11.2. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 14 h 30-17 h.	PETIT-CORTAILLOD
NUMAGA. Mindy Dubin, Philippe Proutheau, peinture, jusqu'au 3.3. Mardi-dimanche 14 h 30-18 h 30.	AUVERNIER
CHÂTEAU. Stella Challandes, peinture, jusqu'au 25.2. Mardi-dimanche 8-22 h.	VAUMARCUS
TILLEUL. Veralli, peinture, jusqu'au 18.2. Jeudi-vendredi 17-20 h, samedi-dimanche 14 h 30-18 h 30.	MOUTIER
CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS. Les peintres d'Ergeul, jusqu'au 3.3. Mardi-dimanche 14-18 h.	SAINT-IMIER
PAUL-BOVÉE. Veroga Morais, peinture, jusqu'au 25.2. Vendredi-dimanche 15-19 h.	DELÉMONT
SOLEIL. Gravures de l'atelier de Moutier, jusqu'au 3.3. Mardi-dimanche 9-23 h.	SAIGNELÉGIER

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Dieu que cela fait du bien...

... de lire dans des articles aussi toniques que celui de Jean-Dieter Bauer (Quel est le rôle de l'Etat?) paru dans «L'Impartial» du 30 janvier 1996! Avec beaucoup de finesse, il nous pousse à nous interroger nous aussi sur le véritable rôle de l'Etat en nous rappelant que ce n'est pas l'Etat, mais une vie communautaire politiquement bien organisée, qui seule peut satisfaire aux aspirations et aux besoins des acteurs de la vie économique et sociale.

En posant des questions aussi pertinentes que celle-ci: «N'est-ce pas le fruit d'une vision erronée sur le véritable rôle de l'Etat que de le ramener aux tâches

d'assistant social pour faire de lui la béquille de toutes nos faiblesses?», il nous renvoie à nos propres responsabilités. En outre, il nous donne envie de jouer un rôle actif. Il nous invite à résister à la tentation du laisser-faire.

Il n'est plus temps de penser «l'Etat, c'est eux», mais celui d'assumer pleinement nos responsabilités à tous les niveaux. Pardi, «l'Etat, c'est nous!»

Surtout nous autres femmes, car enfin, nous sommes la majorité! Il serait bon de nous le rappeler parfois.

Elisabeth Joly
Tramelan

ÉTAT CIVIL

La Chaux-de-Fonds

Naissances
Matthey-de-l'Endroit Priscille, fille de Matthey-de-l'Endroit Claude Henri et de Matthey-de-l'Endroit, née Jaussi Isabelle Liliane. - Grossenbacher Irénée, fils de Grossenbacher Hansrue di et de Grossenbacher, née Burger Anne. - Correia Ricardo, fils de de Sousa Correia Agostinho Joao et de de Sousa Correia, née Chessa Marisa Giovanna. - Stüssi Florent, fils de Stüssi Fritz et de Stüssi, née Schmitt Christine Barbara.

Promesses de mariage
Butt Aurangzeb et Pochon, née Boillat Dominique Geneviève. - Déléze Yan Thierry Christophe et Paschoud Sylvie. - Li Sen Lié Marc et Tschantz Sonia Patricia. - Felchlin Tite Vincent et Troger Patricia Colette. - Amstutz Jean-Pierre André et Vuille Thérèse Josiane. - Lovis Jean Sébastien André et Varrin Olivia Aurélie Véréne.

Mariages
Carvalho Mendes José Joaquim et dos Santos Maria da Graça. - Voiblet Christian Yves et Parel Patricia Corinne.

Décès
Richoz, née Glannaz Lina Antoinette, 1915, veuve de Richoz Robert Oscar Emile. - Gostely Pierre Albert, 1934, époux de Gostely, née Fuchs Liliane Simone. - Gehrig Olga Klara, 1915. - Bonnemain, née Donzé Lucie Marie Anna, 1913, épouse de Bonnemain Adrien Pierre Emile. - Benigno Antonio, 1937, époux de Cona Maria. - Jouve Richard Jean Marc, 1953, époux de Jouve, née Jermann Verena. - De Ceuninck Emile Lucien René Ghislain, 1935, époux de De Ceuninck, née Zanesco Denise Simone. - Weber

Roger Robert, 1922, époux de Weber, née Vincenz Elisabeth. - Bovet, née Polier Fernande Ida, 1937, épouse de Bovet Philippe Marc Arnold.

Le Locle

Naissance
Gautier Alexandra, fille de Gautier Fabian André et de Gautier née Chammartin Isabelle.

Promesses de mariage
Hernan Miguel Angel et Maurer née Emery Isabelle Michelle.

Mariage
Fellmann Gilles et Schindelholz Gaelle Marie.

Décès
Allemann Maurice, 1913, époux de Allemann née Farine Jeanne Germaine. - Dubois Yvonne Laure, 1905. - Vorpe née Liengme Edmée Lucie, 1906, épouse de Vorpe Edgar Charles. - Huguenin-Bergnat Camille Jean Adrien, 1923. - Thiebaud née Dubois-dit-Cosandier May Louise, 1907, veuve de Thiebaud Alfred Henri.

DÉCÈS

Neuchâtel
Mme Marcelle Galland, 1918

Peseux
M. Jean Constantin, 1925

Les Verrières
M. Thierry Guye, 1973

Bevaix
Mme Edith Descombes, 1926
M. Jean-Pierre Ribaux, 1910

Porrentruy
Mme Emma Rau-Brogle, 1913

FAITS DIVERS

Couvet

Début d'incendie

Le Centre de secours de Couvet et les pompiers de Fleurier sont intervenus hier à 18 h 10 au lieu-dit La Mordetta, pour un début d'incendie dans une ferme. Peu de dégâts.

La Chaux-de-Fonds

Collision

Hier à 10 h 10, une voiture, conduite par M. S. P., de La Chaux-de-Fonds, circulait rue de la Serre en direction est. A l'intersection avec la rue du Modulor, suite à un départ prématuré, une collision se produisit avec la voiture, conduite par M. A. B., de la ville également, lequel circulait sur la dernière rue citée, en direction nord. Dégâts.

Le Locle

Collision dans le giratoire

Au volant d'une voiture, M. J.-P. C., des Ponts-de-Martel, circulait sur la rue Jehan-Droz en direction sud, hier à 11 h 55. A la hauteur du giratoire des Sports, il est entré en collision avec la voiture de M. P. D.-B., de Lièremont (France), qui venait de s'engager dans ledit giratoire, venant de la rue des Envers. Dégâts.

La Chaux-de-Fonds

Feu sans gravité

Les premiers secours ont été appelés, hier soir vers 20 h 45, au Crêt-du-Locle 18, pour un début d'incendie dans un appartement. Le propriétaire avait déjà éteint le feu lui-même et les pompiers ont procédé au contrôle d'usage.

CARNET DE DEUIL

Les Breuleux

Agnès Aubry est décédée subitement à l'âge de 71 ans, emportée par un infarctus. Après sa scolarité passée aux Breuleux, elle a suivi les cours de collège à Stand et à Fribourg, puis elle a effectué des stages à la poste du Locle puis des Reussilles. Elle est ensuite revenue aux Breuleux pour seconder son père dans l'exploitation du bureau de poste de son village dont il était le responsable. A la retraite de M. Aubry, Agnès, qui était restée célibataire, s'occupa de ses parents. Elle fut également elle-même longuement malade. Personne discrète et aimable, la défunte consacrait ses loisirs à la promenade et à la lecture. (y)

LES PONTS-DE-MARTEL

Père, mon désir est que là où je suis, ceux que tu m'as donnés, soient aussi avec moi.
Jean 17, v. 24

Madame Rose-Marie Schmid-Marti:

Monsieur et Madame Fritz et Mary-Claude Schmid-Sidler, leurs enfants Jonathan, Morgan et Mélinda, à La Sagne-Eglise;

Madame et Monsieur Véronique et Werner Brühlmann-Schmid, leurs enfants Sandra, Toni et Franziska, au Crêt-du-Locle;

Monsieur et Madame Alfred et Fabienne Schmid-Marion, leurs filles Angélique et Adeline, à La Vue-des-Alpes;

Monsieur et Madame Walter et Jocelyne Schmid-Jeanneret, leurs enfants Jessica, Sarah, Wendy et Charly, au Petit-Martel;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Ernst Alfred Schmid-Brönnimann, ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Fritz SCHMID

leur très cher époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin et ami, que Dieu a repris à Lui subitement, dans sa 76e année.

LES PONTS-DE-MARTEL, le 6 février 1996.

Le culte sera célébré le vendredi 9 février, à 13 h 30 au Temple des Ponts-de-Martel suivi de l'inhumation.

Le défunt repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Voisinage 8 - 2316 Les Ponts-de-Martel.

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt, peuvent penser à l'Association Les Perce-Neige, ccp 23-4234-6.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

LES ENTRE-DEUX-MONTS

Il reste à ceux qui le pleurent l'exemple de sa vie et l'espoir de le revoir un jour.

Christine Hostettler-Stuedler, ses enfants Nicolas et Christophe;

Madame Sylvia Hostettler-Ritz, au Locle:

Sylviane et Gilbert Perrottet-Hostettler, leurs enfants Stéphane et Karine, au Locle;

Marie-Christine et José Wirth-Hostettler, leurs enfants Raphaël et Matthias, au Locle;

Monsieur et Madame Bernard et Nelly Stuedler-Jacot, à Saint-Martin:

Jean-Bernard et Monique Stuedler-Sandoz, leurs enfants David, Patrick, Evelyne et Florence, à Saint-Martin,

ainsi que les familles parentes et alliées ont l'immense douleur de faire part du décès de

Monsieur Pierre HOSTETTLER

leur très cher et inoubliable époux, papa, fils, frère, beau-fils, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parrain, parent et ami, survenu dans sa 47e année, des suites d'un infarctus.

LES ENTRE-DEUX-MONTS, le 6 février 1996.

Veillez et priez car vous ne savez ni le jour ni l'heure où le Seigneur viendra.
Marc 13 v. 33

Le culte sera célébré le jeudi 8 février, à 14 h, au Temple de La Sagne suivi de l'inhumation.

Le défunt repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Les Entre-deux-Monts 252
2400 Le Locle.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

132-782930

LE FC LA SAGNE

a le grand regret d'annoncer le décès de

Monsieur Pierre HOSTETTLER
dit Lolo

joueur au sein des vétérans et papa de nos juniors Nicolas et Christophe.

132-782967

Seigneur, fais-moi connaître ma fin et quelle est la mesure de mes jours, que je sache combien je suis éphémère.
Psaume 39 v. 5

Monsieur Glyndwr Rees, ses enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles en Grande-Bretagne, parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Patricia REES
née BUCKLEY

leur très chère et regrettée épouse, maman, grand-maman, parente et amie, qui nous a quittés subitement, dans sa 60e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, LUDGERSHALL (GB), février 1996.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire vendredi 9 février, à 10 heures.

Pat repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille: Bois-Noir 9.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Société éditrice et imprimeur: **L'Impartial S.A., La Chaux-de-Fonds**

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: Rédaction 039 - 210 360
Tirage contrôlé (REMP)
28.143 ex.

Régie des annonces: Publicitas

La Chaux-de-Fonds © (039) 210 410
Le Locle © (039) 311 442

Rédaction:
Rédacteur en chef: Gil Baillod
Secrétaire général: Roland Graf
Secrétariat jour: Blaise Nussbaum
Secrétariat nuit: Michel Dérans, Irène Brossard, André Koller, Mehdi Cherif
Monde et Suisse: Daniel Droz
A Berne: François Nussbaum
Economie et canton de Neuchâtel: Claudio Personeni
La Chaux-de-Fonds: Alain Meyrat, Ivan Radja, Pierre-François Besson, Christiane Meroni

Le Locle: Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz
Littoral: Annette Thorens, Simone Ecklin
Val-de-Ruz: Philippe Chopard
Val-de-Travers: Mariano De Cristofano
Canton du Jura: Michel Gogniat
Jura Bernois: Dominique Egglér, Nicolas Chiesa
Sport: Jean-François Berdat, Renaud Tschoumy, Julian Cerviño, Gérard Stegmüller
Culture: Sonia Graf, Denise de Ceuninck
Photographes: Marcel Gerber, Christian Galley
Dessinateurs: Elzingre, Tony



LE CLUB DE PÉTANQUE
LE LOCLE -
LE COL-DES-ROCHES
a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Madeleine JORAY

maman de M. André Joray, caissier.

132-782971

THE DIRECTION AND TEACHING STAFF OF
INTERLANGUES
language school

announce with deep sorrow
the sudden death of

Mrs Pat REES

English teacher, who will be sadly missed
by her colleagues and students

Réception des avis mortuaires:
jusqu'à 22 heures

La probabilité d'impacts météoritiques à la surface de la Terre (I)

La formation du système solaire

Lorsqu'on essaye d'imaginer comment notre système solaire aurait pu se former, on doit chercher des mécanismes qui respectent les lois connues de la physique. Tout ce qu'on peut proposer sera toujours en partie conjectural, mais les lois connues restreignent tout de même fortement ce qu'il est permis de concevoir.

Par
Gaston FISCHER

La nébuleuse protosolaire est très probablement issue d'une fluctuation de densité dans la répartition des gaz et des poussières interstellaires de la galaxie. En effet, dans l'énorme volume d'une galaxie de rares fluctuations peuvent s'étendre sur les distances énormes de plusieurs années-lumière. Dans les petits volumes dont nous avons l'habitude, les fluctuations de densité se dispersent extrêmement rapidement, à cause de la grande vitesse des atomes ou molécules du gaz. Mais dans les grands volumes envisagés ici, les fluctuations ne peuvent pas se disperser très vite. Au lieu de disparaître en moins d'une milliseconde, elles peuvent durer quelques dizaines de millions d'années. Une forte fluctuation positive, fluctuation où il y a donc concentration de la masse, au lieu de se disperser verra même le phénomène inverse prendre le dessus: avec l'augmentation de

toutes les planètes se retrouvent à peu près dans un même plan galactique et que presque toutes tournent dans le même sens sur elles-mêmes et autour du Soleil (le Soleil, p. ex., tourne lui aussi dans ce sens). C'est encore vrai pour la plupart des satellites principaux des planètes, qui tournent dans ce sens sur eux-mêmes et autour de leur planète. Le même phénomène se retrouve à l'échelle beaucoup plus grande des galaxies, dont la forme est aussi le plus souvent aplatie.

L'effondrement de la nébuleuse protosolaire a d'abord conduit à la formation du Soleil. Mais des fluctuations et des effondrements secondaires ont créé des fragments plus petits, des astéroïdes composés de métaux, surtout du fer et d'un peu de nickel, de roches et de matériaux carbonés; ainsi que des comètes de densités plus faibles, formées de matériaux friables comme de l'eau et des composés carbonés congelés, tels que du gaz carbonique et du méthane (voir encadré). Ces très nombreux fragments secondaires ont subi d'innombrables collisions entre eux. Le plus souvent ces collisions ont conduit à la formation de corps plus grands. D'autres fois, mais plus rarement, les collisions ont vu l'éclatement des deux bolides.

Dans les premières phases de la formation du système solaire, les diverses planètes se sont accrétées (vocabulaire nouveau servant à décrire la formation d'un grand corps céleste par agglomération de petits fragments) par la collision d'astéroïdes et de comètes. Avec le temps le nombre d'astéroïdes a donc diminué

ces astéroïdes, Cérès, a un diamètre de 1003 km. Au-dessous de cette taille, on trouve des fragments de toutes les grandeurs, jusqu'aux minuscules grains de poussières.

Pendant la phase initiale de contraction, la partie centrale du nuage protosolaire a été fortement chauffée par l'énergie gravitationnelle libérée. Les atomes, accélérés par gravitation dans un milieu qui devenait toujours plus dense, subissaient des collisions de plus en plus nombreuses et plus violentes; en d'autres mots, la température augmentait sans cesse. Finalement les collisions sont devenues si violentes que la fusion nucléaire a démarré dans le Soleil. Mais bien avant déjà, les températures élevées de l'étoile naissante ont engendré une puissante radiation thermique radiale, qui a emporté vers l'extérieur du système les composantes les plus légères de son voisinage. Ce scénario permet de comprendre la composition différenciée des planètes. Près du centre on trouve les planètes mineures ou planètes terrestres, Mercure, Vénus, Terre et Mars, formées essentiellement de roches et de métaux. Ces planètes ont une densité élevée et accusent une surface solide sur laquelle un homme pourrait marcher. Plus loin du centre, on trouve les grandes boules de gaz peu dense que sont les planètes majeures ou joviennes, Jupiter, Saturne, Uranus et Neptune. Pluton n'entre pas dans cette classification et pourrait n'être qu'un gros astéroïde, happé plus tardivement par le système solaire.

Puisque les forces centrifuges étaient essentiellement les seules à

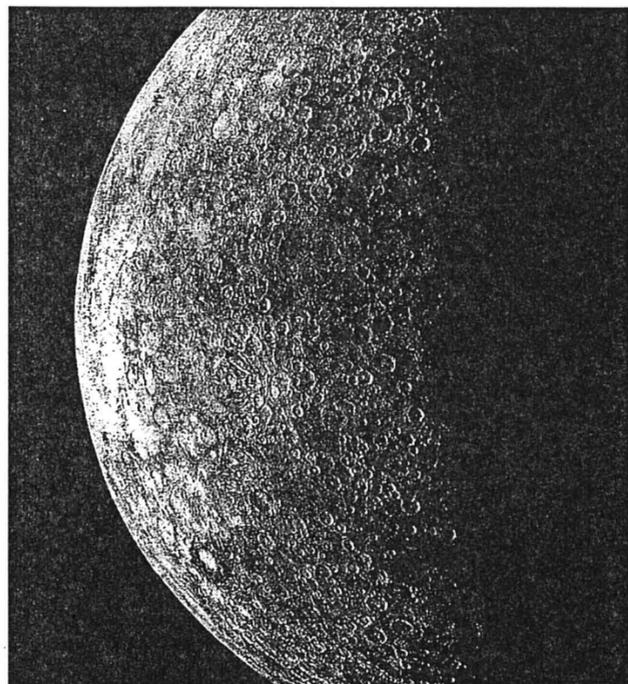


Fig. 2 Photo de la surface de Mercure, réalisée par Mariner 10.

LE BOMBARDEMENT MÉTÉORITIQUE DES PLANÈTES

Les photographies des surfaces de la Lune et de Mercure dévoilent un paysage presque identique, criblé d'impacts de météorites (voir la Fig. 2). De même, les images rapportées par les sondes russes et américaines qui se sont posées sur Vénus et Mars,

confirment un tel bombardement. Pourquoi la Terre aurait-elle échappé à ce phénomène ?

En vérité, la Terre n'a pas été épargnée, mais elle possède, en quelque sorte, la faculté de guérir ses plaies. L'érosion par l'eau et les vents tend à effacer les marques d'impacts et l'activité biologique recouvre généralement sa surface d'un pansement.

UNE COLLISION DE LA TERRE AVEC DE GROS ASTÉROÏDES EST-ELLE ENCORE POSSIBLE ?

Depuis quelques décennies, des observations télescopiques systématiques ont permis de recenser quelque 10.000 astéroïdes, dont la plupart sont effectivement situés entre les orbites de Mars et de Jupiter (voir la Fig. 1). 4500 sont suffisamment gros pour qu'on ait pu en déterminer les orbites avec précision. Mais jusqu'à la fin de 1992 on avait aussi identifié 162 objets qui croisent l'orbite de la Terre (voir la Fig. 3), avec laquelle ils pourraient donc entrer en collision, et on admet que ce nombre ne représente guère que 5 % de ceux dont le diamètre dépasse un kilomètre.

À la surface de la Terre quelque 140 structures circulaires ont été clairement reconnues comme résultat d'un impact de météorite. La plus connue d'entre elles est en fait l'une des plus petites, le «Meteor Crater» de l'Arizona (voir la Fig. 4), une excavation en forme de bol avec un diamètre de 1300 m et 180 m de profondeur. Ce cratère, dont l'âge a récemment été réévalué à 49.700 ± 850 ans, a été produit par un bolide métallique d'un diamètre de seulement 40 à 45 m qui est venu frapper la Terre à la vitesse d'au moins 15 km/s. On est absolument certain qu'il s'agit de l'impact d'une sidérite, météorite de fer et d'un peu de nickel, car on a retrouvé à l'extérieur du cratère des fragments du bolide, le plus souvent agglomérés à du matériel éjecté de la cible. Des calculs récents ont aussi démontré que seul un petit bolide très solide et parvenant jusqu'au sol avant d'être totalement volatilisé par le frottement atmosphérique, pouvait produire une structure d'impact comme celle de «Meteor Crater». À côté de certains caractères géologiques évidents, on peut encore citer deux autres types de preuves. Il y a d'abord les clivages à lames parallèles dans les cristaux de quartz et feldspaths, qui trahissent des chocs de pression entre 75 et 160 kb (le kilobar équivaut à environ 1000 atmosphères), voire leur transformation en verres, ce qui requiert des pressions de 300 à 400 kb. Ensuite il y a la découverte, au fond du bol d'excavation, des caractéristiques cônes de brisure (on utilise presque toujours les termes anglais de «shatter cones»). Durant la phase de compression, ces matériaux autochtones sont fracturés et prennent la forme de pains de sucre dont les sommets sont tous dirigés vers le point d'impact.



Fig. 4 Le «Meteor Crater» de l'Arizona. Son diamètre est de 1300 m et sa profondeur de 180 m.

masse il y a, en effet, aussi augmentation de l'attraction gravifique, cela attire encore plus de gaz interstellaire et conduit bientôt à l'effondrement gravitationnel. C'est en général ainsi que se sont formées les étoiles, notre propre Soleil n'étant qu'un exemple particulier.

Cette masse de gaz et de poussière qui s'effondre, possède presque toujours un moment cinétique général. En effet, toute masse de gaz isolée dans un plus grand volume, possède un certain moment cinétique résultant; on pourrait en fait parler de fluctuations du moment cinétique, comme nous avons parlé de fluctuations de densité. Ces moments cinétiques sont la source des forces centrifuges; avec l'agitation thermique ce sont les seules à pouvoir s'opposer à un effondrement gravitationnel total. C'est la raison pour laquelle

et, en moyenne, chacun d'eux est devenu plus grand. La fréquence des collisions a donc, elle aussi, progressivement diminué. C'est par ce mécanisme que se sont formées les planètes que nous connaissons aujourd'hui. Entre Mars et Jupiter, une planète aurait aussi dû apparaître, mais sa naissance a peut-être pris un peu de retard, alors que Jupiter s'était déjà largement constituée. Jupiter est une énorme planète; sa masse, d'environ 318 fois celle de la Terre ou 2890 fois celle de Mars, causait une telle perturbation gravitationnelle sur les régions voisines de son orbite, qu'une planète ne pouvait plus se former dans ce qu'on appelle la ceinture des astéroïdes. Effectivement, cette zone est aujourd'hui encore jonchée de petits fragments qui ne se sont pas accrétés (voir la Fig. 1). Le plus grand de

pouvoir s'opposer à l'effondrement du système solaire, on comprend pourquoi on retrouve 98 % du moment cinétique dans les planètes, alors que la totalité de leur masse ne représente que 0,1 % de celle du Soleil.

Des mécanismes semblables, mais à plus petite échelle, sont probablement aussi responsables de la formation des gros satellites des planètes majeures, composés eux aussi d'éléments beaucoup plus lourds que ceux des planètes autour desquelles ils gravitent.

Astéroïdes, comètes, étoiles filantes, météorites et tectites

Les astéroïdes et les comètes sont des fragments de la nébuleuse protosolaire qui ne se sont pas accrétés avec les grands ensembles que sont le Soleil, les planètes et leurs principaux satellites. Les astéroïdes sont composés de matériaux semblables à ceux des planètes terrestres ou mineures, soit des ferro-nickels, des silicates ou des composés carbonés. Ils sont presque tous sur des orbites plus proches du Soleil que Jupiter (voir la Fig. 1) et leur densité peut varier de 2 à 8 g/cm³. Les comètes, au contraire, n'ont qu'une densité de 1 g/cm³ ou moins et sont composées de matériaux congelés et friables, tels que de l'eau, du gaz carbonique ou du méthane. On estime qu'il y en a des centaines de milliards au-delà de l'orbite de Pluton, jusqu'à une ou deux années-lumière de nous, soit à mi-chemin des étoiles voisines les plus proches. Par suite d'interactions gravitationnelles elles sont parfois déviées en direction du Soleil, sur des orbites qui peuvent être périodiques, comme celle de la comète de Halley. En s'approchant de notre astre, l'intense rayonnement lumineux et le vent de particules ionisantes en vaporisent la surface friable. Les comètes s'entourent alors d'un halo de gaz qui s'illumine. Après de nom-

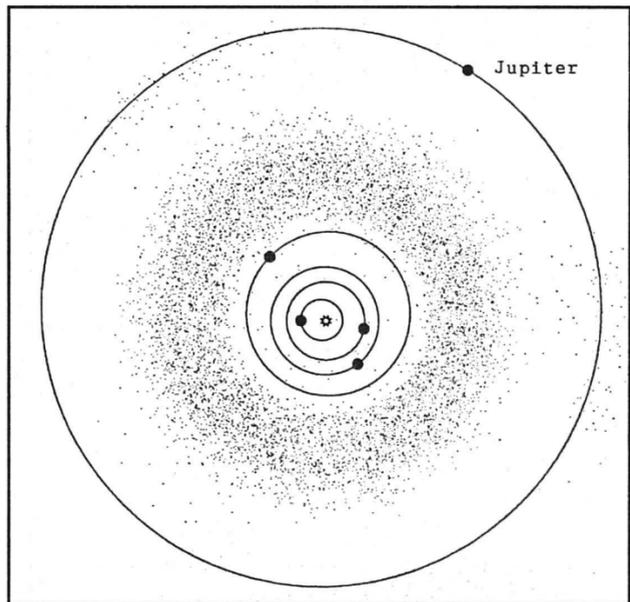


Fig. 1 Positions relatives du soleil, des planètes (du centre à l'extérieur: Mercure, Vénus, Terre, Mars et Jupiter) et de plus de 7000 astéroïdes, le 29 octobre 1991. On remarque le grand espace entre Mars et Jupiter.

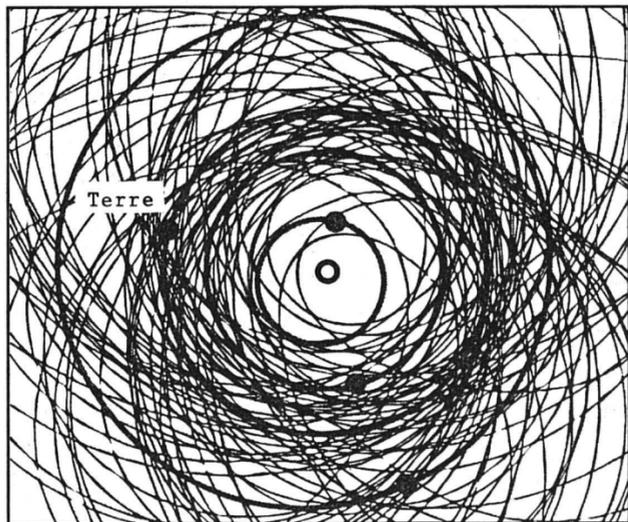


Fig. 3 Les orbites de 107 astéroïdes dont les trajectoires croisent l'orbite de la terre.

L'activité éolienne a aussi joué sur Vénus, mais il y fait trop chaud pour qu'une érosion par l'eau ait pu se produire. Sur Mars il y a probablement eu, dans un passé lointain, une érosion par de l'eau et il y a maintenant encore un peu d'activité éolienne. C'est la raison pour laquelle les surfaces de Vénus et de Mars ne portent pas des traces aussi évidentes d'un ancien bombardement météoritique que la Lune et Mercure. De plus, la cartographie très détaillée de la surface de Vénus par le radar de la sonde Magellan, a révélé de nombreux volcans, dont la plupart sont probablement éteints. Nous verrons que les anciens cratères volcaniques fortement érodés peuvent avoir une certaine ressemblance superficielle avec les cratères d'impacts de météorites. Cela a longtemps fait penser que, dans sa jeunesse, la Lune avait connu une forte activité volcanique, alors qu'en vérité elle a plutôt été soumise à un intense bombardement météoritique.

Au lecteur intéressé par ce sujet, nous signalons l'exposition «Météorites et Catastrophes» au Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel. Cette exposition a rencontré un tel succès qu'elle a été prolongée jusqu'au 3 mars 1996; on peut y voir quelques-unes des météorites et autres formations mentionnées dans cet article.